

# Sommaire

**03** Approche contextuelle et réglementaire

**06** Approche paysagère et spatiale

**16** Environnement et risques

**34** Population

**39** Logement

**45** Equipements

**52** Activités économiques

**62** Commerces

**70** Tourisme

**77** Transports et mobilités

**84** Agriculture

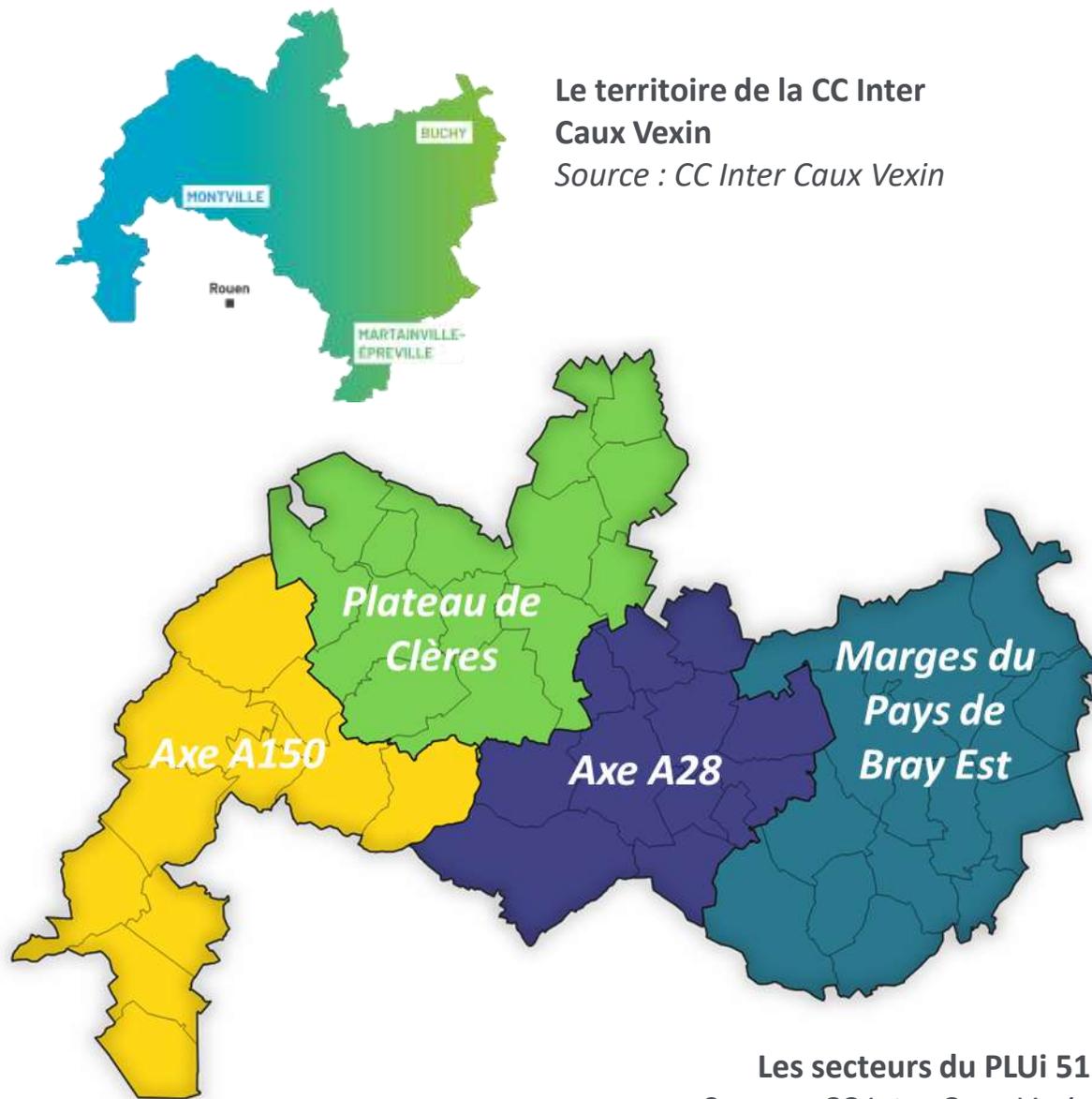


SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX

# Approche contextuelle et réglementaire

# Approche contextuelle et règlementaire

## Présentation du territoire de l'Inter Caux Vexin



Le territoire de la CC Inter Caux Vexin

Source : CC Inter Caux Vexin

Les secteurs du PLUi 51

Source : CC Inter Caux Vexin

- Une Communauté de Communes, **l'Inter Caux Vexin**, à l'échelle de **64 communes** et plus de **55 000 habitants**
- Un positionnement favorable dans l'ancrage aux **grandes dynamiques d'échanges nationales et locales** (accès à Rouen, le Havre, Dieppe, Paris, Beauvais, Amiens...)
- Le territoire du PLUi 51 : **441 km<sup>2</sup>** pour **45 636 habitants** en 2020
- Un **territoire mi-rural, mi-périurbain**, au carrefour du Pays de Caux, du Pays de Bray et de la Métropole Rouen-Normandie
- Une **diversité de cas en matière de couverture en documents d'urbanismes**
  - Sur le territoire du PLUi 51 : **36 PLU, 5 cartes communales, 10 communes au RNU**

# Approche contextuelle et réglementaire

## Les principaux documents supra-communaux applicables

- Le **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)** de la région Normandie approuvé le 2 juillet 2020 et dont la dernière modification a été adoptée en mars 2024.

⇒ **Une modification du SRADDET visant à intégrer l'objectif du Zéro Artificialisation Nette et définissant les modalités de réduction de la consommation foncière pour la période 2021-2031**

- Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** de l'Inter Caux Vexin en cours de révision jusqu'en 2025.

⇒ **Une procédure en phase de rédaction du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)**

- Le **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)** 2022-2027 du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands adopté le 23 mars 2022.

- Le **plan de Gestion des Risques d'Inondation du Bassin Seine-Normandie (2016-2021)** et **3 Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRi)**

Et de nombreuses lois à intégrer :

- Loi SRU
- Loi Grenelle I et II
- Loi Alur
- Loi Elan
- Loi Climat et Résilience

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX  
**Approche paysagère et  
spatiale**

# Approche paysagère et spatiale

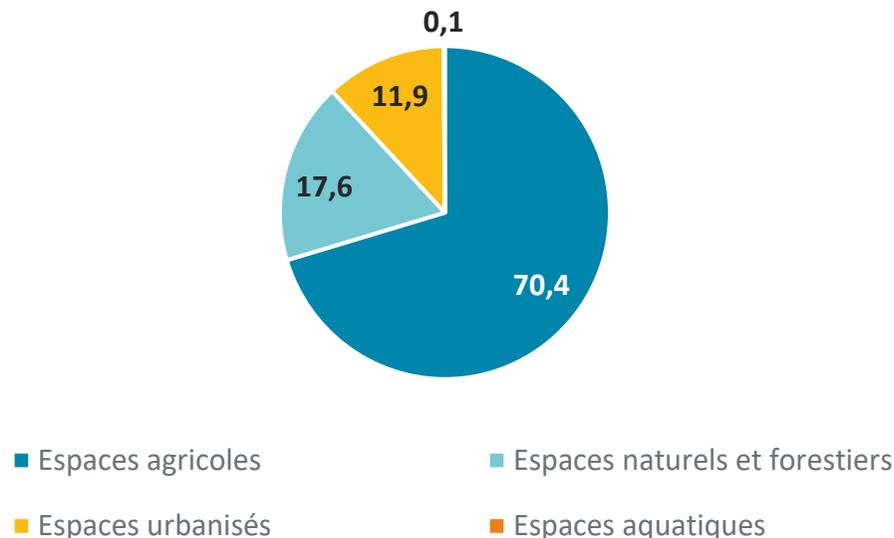
## Occupation et usages du sol

### Un paysage structuré par l'agriculture et des bourgs et villages en profonde mutation

- Une **diversité de paysages qualitatifs**, où se succèdent plateaux et vallées, à l'interface de grandes entités paysagères (vallée de la Seine, Pays de Caux, pays de Bray, Vexin Normand)
- Une **occupation des sols** dominée par **l'agriculture** (70,4% de l'occupation des sols)
- Une **pression foncière liée à la poursuite du modèle de vie et d'habitat pavillonnaire**, source du dynamisme territorial mais pouvant en menacer ses équilibres (paysagers, démographiques...) ainsi que son identité rurale

#### Répartition des usages du territoire

Source : AURBSE 2019



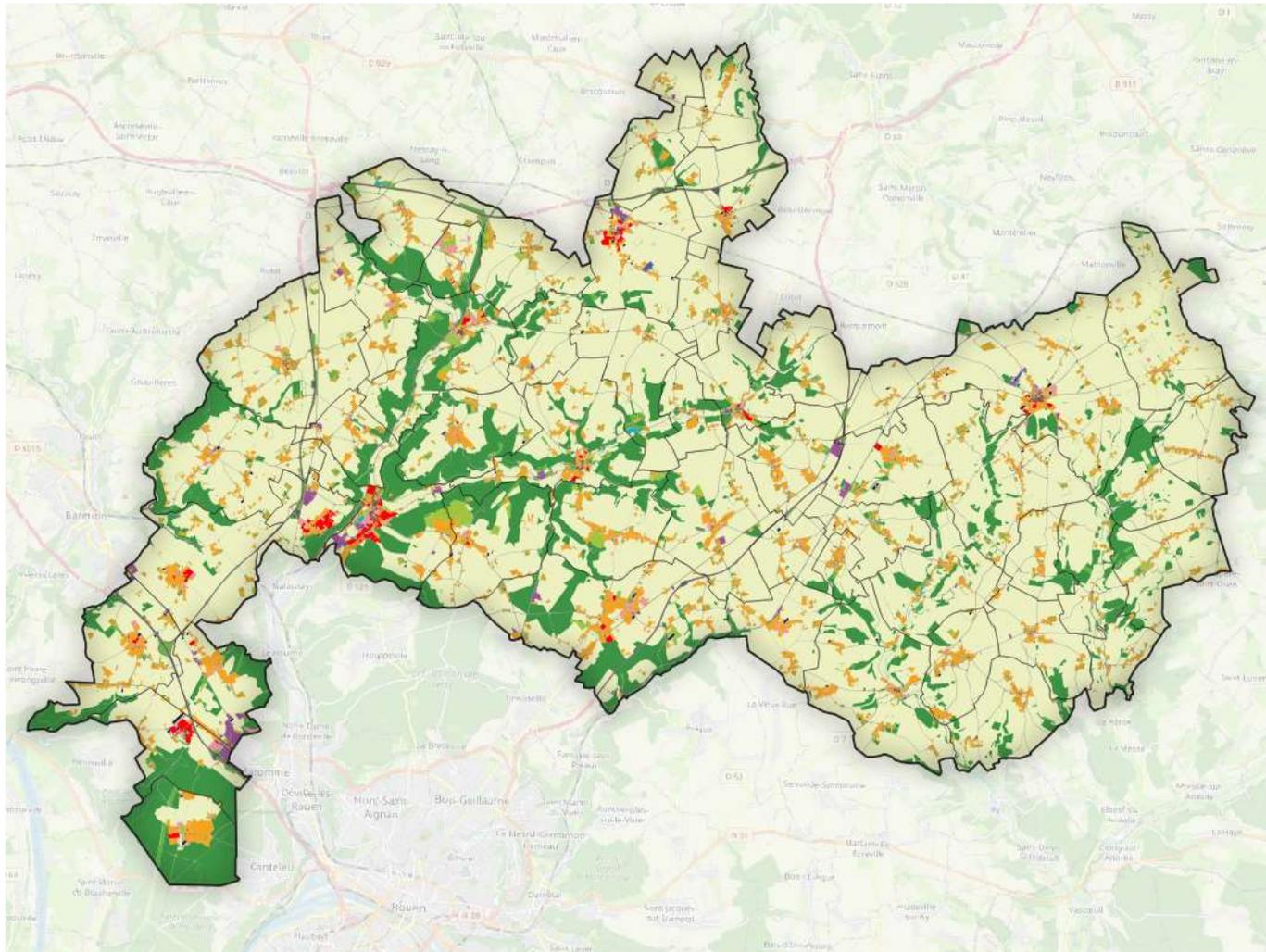
#### ENJEUX

Maintenir les équilibres existants entre urbanité et ruralité de manière à préserver les atouts du territoire, et accompagner de manière qualitative son évolution et son développement

Conforter les polarités urbaines de manière à limiter la dépendance à la Métropole rouennaise en matière de services et d'emplois

# Approche paysagère et spatiale

## Occupation et usages du sol



Cartographie du MUE à l'échelle du PLUi 51

Source : données AURBSE, 2019 ; réalisation VE2A 2024

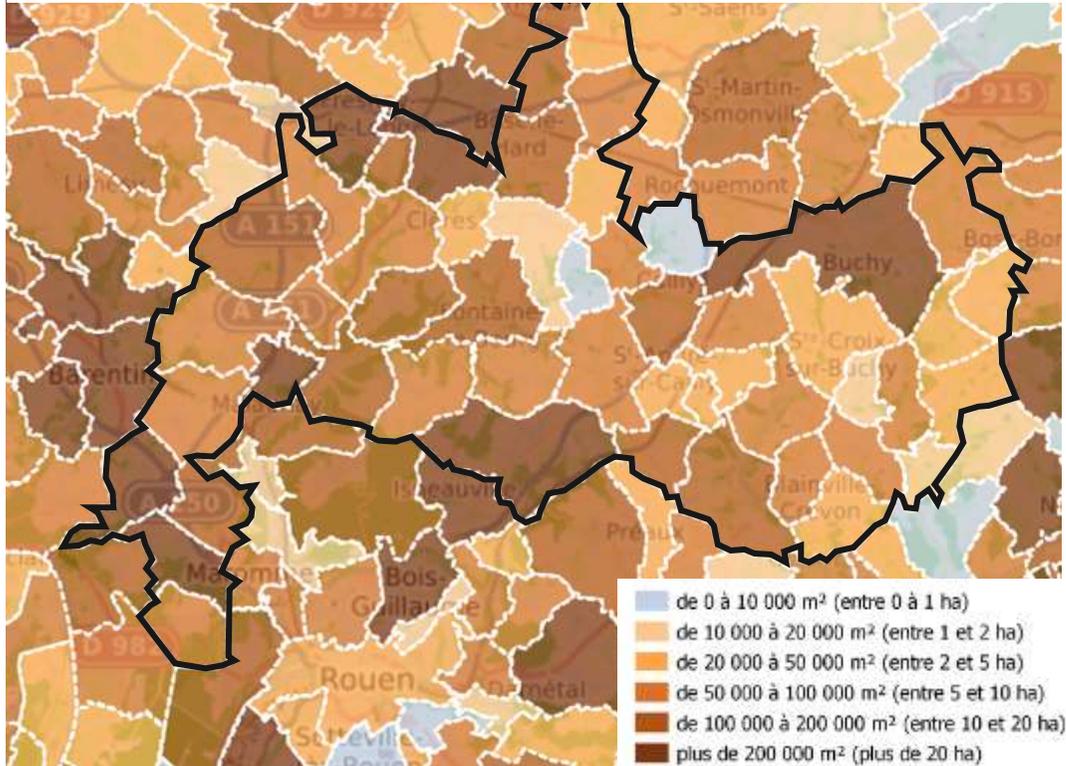
- 9 Espaces naturels non boisés, non agricoles (coteaux, espaces libres dans le tissu urbain, espaces de transition)
- 10 Espaces boisés (au moins 10% d'arbres)
- 11 Espaces aquatiques
- 12 Espaces de loisirs et d'agrément
- 13 Activités agricoles (sous toutes leurs formes)
- 14 Constructions en milieu rural (bâtiments agricoles, fermes, silos, bâtiments isolés agricoles)
- 20 Activités industrielles - extractions et/ou artisanales et/ou tertiaires et/ou portuaires et/ou aéroportuaires
- 21 Centres commerciaux, supermarchés (y compris parkings, halles et entrepôts)
- 22 Carrières en activités
- 30 Habitat dense, continu, hypercentre
- 31 Ensemble d'habitats collectifs dominant
- 32 Habitat individuel dense (supérieur à 10 unités/hectare)
- 33 Habitat individuel peu dense (inférieur à 10 unités/hectare)
- 40 Équipements publics ou privés avec leurs parkings
- 41 Aéroports, embarcadères bacs fluviaux, croisières
- 42 Autoroutes, routes essentielles, échangeurs
- 43 Voies ferrées
- 50 Urbanisation en cours, friches commerciales ou industrielles - extractions, décharges sauvages

## Approche paysagère et spatiale

### Analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

Part de la surface artificialisée entre 2009 et 2021 à l'échelle (en %)

Source: Portail de l'Artificialisation des Sols



Consommation d'espaces NAF annuelle entre 2011 et 2021 (en ha)

Source : données CCF



## Un territoire qui continue de s'artificialiser à un rythme soutenu

- D'après les données du Portail de l'Artificialisation des Sols : **504 ha d'espaces NAF** consommés entre 2011 et 2021
- D'après les données CCF : **238 ha d'espaces NAF** consommés entre 2011 et 2021

*Un chiffre susceptible d'évoluer avec l'évolution attendue de la base de données CCF d'ici l'automne 2024*

- Un rythme en **diminution constante depuis 2012**
- Une consommation principalement tournée vers **l'habitat**

## Approche paysagère et spatiale

### Analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

#### Des rythmes de consommation d'espaces contrastés

- **5 communes réalisant 28,7% de la consommation d'espaces NAF** entre 2011 et 2021 (68,3 ha) : Buchy, Quincampoix, Fontaine-le-Bourg, Saint-Jean-du-Cardonnay et La Vaupalière
- Une **majorité de communes (26)** ayant consommé **entre 1 et 4,9 hectares** sur la période
- **7 communes** ayant consommé **moins de 1 ha** sur la période

#### ENJEU

Limitier la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF) de manière à respecter l'objectif de réduction de 50% du rythme de consommation d'espaces NAF



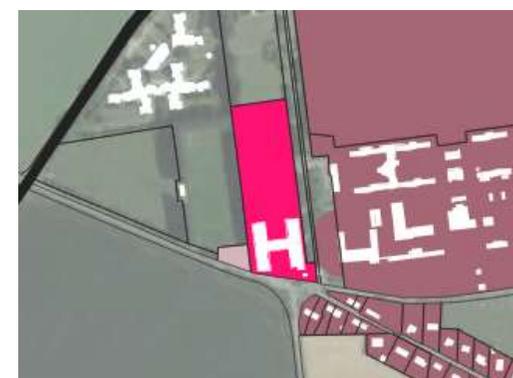
Construction d'un lotissement à Buchy



Extension de zone d'activités à Saint-Jean-du-Cardonnay



Urbanisation diffuse à Saint-Germain-des-Essourts



Extension de l'établissement départemental à Grugny

- Surfaces artificialisées bâties avant 2011
- Surfaces artificialisées non bâties
- Surfaces semi-artificialisées
- Consommation d'espaces entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2021

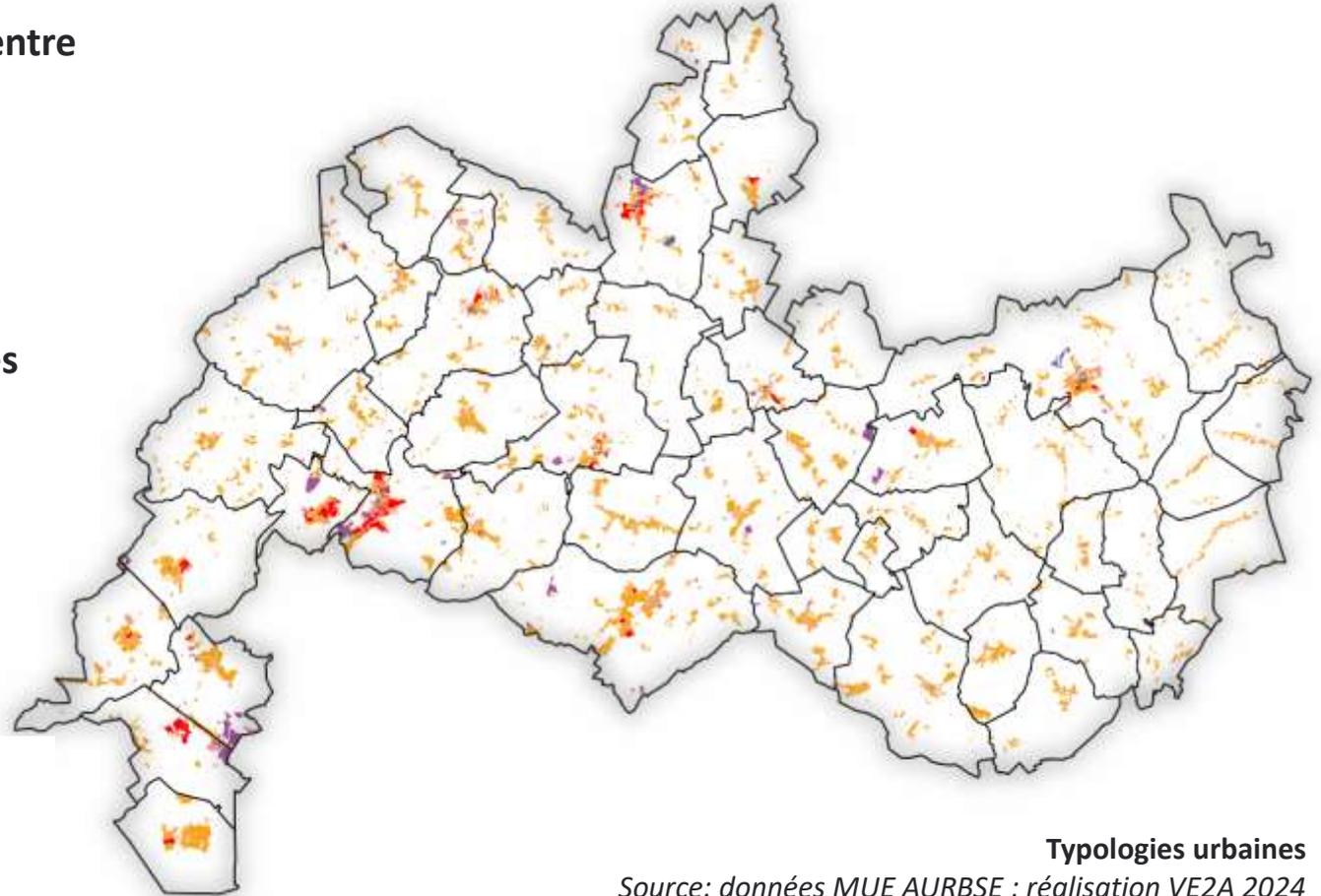
# Approche paysagère et spatiale

## Typologies urbaines

### Un territoire présentant des typologies urbaines relativement homogènes

7 typologies urbaines d'après les travaux de l'AURBSE :

- L'habitat dense, continu, en hypercentre
- L'habitat collectif
- L'habitat individuel dense
- L'habitat individuel peu dense
- Les zones commerciales
- Les activités industrielles, artisanales et tertiaires
- Les équipements publics ou privés



#### Légende

- Habitat dense, continu, hypercentre
- Ensemble d habitats collectifs dominant
- Habitat individuel dense
- Habitat individuel peu dense
- Zones commerciales
- Zone d'activités industrielles, artisanales, tertiaires
- Equipements publics ou privés

**Typologies urbaines**

Source: données MUE AURBSE ; réalisation VE2A 2024

# Approche paysagère et spatiale

## Typologies urbaines

L'habitat dense, continu



L'habitat individuel dense



Les zones commerciales



Les équipements publics et privés



L'habitat individuel peu dense



### ENJEUX

Concilier le développement de nouvelles formes d'habitat plus denses avec cohérence urbaine et architecturale

Lutter contre l'homogénéisation des nouvelles constructions

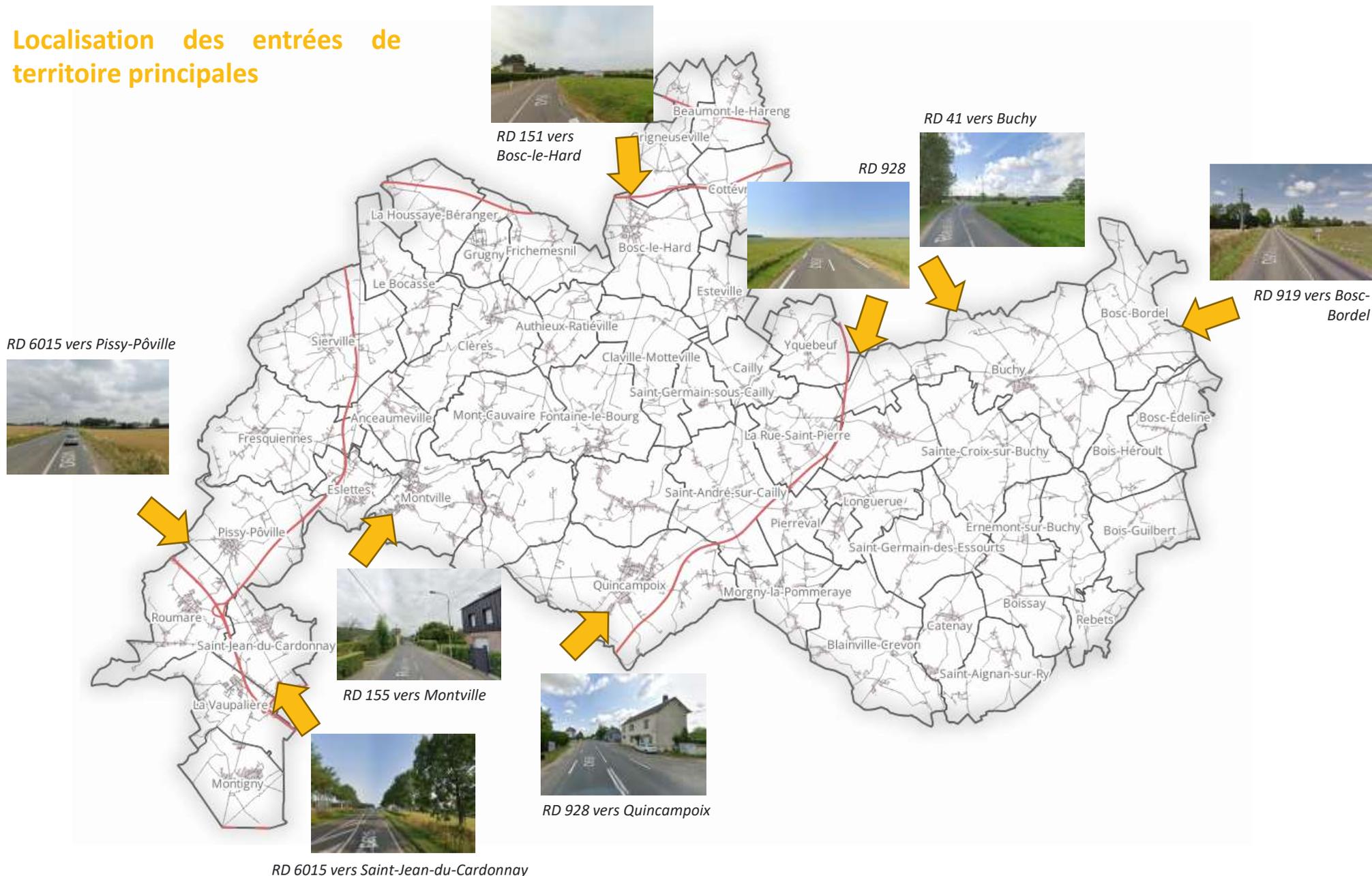
Assurer une meilleure intégration urbaine des opérations, notamment en matière de lien avec les centre-bourgs, ainsi qu'une meilleure intégration paysagère en limite de tissu urbain

Encadrer l'évolution du bâti existant dans le respect de ses caractéristiques urbanistiques et architecturales

# Approche paysagère et spatiale

## Entrées de territoire

### Localisation des entrées de territoire principales



# Approche paysagère et spatiale

## Entrées de ville

### Des entrées de ville offrant des perspectives contrastées sur les communes

Des évolutions récentes venant fragiliser la lecture et la qualité des entrées de ville :

- Une **végétation arborée** aux abords de l'entrée de ville **qui tend à disparaître** au grès des extensions urbaines
- Des opérations en extensions **n'ayant pas toujours intégré de traitement** permettant de faire la **transition entre urbain et rural**
- Une **urbanisation distendue** qui se perpétue et limite la compréhension des entrées de ville
- Une **urbanisation linéaire**, dans le cas de certaines communes historiquement organisées autour d'une voie, rendant moins claire la lecture du paysage

#### ENJEU

Préserver et améliorer, lorsque cela est possible, l'intégration paysagère et urbaine des entrées de ville



*Rue du Moulin à Vent vers Sierville ; exemple d'entrée de ville où les éléments naturels ont été préservés*



*RD 47 vers Bosc-Guérand-Saint-Adrien ; entrée de ville marquée par une opération récente de lotissement avec proposition d'intégration paysagère (haies, boisements)*



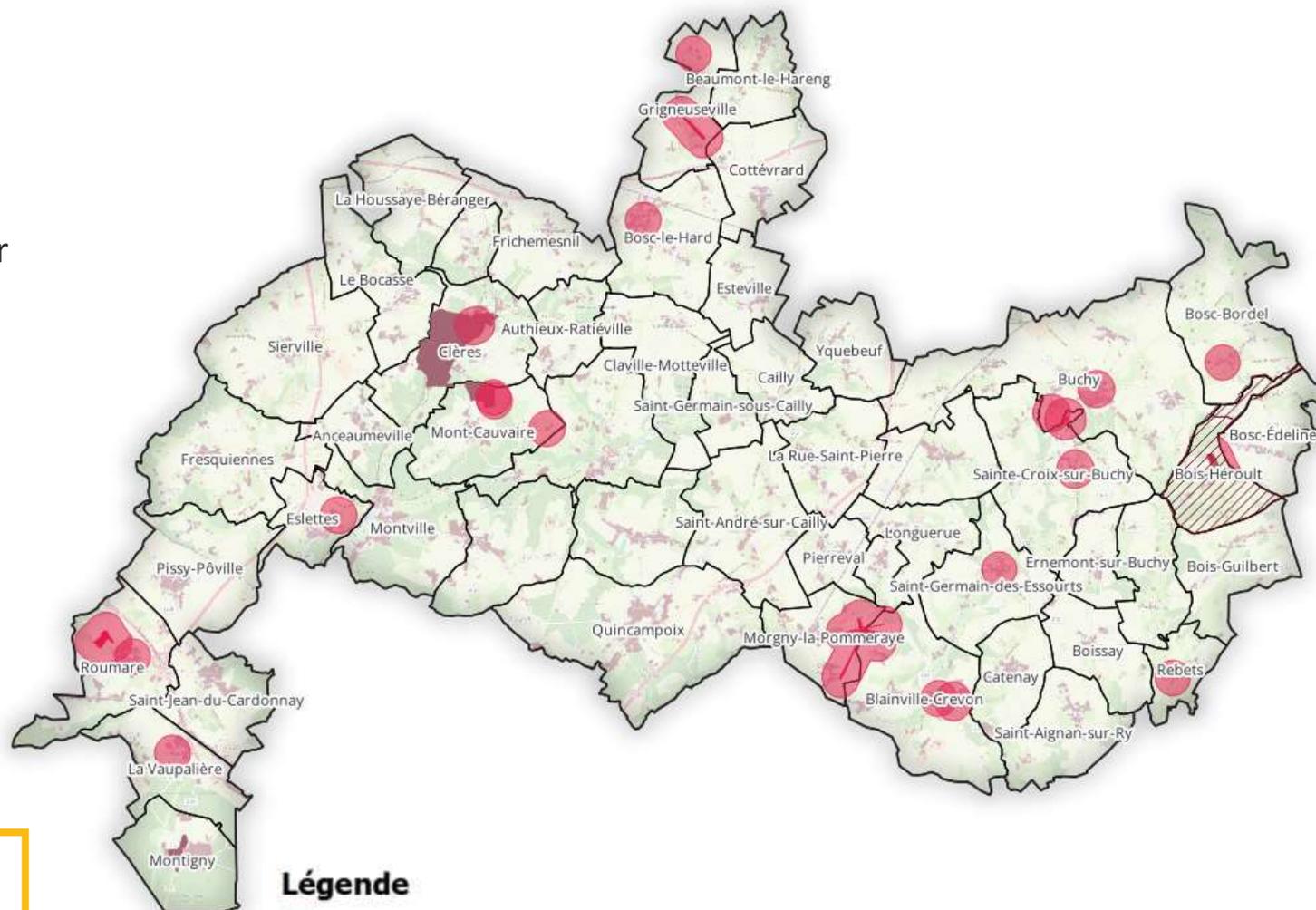
*Rue du Hamel vers les Authieux-Ratiéville ; urbanisation distendue limitant la lecture de l'entrée de ville*

# Approche paysagère et spatiale

## Patrimoine

### Un patrimoine diversifié

- **1 site patrimonial remarquable** : le SPR du Domaine de Bois-Hérault sur l'ensemble de la commune
- **22 Monuments Historiques classés ou inscrits**
- **10 sites classés ou inscrits**



### Légende

- ▨ Site patrimonial remarquable
- Périmètre de protection autour des Monuments Historiques
- Site classé ou inscrit

### ENJEU

Préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager du territoire

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX  
**Environnement et risques**

# Environnement

## Les espaces naturels

### Une biodiversité qui se concentre dans les vallées

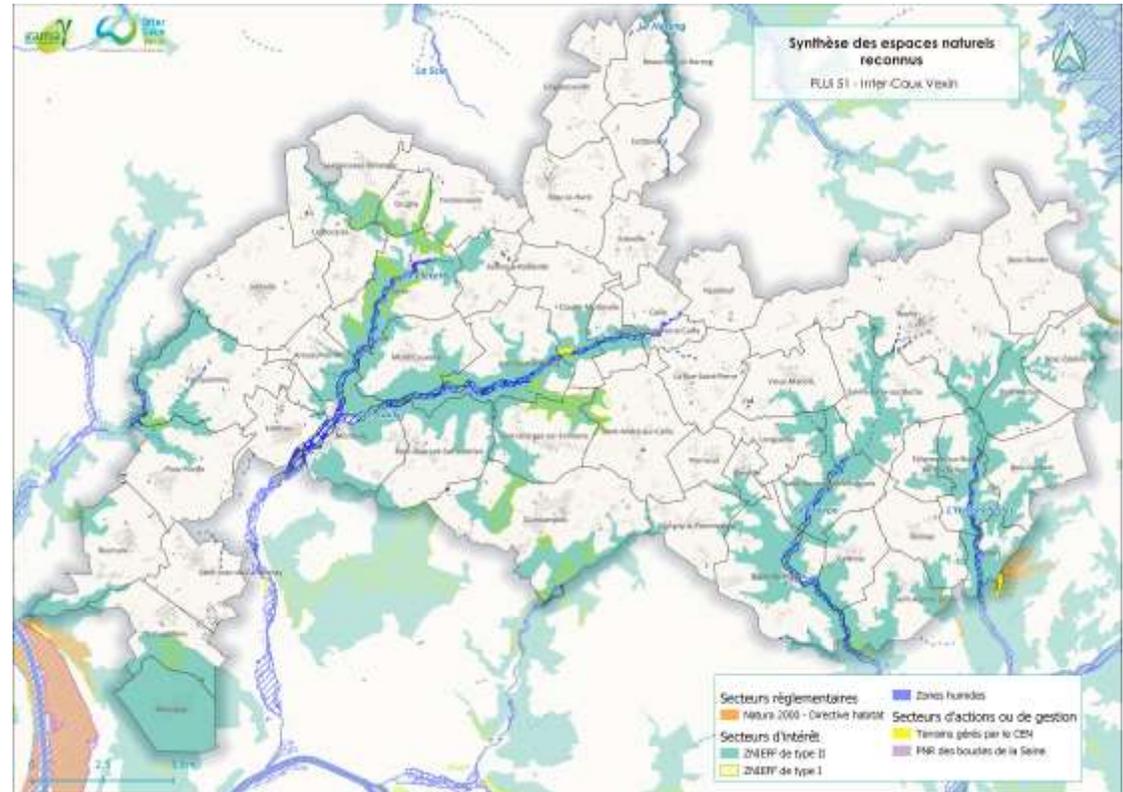
Une grande diversité de milieux naturels partiellement reconnus :

- **¼ du territoire concerné par une ZNIEFF**
- Les **ZNIEFF de type I** : petits secteurs remarquables comme les prairies, le bois et l'étang de Gouville à Claville-Motteville, les bords de la Clérette à Clères ou encore la prairie du Crevon à Saint-Germain-des-Essourts
- Les **ZNIEFF de type II** : qui correspondent à de grandes entités géographiques autour des vallées : la vallée du Cailly ou encore la vallée du Crevon
- **1 site Natura 2000** : « Pays de Bray » Cuestas Nord et Sud sur la commune de Saint-Aignan-sur-Ry et Rebets
- **2 espaces gérés par le Conservatoire d'Espaces Naturels** : la Ferme du Héron et l'étang de Gouville
- Des espaces naturels non protégés mais qui façonnent le territoire : bosquets sur la plateaux, mares dans les villages,...



Vallée du Crevon, ZNIEFF de type II.

Source : GAMA Environnement.



Synthèse des espaces naturels.

Source : GAMA Environnement.



Les bords de la Clérette, ZNIEFF de type I.

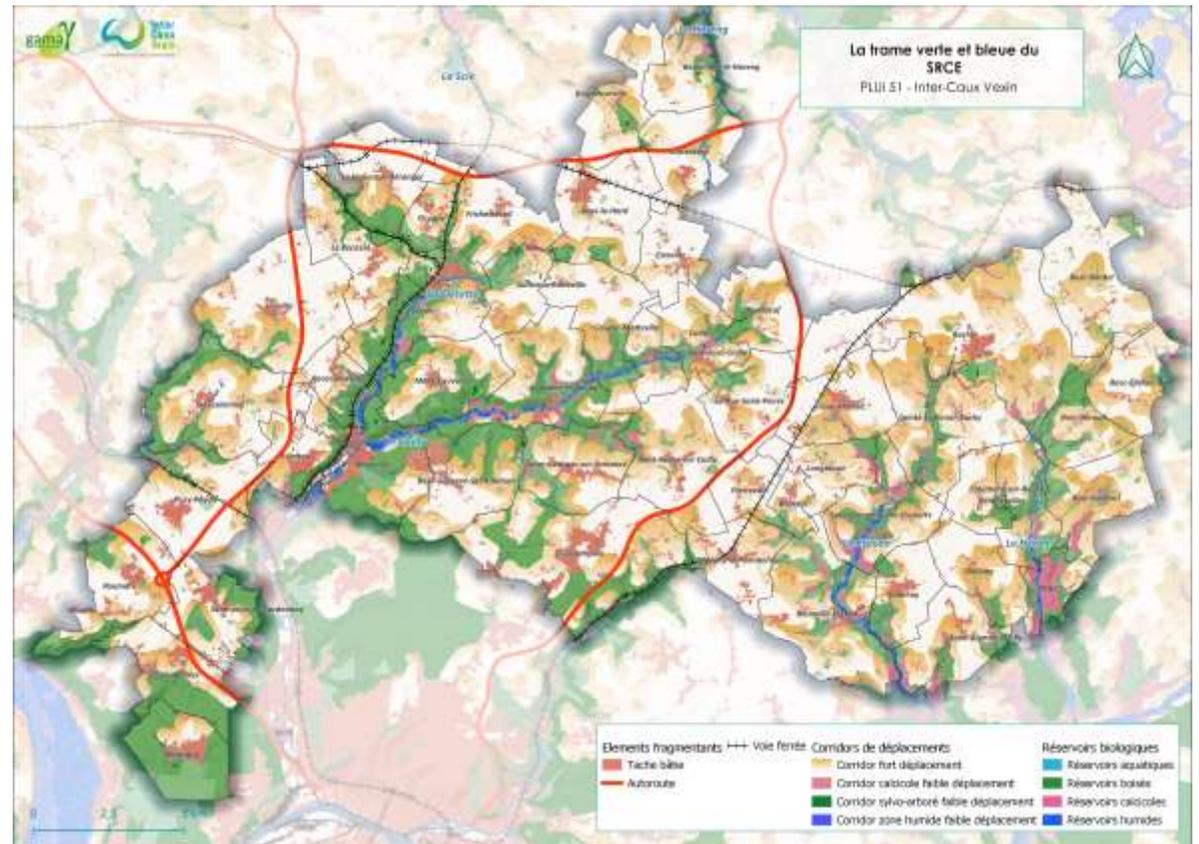
Source : Maps.

# Environnement

## Les espaces naturels

### La Trame Verte et Bleue

- Une trame verte et bleue qui s'articule autour des vallées du territoire
- Des **réservoirs de biodiversité** et des **continuités écologiques** (aquatiques, boisés, humides et calcicoles) reliés aux territoires voisins par le réseau hydrographique et les espaces boisés
- **Un recul des éléments de paysage favorables à la biodiversité sur les plateaux agricoles** en raison de l'évolution des pratiques agricoles : disparition des vergers, du réseau bocager et diminution des prairies permanentes
- **Des éléments fragmentants au sein de la TVB** : des infrastructures routières structurantes pour relier la Métropole de Rouen, des cultures de champs ouverts avec une absence de végétation et une urbanisation dense notamment sur la partie ouest du territoire



Vallée d'Héronnelles.

Source : GAMA Environnement.



Champs ouverts et autoroute à Saint-André-sur-Cailly.

### La Trame Verte et Bleue.

Source : GAMA Environnement.



# Trame verte et bleue

## Paysages Plateaux

### Constats

L'agriculture occupe une place dominante dans l'occupation des sols et constitue une part importante de l'identité du territoire. Le développement des grandes cultures sur les plateaux est observé, même si les formes d'agricultures diffèrent selon la typologie du territoire.

### Dynamique du territoire :

- Diminution de l'élevage associée au retournement des prairies,
- Réduction de la SAU totale
- Le maintien des prairies permanentes est important, ces milieux ayant un intérêt environnemental majeur.
  - Habitats riches de biodiversité,
  - Préservation de la qualité de l'eau (filtration naturelle),
  - Lutte contre certains risques naturels (ruissellement ou érosion des sols).

Les oiseaux des milieux agricoles ont perdu plus du tiers de leurs effectifs en 30 ans. L'uniformisation des paysages et les pesticides sont responsables de cette situation. Ce n'est pas la seule raison puisque la disparition du bocage a également un rôle majeur. Il a par exemple, entraîné la perte de plus de 50 % de la population du bruant jaune



### Chiffres clés

68% de la surface du territoire est agricole soit **30 024 ha** (2021)

76% cultivés et 24% en prairies permanentes (2021)

Une réduction de près de 8% des prairies permanentes depuis 2018

Division par **5** du nombre d'exploitations mais augmentation de la SAU moyenne des exploitations (**x4**) entre 1970 et 2020

**14 000** mares dans l'ex Haute-Normandie mais environ **90%** ont été rebouchées depuis le début du Xxème siècle

Aujourd'hui environ **632** mares sur le territoire du PLUi 51

### Espèces affiliées

#### Plantes messicoles

Annuelles, indigènes (ou assimilées), liées spécifiquement aux cultures céréalières d'hiver (et parfois au colza). Elles sont actuellement en voie de raréfaction suite à l'intensification des pratiques agricoles. On peut citer, comme exemple, la Petite ciguë.



Petite ciguë (*Aethusa cynapium*)



Coquelicot (*Papaver rhoeas*)

#### Plantes mellifères

Plantes nectarifères prisées des pollinisateurs, les mellifères comme le Coquelicot fleurissent tout au long de l'année. Elles possèdent également une morphologie adaptée aux pollinisateurs.



Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*)



Edicnème criard (*Burhinus oedicnemus*)

#### Champs et cultures

Vergers, cultures et prairies sont le paradis des arthropodes et des petits rongeurs, attirant de nombreux oiseaux diurnes ou nocturnes. Nous pouvons citer le Busard Saint-Martin, rapace protégé et menacé en France ou l'Edicnème criard, oiseau cryptique des milieux ouverts, nichant sur les sols secs et caillouteux.

# Trame verte et bleue

## Paysages Plateaux



### Zoom sur...

#### ... les mares



Les objectifs du Programme Régional d'Actions en faveur des Mares de Normandie sont multiples :

- Recenser les mares,
- Connaître leur répartition, leur diversité et leur fonctionnement en réseaux,
- Restaurer, entretenir et protéger ces milieux,
- Créer une synergie entre les différents acteurs.

Seuls milieux aquatiques des plateaux et autrefois très nombreuses (besoins domestiques et agricoles), les mares ont fortement régressé (remblayées ou comblement naturel par manque d'entretien).

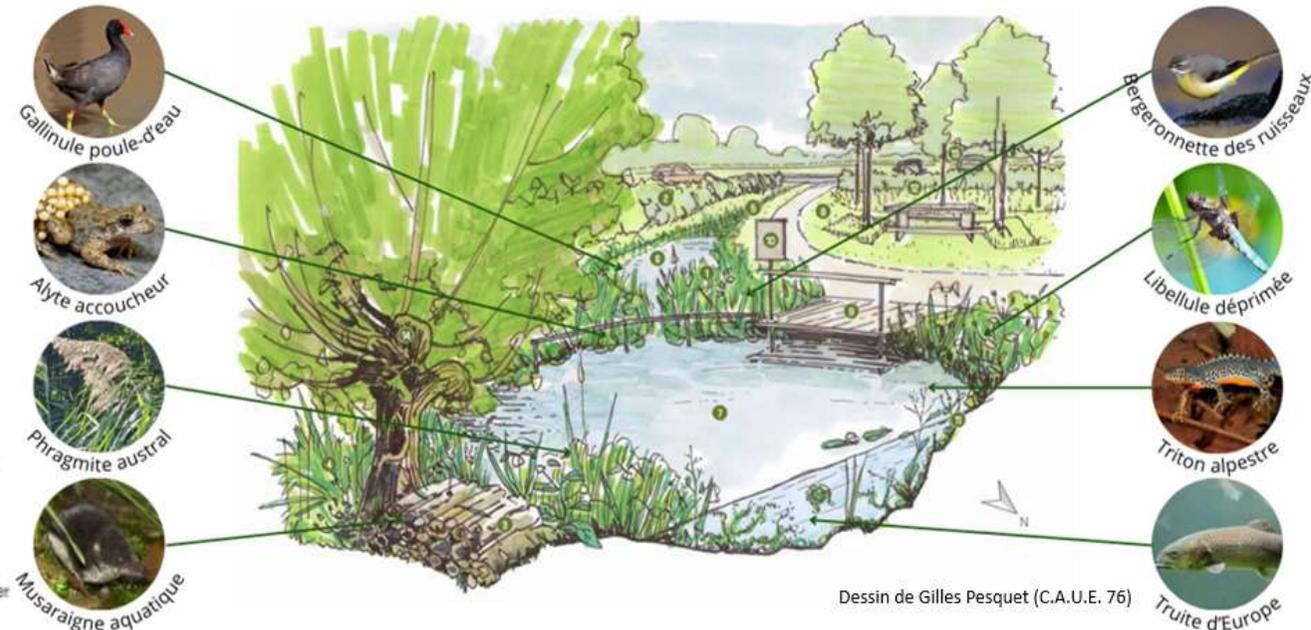
Les mares ont un rôle :

- hydraulique,
- économique,
- culturel,
- sociale,
- éducatif,
- écologique.

Le curage :

- Selon les conditions du milieu, tous les 15 à 20 ans, à l'automne.
- Si beaucoup d'envasement et pas d'espèces patrimoniales.
- Forte perturbation du milieu donc conserver un secteur non curé pour permettre le réensemencement naturel.
- Redessiner les berges abruties pour obtenir une faible pente (stabiliser les berges, faciliter l'entretien, protection contre l'érosion, sécuriser la mare, augmenter la biodiversité).
- Laisser les boues extraites à proximité pendant 1 semaine pour permettre aux larves et petits animaux de rejoindre l'eau, puis les utiliser comme épandage.
- Conserver une profondeur d'au moins 1m20 pour se prémunir du gel mais avec un profil irrégulier du fond de la mare pour multiplier les micro-habitats. Ne pas dégrader la couche argileuse qui fait l'étanchéité de la mare.
- Utiliser du matériel propre pour éviter la dispersion d'espèces végétales envahissantes. L'entretien courant de la mare et de ses abords s'inscrit dans une logique de gestion écologique. Réaliser régulièrement des interventions simples et peu coûteuses, limite les interventions plus lourdes et plus onéreuses comme le curage.

- 1 Création d'une bande enherbée d'au moins 1,50 m qui sera fauchée à l'automne
- 2 Haie vive d'essences locales orientée Est
- 3 Tas de bois et/ou de pierres, refuges pour la petite faune
- 4 Zone refuge non coupée pour créer un espace de tranquillité pour la petite faune
- 5 Création d'une noue ou fossé pour délester les eaux de ruissellement de la route
- 6 Création d'une « marette » (espace intermédiaire) pour ne pas polluer la mare
- 7 Ensoleillement maximum pour oxygéner l'eau de la mare
- 8 Accès tondu pour orienter les déplacements des visiteurs
- 9 Point d'observation
- 10 Panneau pédagogique (interdiction d'introduire des espèces, rôles des mares, aspects sécuritaires...)
- 11 Profils de berges variés (sur au moins 1/3 de son contour) et fond irrégulier permettant le développement d'une végétation diversifiée
- 12 Aire d'accueil des visiteurs (bancs, tables de pique-nique...) située en retrait du plan d'eau
- 13 Zone de stationnement séparée du site par une haie champêtre
- 14 Arbre [ici taillé en têtard] qui contribue à diversifier les habitats



Dessin de Gilles Pesquet (C.A.U.E. 76)

# Trame verte et bleue

## Paysages Plateaux

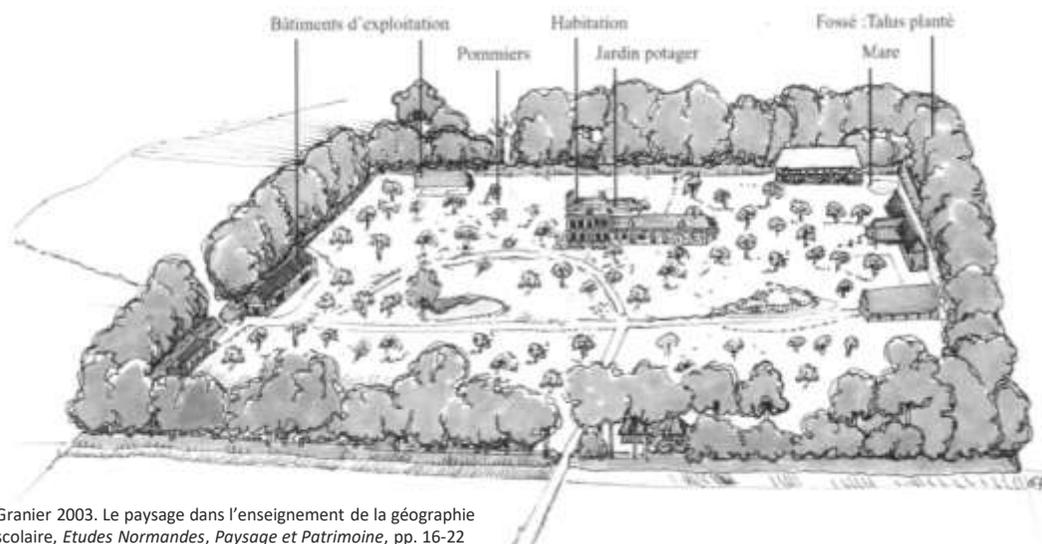
### Zoom sur...

#### ... les haies bocagères et les clos masures

Primordiales a de nombreux égards, les **haies bocagères** ont pour principaux objectifs :

- La conservation de la biodiversité
- La protection des animaux d'élevage et des cultures
- L'augmentation des rendements agricoles
- Le stockage du carbone et la production de bois
- La stabilisation et l'enrichissement des sols
- La régulation des inondations et l'épuration des eaux
- La fonction de barrière physique contre les produits phytosanitaires

Écosystème complexe, elles abritent une diversité floristique et faunistique très importante. Une haie bocagère est composée de plusieurs essences d'arbres et d'arbustes disposées en strates différenciées. Elle est constituée de végétaux locaux, indigènes adaptés à la fois au climat et au sol.



Les **clos masures** sont des constructions traditionnelles du pays de Caux. Elles sont constituées de plusieurs bâtiments (habitation et exploitation), dans un pré clos de talus plantés, entourant un verger.

Granier 2003. Le paysage dans l'enseignement de la géographie scolaire, *Etudes Normandes, Paysage et Patrimoine*, pp. 16-22

# Trame verte et bleue

## Paysages Plateaux

### Enjeux

- Maîtriser l'étalement urbain et lutter contre le mitage des espaces agricoles.
- Maintenir une agriculture comme fonction de production et d'entretien de l'espace, en particulier sur les rebords de plateaux davantage sujets à l'extension urbaine.
- Privilégier les auxiliaires de cultures (syrphes, chrysopes, carabes, trichogramme...) plutôt que les produits phytosanitaires pour préserver les écosystèmes.
- Réduire la lutte contre les adventices dont le rôle est, pour la plupart, bénéfique aux cultures.

La perte des prairies dû à leur retournement au profit des cultures, réduit la perméabilité des sols aux eaux pluviales, ce qui augmente les phénomènes de ruissellement.

### Exemples du territoire

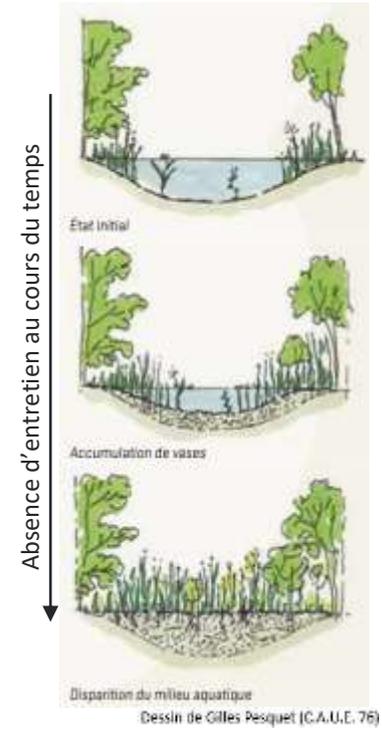
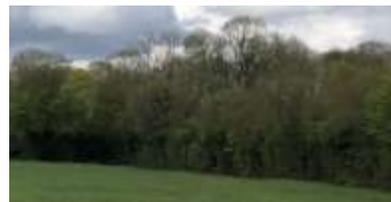
- Mise en place de culture sans labour, des intercultures (CIPAN), des jachères...
- Plantation de fascines, de haies bocagères.
- Mise en place de plan de gestion ou de réhabilitation des mares.

### Actions conseillées

- Mise en place de corridors écologiques permettant aux espèces de se déplacer entre les différents îlots de biodiversité (ne pas oublier de connecter milieux terrestres et aquatiques pour permettre le déplacement des amphibiens lors de leur reproduction).

### Les mares :

- Limiter l'eutrophisation dû à l'intensification des pratiques.
- Réduire la pollution des eaux de la nappe et les perturbations anthropiques.
- Entretenir les berges afin d'éviter la fermeture de la mare.
- Ne pas introduire d'espèces (crassule de Helms, tortue de Floride...) provoquant le déséquilibre du milieu.



### Le petit +

Les haies contribuent à un système agricole plus durable et respectueux de l'environnement. «Déplacer» une haie ne conserve ni la biodiversité qu'elle hébergeait, ni la qualité et la quantité des services qu'elle rendait.

La reconstitution des haies est un premier pas mais la préservation des anciennes haies est plus importante.

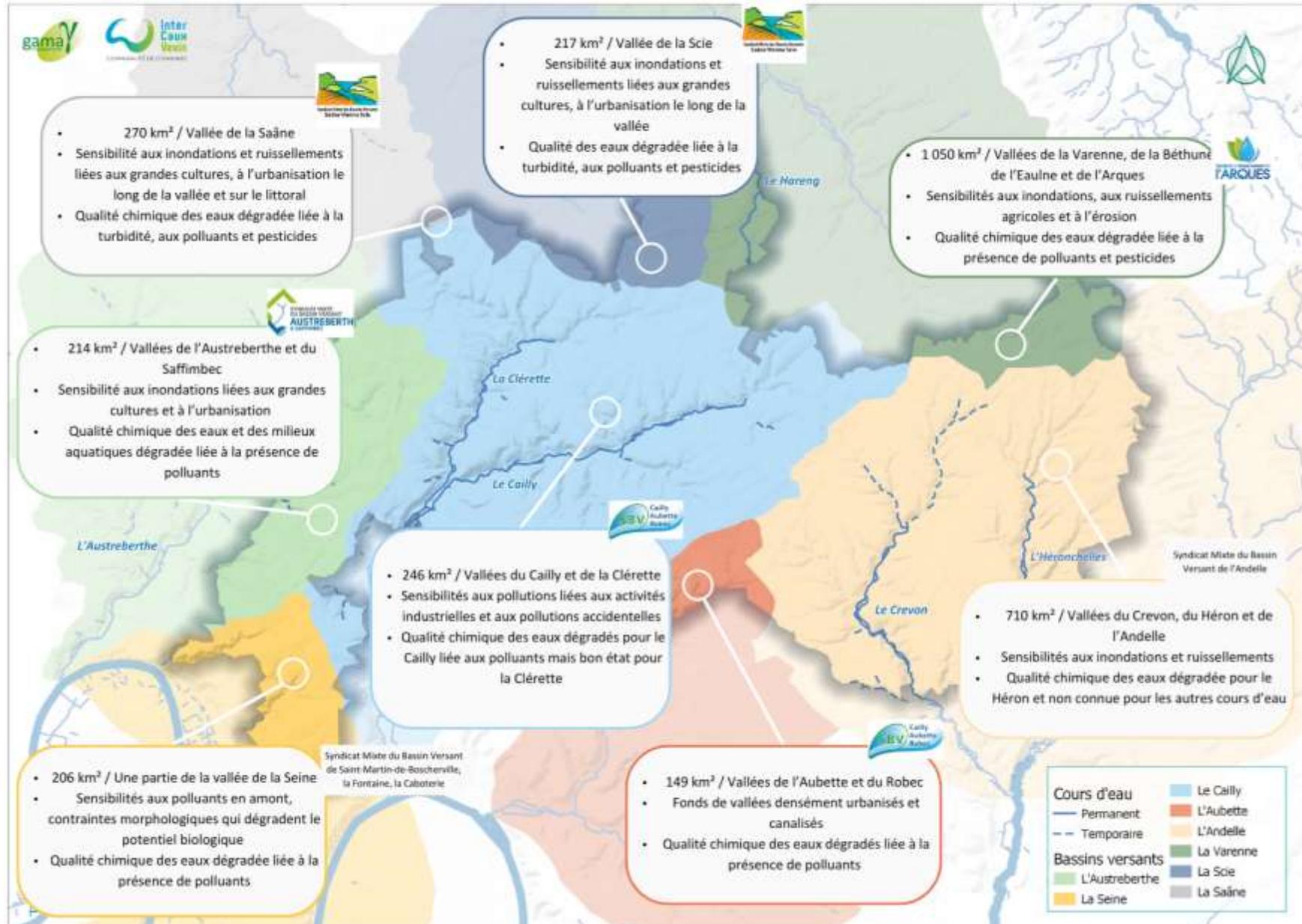


# Environnement et risques

## Les milieux physiques – Caractéristiques des bassins versants

Caractérisation des bassins versants et identification des acteurs du territoire sur le territoire Inter-Caux Vexin 51.

Source : GAMA Environnement

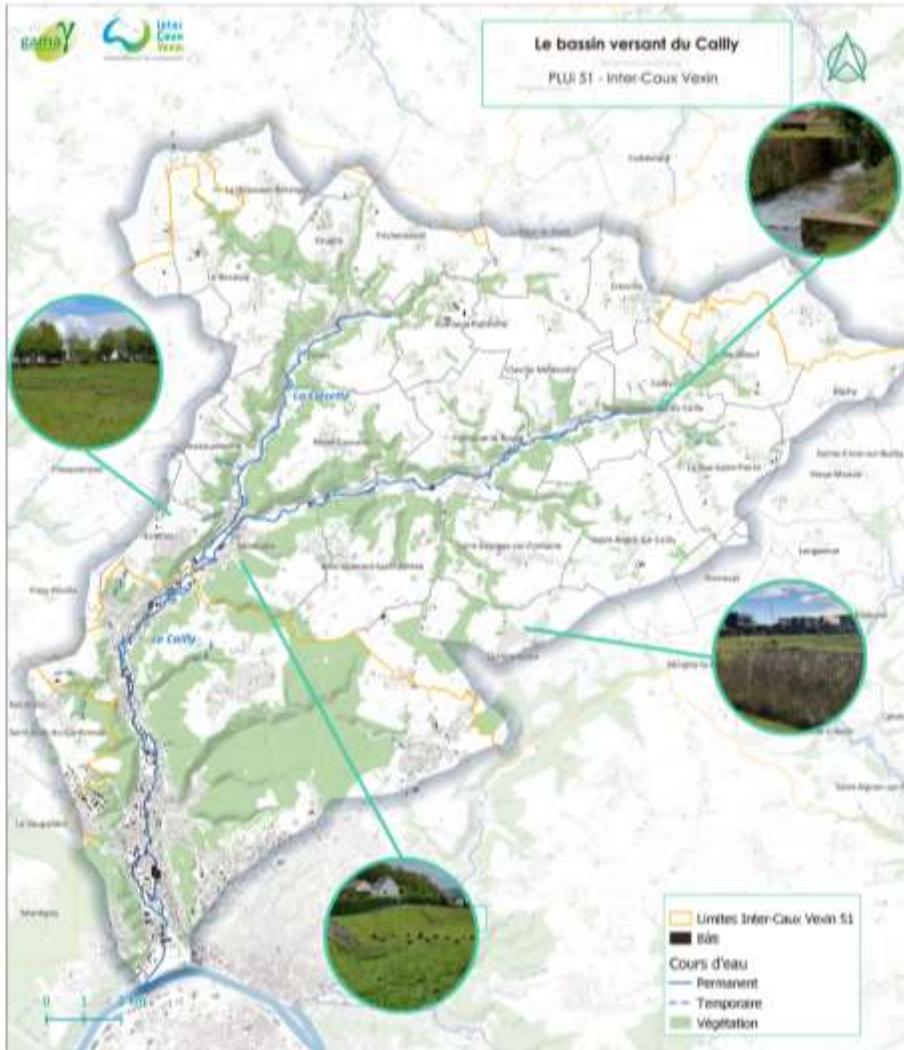


# Environnement et risques

## Les milieux physiques – Le bassin versant du Cailly

Cartographie du bassin versant du Cailly et aménagements hydrauliques réalisés par le Syndicat de Bassin Versant Cailly, Austreberthe, Robec.

Source : GAMA Environnement



### Quelle typologie ?

Le Bassin Versant du Cailly couvre une superficie de 246 km<sup>2</sup> et constitue le principal bassin versant au sein du périmètre du PLUi 51 Inter-Caux Vexin. Le Cailly prend sa source dans la commune du même nom et traverse le territoire jusqu'à Montville. La Clérette, affluent du Cailly, fait également partie du bassin.

Dans sa partie amont, jusqu'à Montville, le Cailly s'écoule dans un environnement rural, dominé par l'activité agricole de grandes cultures. Dans sa partie aval, le Cailly s'écoule dans un environnement urbain. De nombreuses activités industrielles se sont développées dans la vallée, comme à Montville afin d'exploiter cette énergie hydraulique. A cette fin, de nombreux aménagements ont été réalisés sur le cours d'eau, modifiant sa morphologie. Des stations d'épuration de collectivités et d'industries se sont également installées. La STEP de Montville est la plus importante en termes de capacité.

### Quels enjeux ?

- La pollution du cours d'eau et des nappes souterraines liée aux activités industrielles et des rejets accidentels
- Les inondations et les coulées boueuses corrélée à l'urbanisation croissante au sein de secteurs à enjeux et la réduction des prairies
- L'érosion ou l'artificialisation des berges, le remblais des zones humides
- Le désherbage des territoires et la pression phytosanitaire pendant la période de recharge de la nappe

### Quelles actions ?

- La mise en place du SAGE Cailly-Aubette-Robec
- Des études d'aménagement hydrauliques douces sur les bassins de l'Aubette / Robette et Clérette / Cailly pour étudier les aléas érosion et inondation et permettre des aménagements

# Environnement

## L'évolution du paysage

### Une tendance à la simplification du paysage

- Un agrandissement de la taille des parcelles cultivées et la simplification du paysage
- Un retournement des prairies, au profit des cultures céréalières. Ce phénomène accentue le ruissellement, problématique déjà fortement présente sur le territoire
- Un développement des grandes cultures industrielles : blé, orge et culture du lin
- Un développement de l'urbanisation dans les villes et villages, au détriment de l'activité agricole
- Des franges urbaines qui mériteraient d'être mieux travaillées avec le monde agricole
- Des boisements et bosquets sur les plateaux, conservés au fil des années



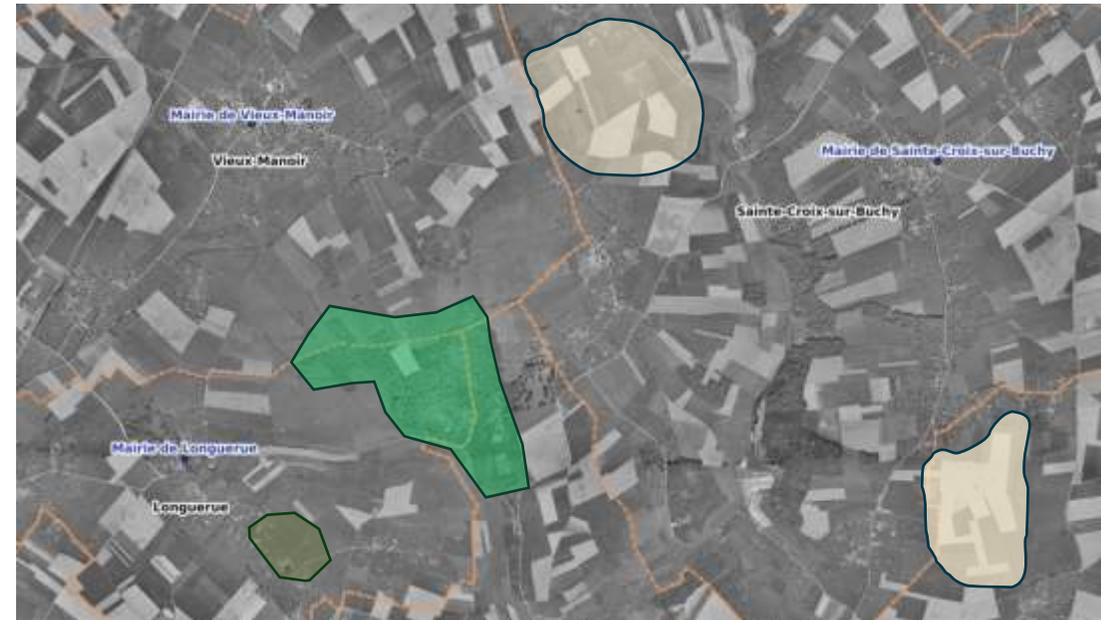
Grandes cultures et boisements à Ernemont-sur-Buchy.

Source : GAMA Environnement.



Absence de frange entre l'espace urbain et l'espace bâti à Quincampoix.

Source : GAMA Environnement.



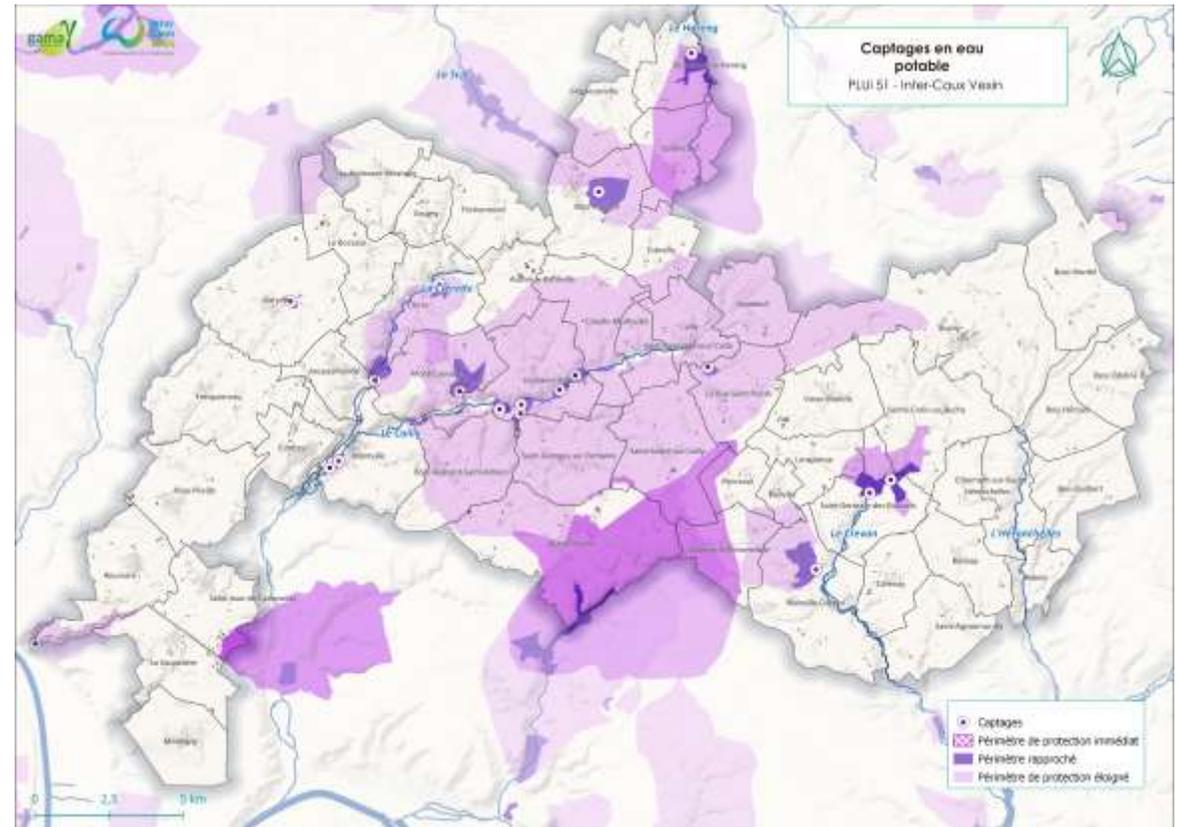
Evolution du paysage entre les années 1950 et aujourd'hui.

Source : Maps

# Environnement

## La ressource en eau

- La présence de **17 captages sur le territoire** avec des périmètres associés
- La totalité des captages **puisent dans les nappes d'eau souterraines**
- **Une ressource en eau en tension, avec un équilibre précaire ente la recharge de l'aquifère et la demande en eau** ce qui nécessite des interactions locales entre syndicats pour limiter les pénuries en cas de sécheresse
- **Des eaux souterraines avec un mauvais état qualitatif** car vulnérables au pollutions dans un contexte karstique avec de forts ruissellements
- **Des problématiques de turbidité** sont recensées sur le secteur de Mont-Cauvaire à cause des eaux pluviales et du ruissellement, rendant l'eau impropre à la consommation
- **Des eaux de surface en mauvais état chimique** à cause de la présence de **pesticides et polluants liés à l'activité agricole** mais aussi de la **présence de polluants d'origine industrielle** et du **mauvais fonctionnement des systèmes d'assainissement**
- **Des travaux qui visent à améliorer la qualité et la disponibilité en eau, portés par les syndicats** du territoire comme la mise en place du programme d'actions pour la protection du captage de Blainville-Crevon



**Localisation des points de captage.**

Source : GAMA Environnement.

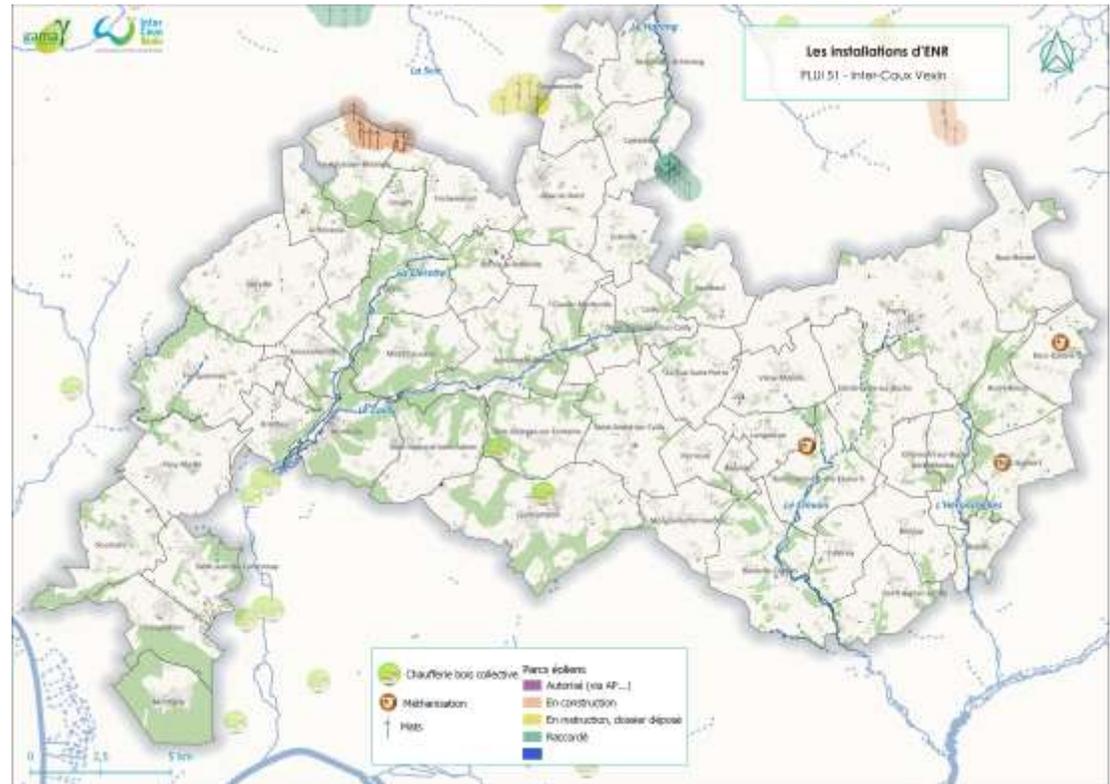
Le volume de production d'eau potable pour les captages peut être revu à la baisse lors des renouvellements des DUP

Autorité	Captages	Débit journalier	Total / j	Capacité de production théorique à l'année (*365 j)	Volumes produits (année)	Volumes consommés (date RPQS dispo.)
SIAEPA Crevon	Forage de Blanville-Crevon	1280 m3/j	2480 m3/j	905 200 m3	761 626 m3	628 167
	2 captages à Saint-Germain-des-Essourts	1200 m3/j				
SIAEPA Montville	Clères route du Mont-Cauvaire	600 m3/j	6000 m3/j	2 190 000 m3	1 151 928 m3	996 358
	Hénoeuville la fontaine	2000 m3/j				
	Montville les Anglais F1	2200 m3/j				
	Montville les Anglais F2					
	Montville les Sondres	1200 m3/j				
SIAEPA de Sierville	Sierville	75 m3/j	1605 m3/j	585 825 m3	286 127 m3	233 435
	Anceaumeville nouveau S2	1530 m3/j				
	Clères – Nouveau forage S3					
SIAEPA Sigy	Sigy Bethencourt P1	300 m3/j	1950 m3/j	711 750 m3	1 048 997 m3	682 624
	Sigy Bethencourt P2	650 m3/j				
	Sigy Bethencourt P3	1 000 m3/j				
SIAEPA les 3 Sources Cailly, Varenne, Béthune	Forage de la rue Saint-Pierre	1 500 m3/j	6 000 m3/j	2 190 000 m3	1 059 690 m3	669 637
	Forage d'Esclavelles (Radegeule)	600 m3/j				
	Forage de Montérolier	2 200 m3/j				
	Forage de Saint-Martin-Osmonville (La Boissière)	1 100 m3/j				
	Forage de Sommery (Pont de Tôtes)	600 m3/j				
SIAEPA Mont-Cauvaire	Mont-Cauvaire Grand Tendos	400 m3/j		146 000 m3	127 877 m3	91 458
SMAEPA Grigneuseville et Bellencombre	Captage de Bellencombre	450 m3/j	2 500 m3/j	912 500 m3	402 911 m3	250 378
	Forage de Beaumont-le-Hareng	1 400 m3/j				
	Forage de Saint-Maclou-de-Folleville	650 m3/j				

# Environnement

## La transition énergétique

- Une consommation énergétique de près de **1 075 GWh en 2019** sur l'ensemble du territoire (PLUi51 + PLUi13), en baisse depuis 2014
- Une consommation énergétique avant tout dans le **secteur résidentiel (43%)** et les **transports routiers (30%)**
- **Un territoire dépendant aux produits pétroliers**, qui représentent **60% de la consommation énergétique finale en 2019** (dépendance à la voiture individuelle en milieu rural, chauffage au fioul activité agricole,...)
- Une **production d'énergies renouvelables en augmentation constante entre 2014 et 2019**, causée par le développement de l'éolien et des pompes à chaleur
- **La présence de 3 méthaniseurs** sur le territoire situés à Longuerue, Bois-Guilbert et Bosc-Edeline
- Une **production d'EnR qui couvre près de 12,3% de la consommation énergétique du territoire en 2019**



Les installations d'énergies renouvelables sur le territoire.

Source : GAMA Environnement.



Entrée de l'unité de méthanisation des Bosquets à Bosc-Edeline.  
Source : GAMA Environnement.



Vue sur les éoliennes depuis la Houssaye-Béranger.  
Source : Maps

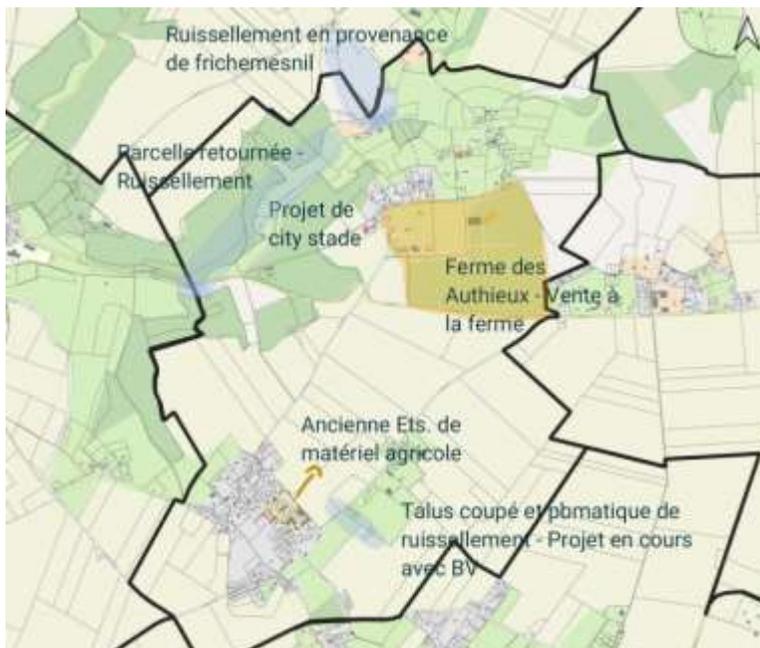
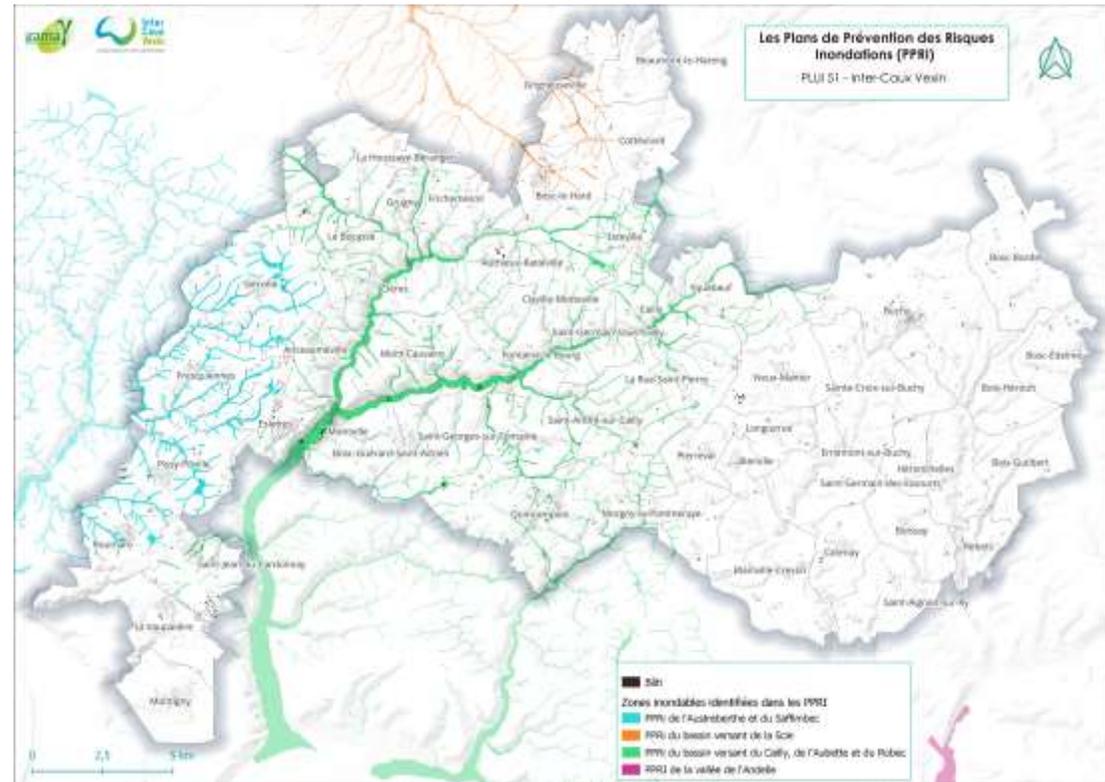


Vue sur les délaissés d'autoroute le long de l'A151  
Source : Maps

# Environnement

## La prise en compte des risques : le risque inondation

- Une très grande majorité du territoire est concerné par un risque d'inondation soit par débordement de cours d'eau, par ruissellement ou par remontée de nappes naturelles.
- Le territoire est concerné par trois Plans de Préventions des Risques Inondations:
  - **Le PPRI Austreberthe et Saffimbec** – Approuvé en janvier 2022 / 6 communes
  - **Le PPRI du bassin versant du Cailly, de l'Aubette et du Robec** – Approuvé en juillet 2022 – 37 communes
  - **Le PPRI du Bassin versant de la Scie** – Approuvé en mai 2020 – 6 communes
  - **Le PPRI de la Vallée de l'Andelle**, au sud-est du territoire, est également à prendre en considération



Les installations d'énergies renouvelables sur le territoire.

Source : GAMA Environnement.

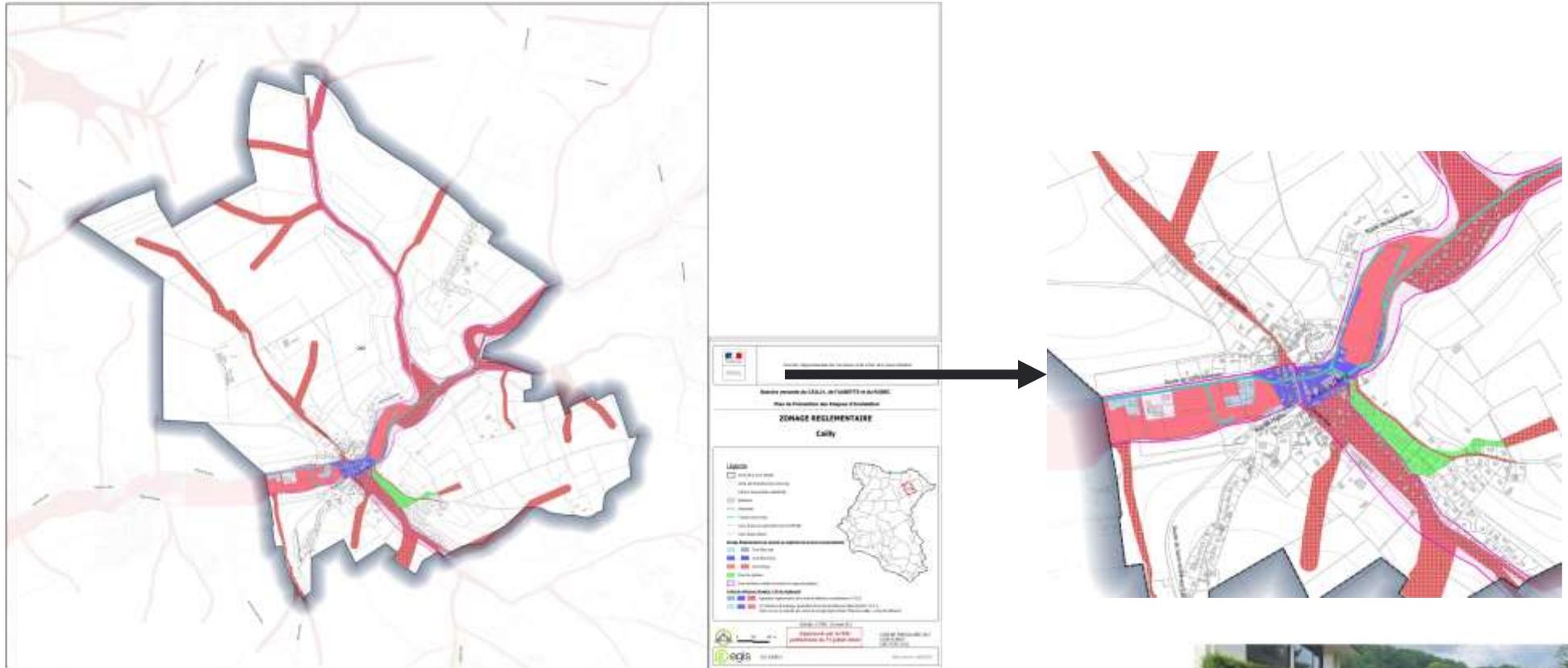


Inondations à Cailly le 22 janvier 2018.

Source : Radio France – Christine Wurtz

# Environnement

## La prise en compte des risques : le risque inondation



Plan de prévention des Risques Inondation du bassin versant de la vallée du Cailly, sur la commune de Cailly.

Source : Préfecture Seine-Maritime.

Une **consultation a été lancée pour la réalisation de bilans hydrologiques** sur les communes de : Bois-Guilbert, Bois-Hérault, Boissay, Bosc-Bordel, Bosc-Edeline, Bosc-Roger-sur-Buchy, Buchy, Catenay, Ernemont-sur-Buchy, Héronnelles, Longuerue, Rebets, Sainte-Croix-sur-Buchy, Vieux-Manoir

La commune de **la Vaupalière** fera l'objet d'une étude pour la réalisation d'un Schéma de Gestion des Eaux Pluviales (SGEP)



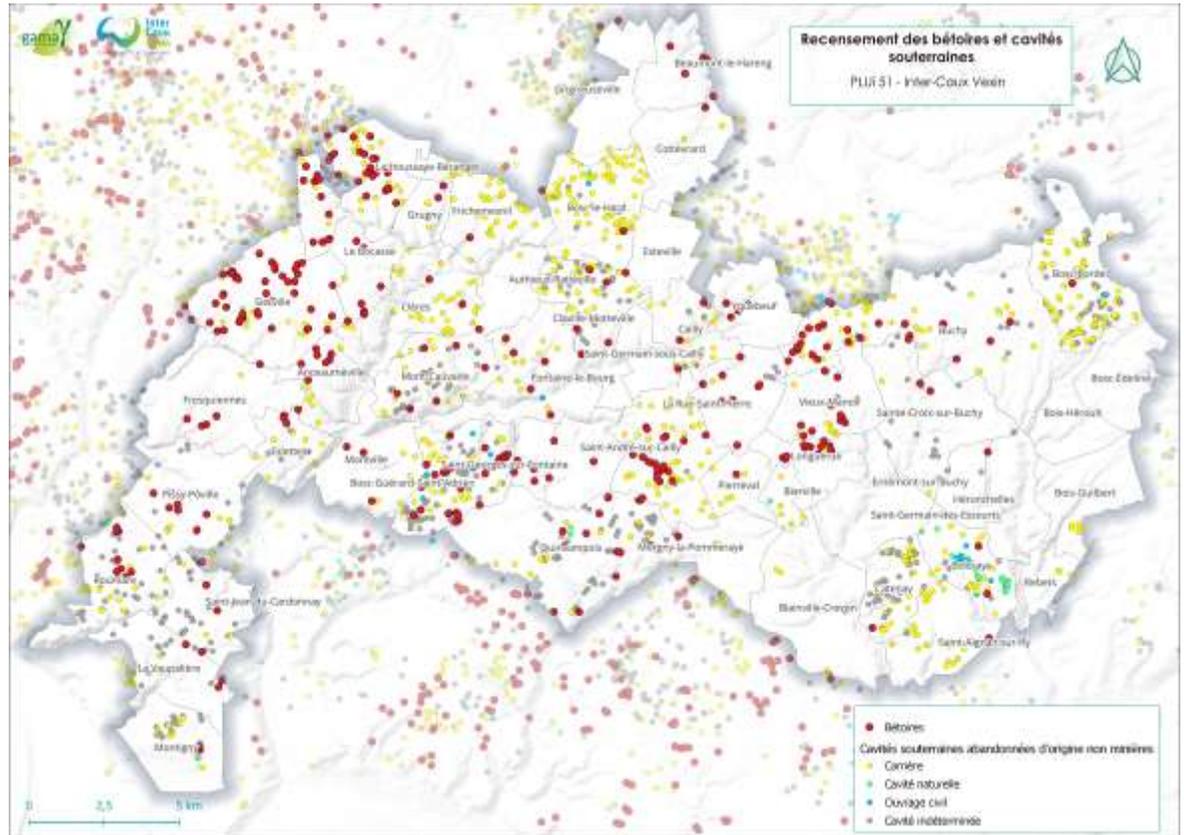
Coulée de boues à Clères après l'orage du 2/06/2021

Source : Paris Normandie

# Environnement

## La prise en compte des risques : les mouvements de terrain

- La plupart des communes sont touchées par l'éventuelle présence d'une ou plusieurs cavités souterraines. Les communes de Fresquiennes, Grigneuseville, Beaumont-le-Hareng, Esteville, Saint-Germain-sur-Cailly, Saint-Georges-sur-Fontaine, Héronnelles, Bois-Hérault et Bosc-Edeline semblent moins touchées par ce risque.
- Quatre « points chauds » en matière de cavités, à savoir le sud-ouest autour de Roumare, le long et aux alentours de la vallée du Cailly, au sud-ouest dans le secteur de Catenay et au nord-est sur la commune de Bosc-Bordel. Cette dernière est la plus concernée par cet aléa avec 161 cavités recensées sur son territoire.
- Des mouvements de terrain de type effondrement ont été identifiés dans plusieurs communes, notamment à l'ouest du territoire comme à Sierville, Fresquiennes, Clères ou encore Esteville.



Les installations d'énergies renouvelables sur le territoire.

Source : GAMA Environnement.



Carte des effondrement de terrain sur la commune de Sierville.

Source : BRGM

# Environnement

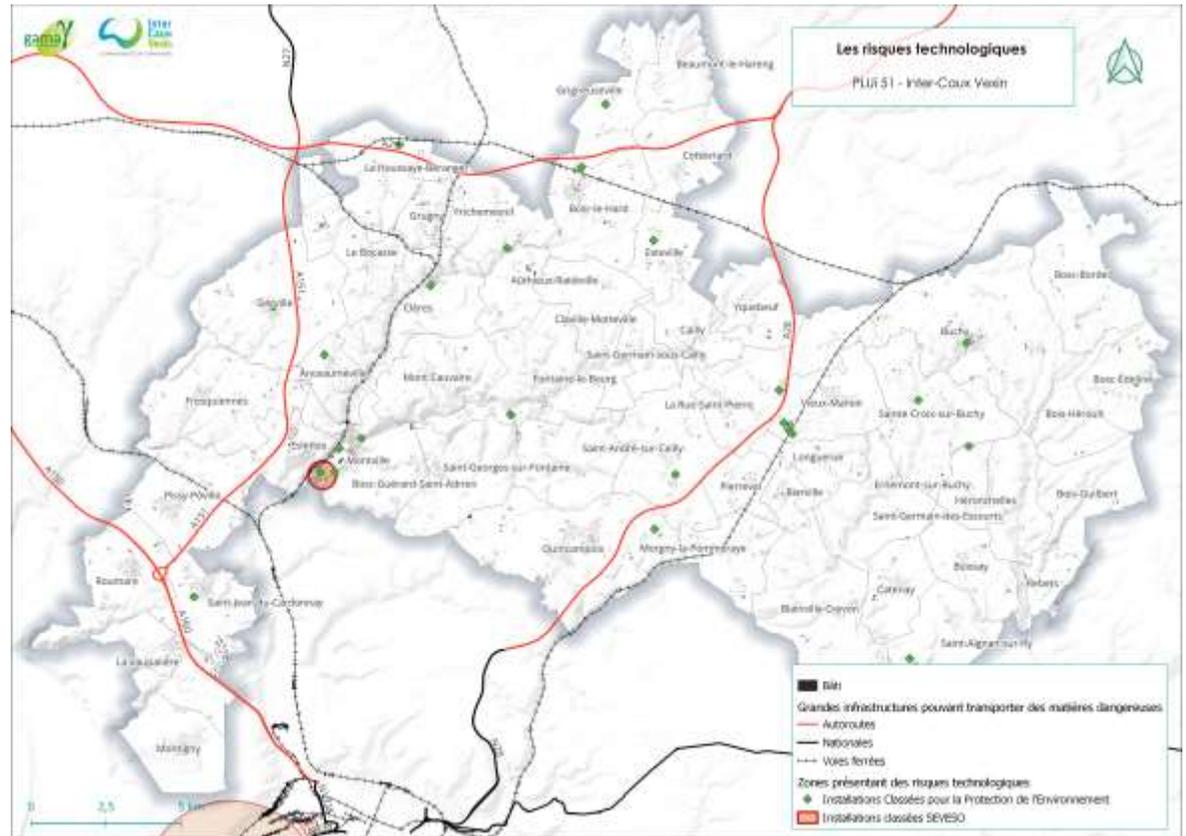
## La prise en compte des risques : les risques technologiques

- La CC ICV compte **25 ICPE sur son territoire**, à vocation industrielle, artisanale, agricole et piscicole (source CARMEN Normandie )
- **1 site SEVESO** avec un périmètre de prévention des risques technologiques identifié : BRENNTAG SA à Montville
- Sites **BASIAS** (Base de données des Anciens Sites Industriels et d'Activités de Service) : **72 sites** principalement utilisés pour le stockage, traitement des déchets ou industrie
- Sites **BASOL** (sites potentiellement pollués ) : Deux sont en cours de traitement pour réhabilitation – la friche Legrand et BRENNTAG à Montville et le 3<sup>ème</sup> est mis à l'étude à Bosc-le-Hard – Site REM

En plus de ces sites recensés s'ajoutent les établissements **déclarants des rejets et transferts de polluants actuellement.**

On compte 2 entreprises de ce type à ICV :

- SMEDAR à Saint-Jean-du-Cardonnay, qui traite les déchets dangereux
- LEGRAND NORMANDIE à Fontaine-le-Bourg, qui fabrique du matériel électrique.



**Les risques technologiques sur le territoire**

Source : GAMA Environnement.



**Site Brenntag à Montville**  
Source : Courrier Cauchois



**Site SMEDAR**  
Source : Maps

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX  
**Population**

# Population

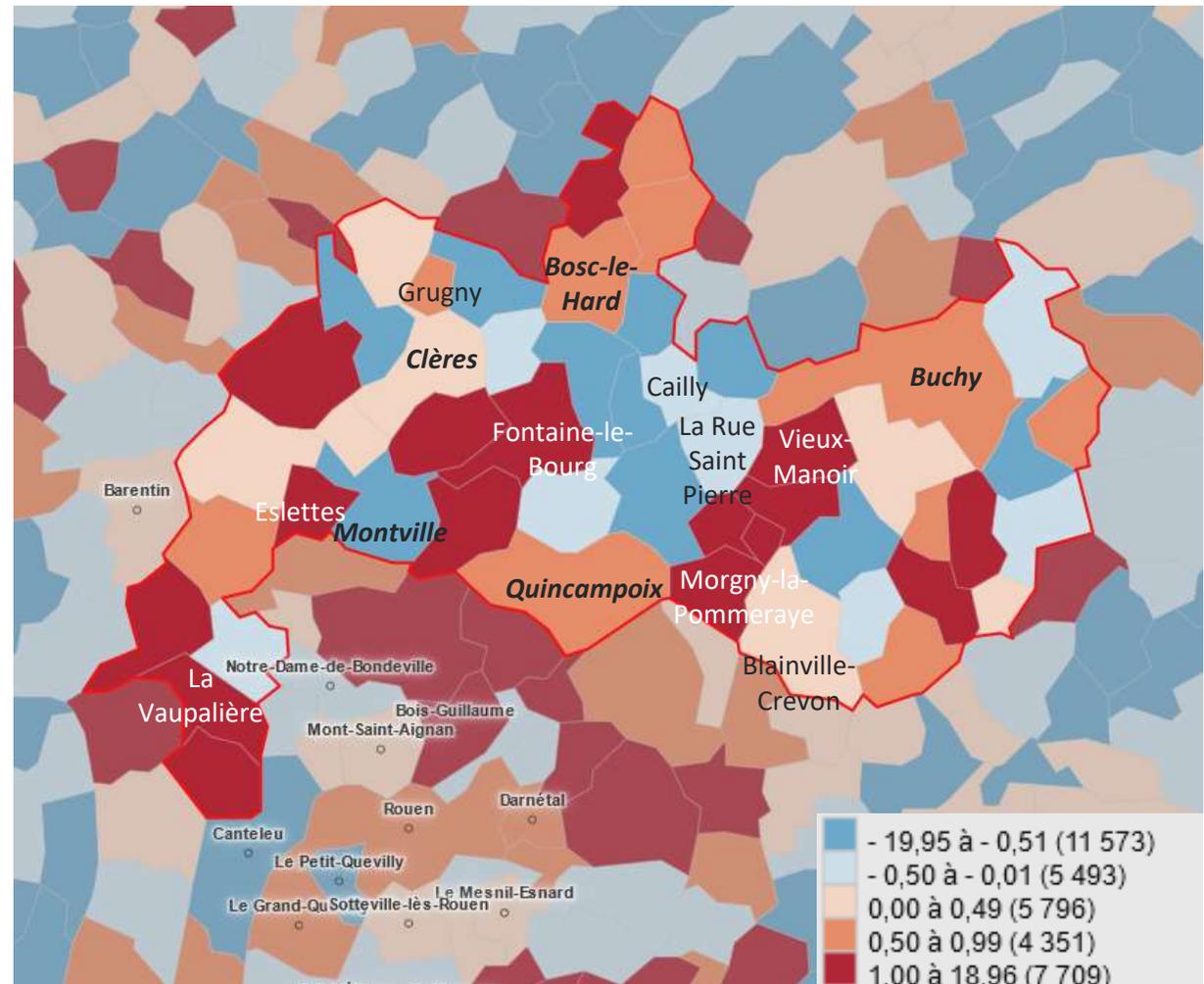
## Évolutions démographiques

### Une croissance démographique continue, qui tend à ralentir

- **45 636 habitants en 2020** (dernier chiffre INSEE)
- **+3,6% d'accroissement démographique** entre 2014 et 2020 (= **+0,6% par an**)
- Un rythme en **diminution** : 1,5% de croissance annuelle entre 1968 et 1975 ; 0,9 entre 1999 et 2009.
- Une croissance portée par un **solde naturel équilibré entre les communes** et un **solde migratoire localement fortement positif**
- De **fortes disparités** à l'échelle des communes

### Taux d'évolution annuel de la population entre 2014 et 2020 en %

Source : Observatoire des territoires, RP INSEE 2014 et 2020



# Population

## Évolution de la population

Commune	Taux d'évolution annuel de la population 2014-2020	Taux d'évolution annuel de la population due au solde migratoire apparent 2014-2020	Taux d'évolution annuel de la population due au solde naturel 2014-2020
Mont-Cauvaire	4,95	3,56	1,39
La Vaupalière	3,68	2,97	0,71
Bosc-Guérard-Saint-Adrien	2,8	1,85	0,95
Montigny	2,53	2,07	0,45
Héronchelles	1,94	2,3	-0,36
Bierville	1,77	0,96	0,8
Sierville	1,77	1,15	0,62
Boissay	1,59	0,43	1,16
Pierreval	1,59	0	1,59
Roumare	1,29	0,84	0,45
Fontaine-le-Bourg	1,27	0,35	0,93
Morgny-la-Pommeraye	1,26	0,68	0,58
Longuerue	1,24	0,41	0,82
Eslettes	1,18	0,45	0,73
Grigneuseville	1,15	0	1,15
Vieux-Manoir	1,01	-0,18	1,19
Bosc-le-Hard	0,93	0,86	0,08
Saint-Aignan-sur-Ry	0,88	-0,2	1,08
Grugny	0,87	7,04	-6,16
Cottévrard	0,76	-0,51	1,26
Buchy	0,75	1,27	-0,53
Quincampoix	0,75	0,78	-0,03
Pissy-Pôville	0,66	0,33	0,32
Beaumont-le-Hareng	0,65	0,39	0,26
Bosc-Édeline	0,65	0,05	0,61
Ernemont-sur-Buchy	0,64	-0,17	0,81
Anceaumeville	0,49	0,12	0,37
Rebets	0,34	-0,69	1,03
La Houssaye-Béranger	0,32	-0,5	0,82
Clères	0,27	-0,23	0,5
Blainville-Crevon	0,23	-0,33	0,56
Fresquiennes	0,14	-0,4	0,54
Saint-Georges-sur-Fontaine	-0,04	-0,42	0,38
Authieux-Ratiéville	-0,08	-0,91	0,83
Cailly	-0,18	-0,66	0,49
Bosc-Bordel	-0,19	-0,49	0,3
Catenay	-0,19	-0,95	0,75
Bois-Guilbert	-0,33	-1,5	1,16
Saint-Jean-du-Cardonnay	-0,33	-0,48	0,15
La Rue-Saint-Pierre	-0,4	-1,7	1,3

Commune	Taux d'évolution annuel de la population 2014-2020	Taux d'évolution annuel de la population due au solde migratoire apparent 2014-2020	Taux d'évolution annuel de la population due au solde naturel 2014-2020
Yquebeuf	-0,55	-1,64	1,09
Claville-Motteville	-0,59	-0,77	0,18
Saint-André-sur-Cailly	-0,71	-1,25	0,53
Le Bocasse	-0,72	-1,16	0,45
Saint-Germain-sous-Cailly	-0,74	-1,91	1,18
Saint-Germain-des-Essourts	-0,84	-0,97	0,13
Montville	-0,98	-0,83	-0,15
Esteville	-1,01	-1,69	0,68
Frichemesnil	-1,1	-1,59	0,49
Bois-Hérault	-1,72	-1,99	0,27
Sainte-Croix-sur-Buchy	N.C	N.C	N.C

### ENJEUX

Maintenir un rythme de croissance démographique régulier et modéré, permettant d'allier dynamisme territorial et préservation du profil périurbain et rural du territoire

Rééquilibrer la croissance démographique au sein de toutes les communes, en fonction de leur profil et de leurs besoins

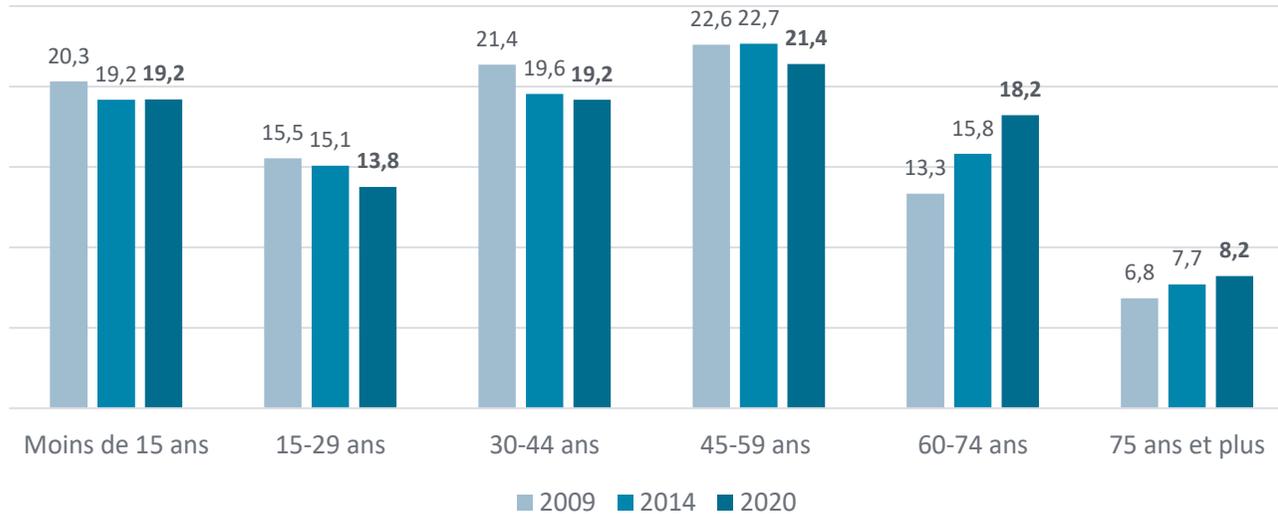
Anticiper l'arrivée de population nouvelle par un phasage du développement bâti pour l'adapter aux capacités de gestion des communes et aux besoins induits en matière de réseaux et d'équipements

# Population

## Évolution de la structure de la population par tranches d'âge

### Évolution de la répartition de la population par tranche d'âge en 2020 en %

Données Insee RP 2009, 2014 et 2020



### ENJEU

Adapter et anticiper l'offre de logements, d'équipements et de services en termes de nombre et de typologies au regard de la tendance au vieillissement de la population

### Des classes d'âge équilibrées mais une tendance au vieillissement de la population

- Des tranches d'âge équilibrées mais :
  - Une diminution de la part des jeunes et actifs (0 à 59 ans)
  - Une augmentation de la part des 60 ans ou plus : 20% en 2009 contre 27% en 2020
- Une population en moyenne plus âgée au sein des centralités urbaines
- Un territoire qui se démarque encore par la jeunesse de sa population (part importante de jeunes âgés de moins de 15 ans)
- Des jeunes de 15 à 29 ans moins présents sur le territoire qu'en moyenne en Seine-Maritime (13,8% contre 18,3% en 2020)

# Population

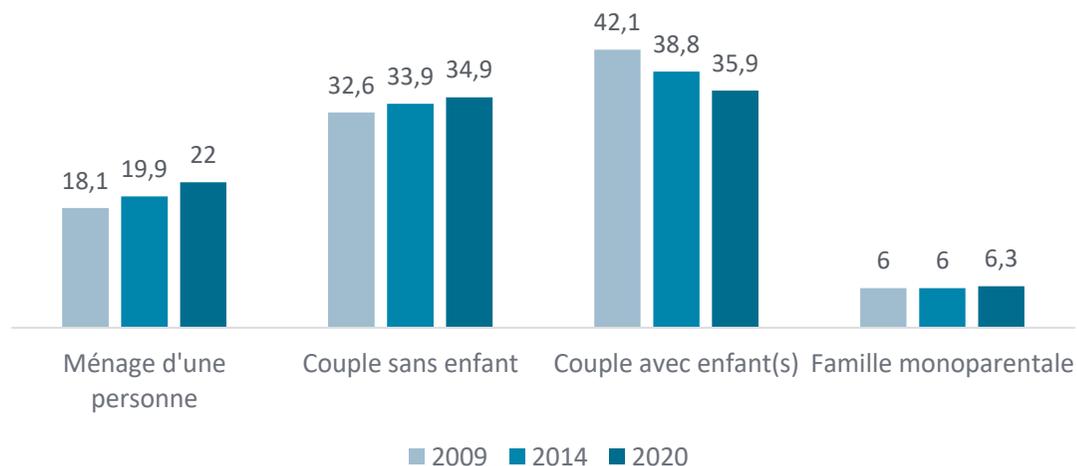
## Évolution de la composition des ménages

### Une augmentation de personnes seules et une taille moyenne des ménages qui rétrécit

- Une **diminution du nombre moyen de personnes par ménage** : 2,4 en 2020, contre 3,5 en 1968 et 2,5 en 2014
- Une **nette diminution de la part des couples avec enfants** (-6,8 points en 11 ans échelle CCICV)
- Une **augmentation de la part des ménages d'une personne** (+3,9 points en 11 ans échelle CCICV)

### Évolution de la composition des ménages à l'échelle de la CC Inter Caux Vexin entre 2009 et 2020

Données Insee RP 2009, 2014 et 2020



### ENJEUX

Adapter les types de logements afin que les ménages de petites tailles (jeunes couples, familles monoparentales) puissent continuer à trouver une offre compatible avec leurs besoins nouveaux et spécifiques

Maintenir l'attractivité du territoire pour les familles avec enfants, élément clé du profil sociologique territorial, en assurant à ces grands ménages une capacité à se loger sur le territoire

Encourager le sentiment d'appartenance au territoire dans un souci de cohésion sociale, bâtie sur une offre de services, d'équipements et de logements accessibles à tous

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX  
**Logement**

# Logement

## Caractéristique du parc de logements

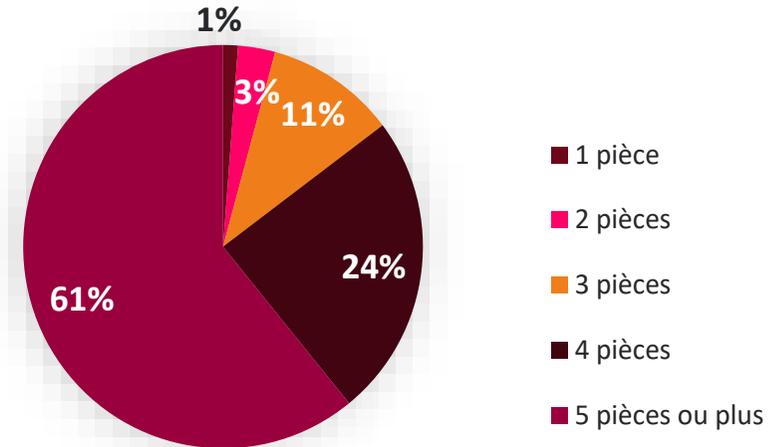
### Évolution du parc de logement depuis 1968

Données Insee RP 1968 à 2020



### Nombre de pièces par logements en 2020 à l'échelle de la CC Inter Caux Vexin en %

Données Insee RP 2020



## Un parc dominé par la maison individuelle

- **19 533 logements** en 2020
- Plus de **90% de maisons** au sein du parc (*échelle CCICV*) - une caractéristique qui perdure sur les dix dernières années
- **Une majorité de grands logements**: 85% de logements de 4 pièces ou plus – une prédominance qui tend à s'accroître
  - **+121 T1 et T2** entre 2009 et 2020
  - **+703 T4 et +1 832 T5** entre 2009 et 2020

## ENJEUX

**Diversifier l'offre de logements vers les plus petites typologies dans un objectif de facilitation du parcours résidentiel aux différents âges de la vie**

**Accompagner le vieillissement de la population dans une perspective de maintien à domicile, notamment au moyen d'une offre adaptée de logements et services associés**

# Logement

## Caractéristique du parc de logements

Une offre de logements sociaux concentrée à l'ouest et dans les polarités principales

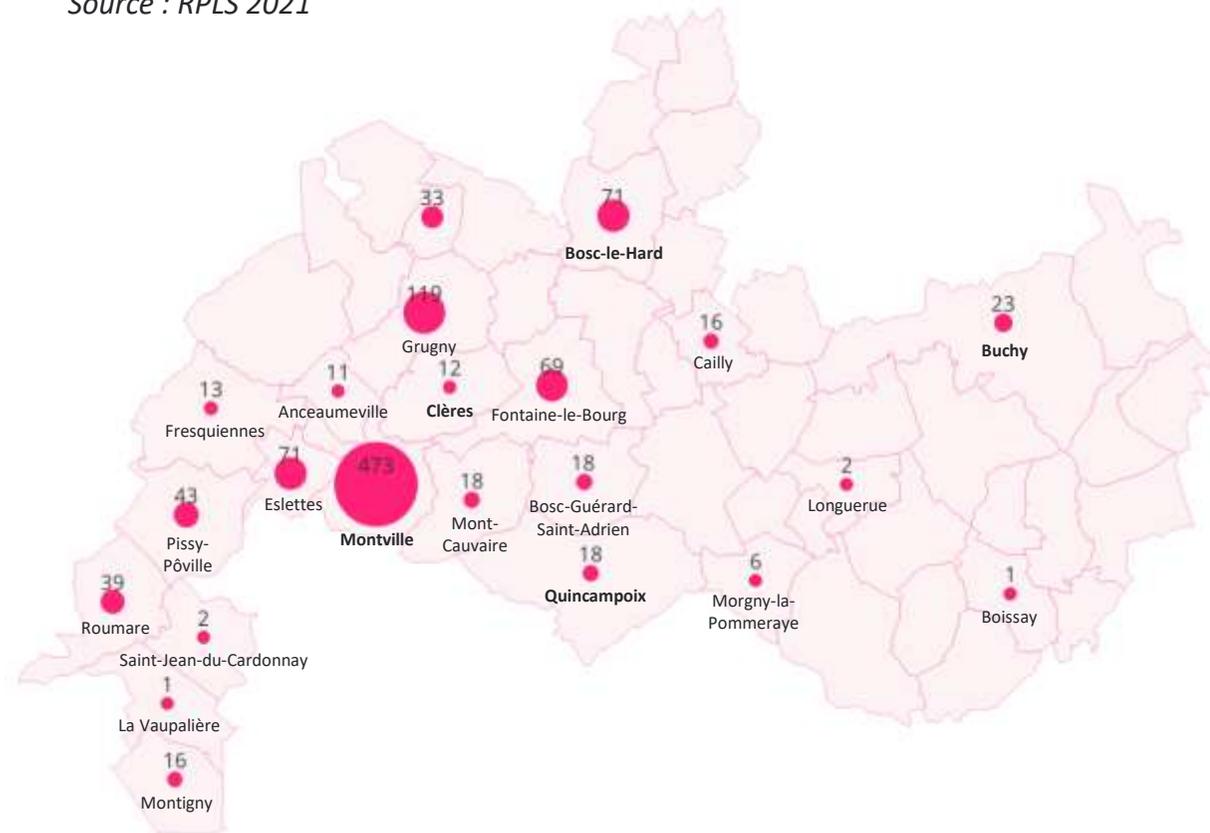
- **1 057 logements sociaux**, dont 461 logements individuels et 596 logements collectifs en 2021 (source : RPLS 2021)
- Une offre en logement social **principalement concentrée à l'Ouest**

### ENJEU

Accroître la production de logements locatifs sociaux, notamment dans les communes polarités, et en renforcer le maillage au sein du territoire du PLUi 51

### Nombre de logements sociaux en 2021

Source : RPLS 2021



# Logement

## Statuts d'occupation des logements

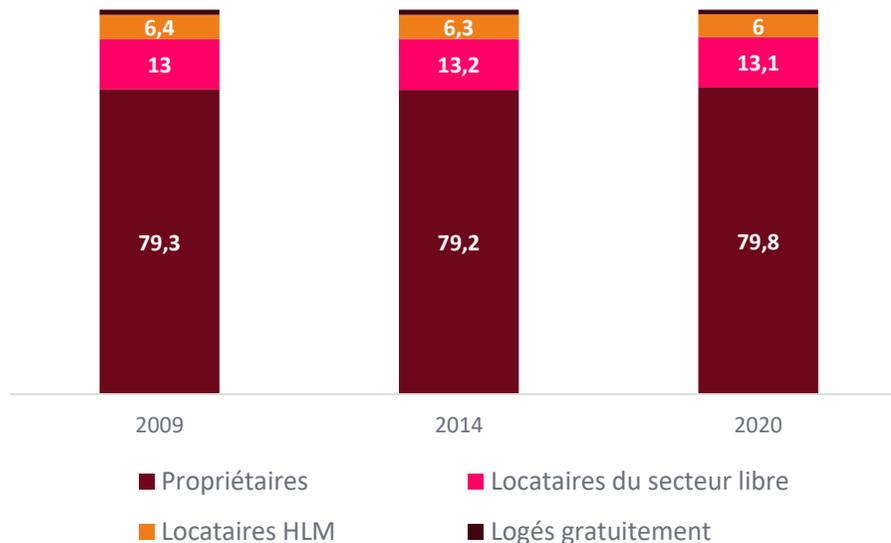
### Répartition des types d'occupation des logements en %

Source : Insee RP 2020

	Résidences principales	Résidences secondaires	logements vacants
<b>PLUi 51</b>	<b>93,6</b>	<b>1,3</b>	<b>5</b>
CC ICV	93,6	1,4	5
Seine-Maritime	87,9	4,1	8,1

### Évolution des statuts d'occupation en %

Données Insee RP 2009, 2014 et 2020



## Des statuts d'occupation des logements reflètent de l'attractivité résidentielle du territoire

- Un parc de logements où les **résidences secondaires (1,3%)** et les **logements vacants (5%)** sont faiblement représentés
- Une **augmentation récente du nombre et de la part de logements vacants** : +369 logements vacants entre 2009 et 2020 ; 3,1% du parc en 2009, contre 5% en 2020)
- **79,8% de propriétaires**, une assise qui tend à s'accroître

### ENJEUX

Limiter et résorber le phénomène de vacance des logements, en augmentation sur le territoire

Produire une offre de logements répondant à la fois aux besoins des ménages accédants et aux ménages locataires, et ce à tous les budgets

Assurer le renouvellement urbain des communes et encourager la rénovation énergétique des logements de manière à adapter le parc existant et le rendre plus confortable

# Logement

## Évolution du nombre de logements

### Une dynamique de construction contrastée

- 50% du parc situé au sein de 10 communes
- Des franges Sud et Ouest du territoire qui connaissent des rythmes de construction plus élevés
- Une dynamique de construction contrastée, indépendamment de la taille de la commune

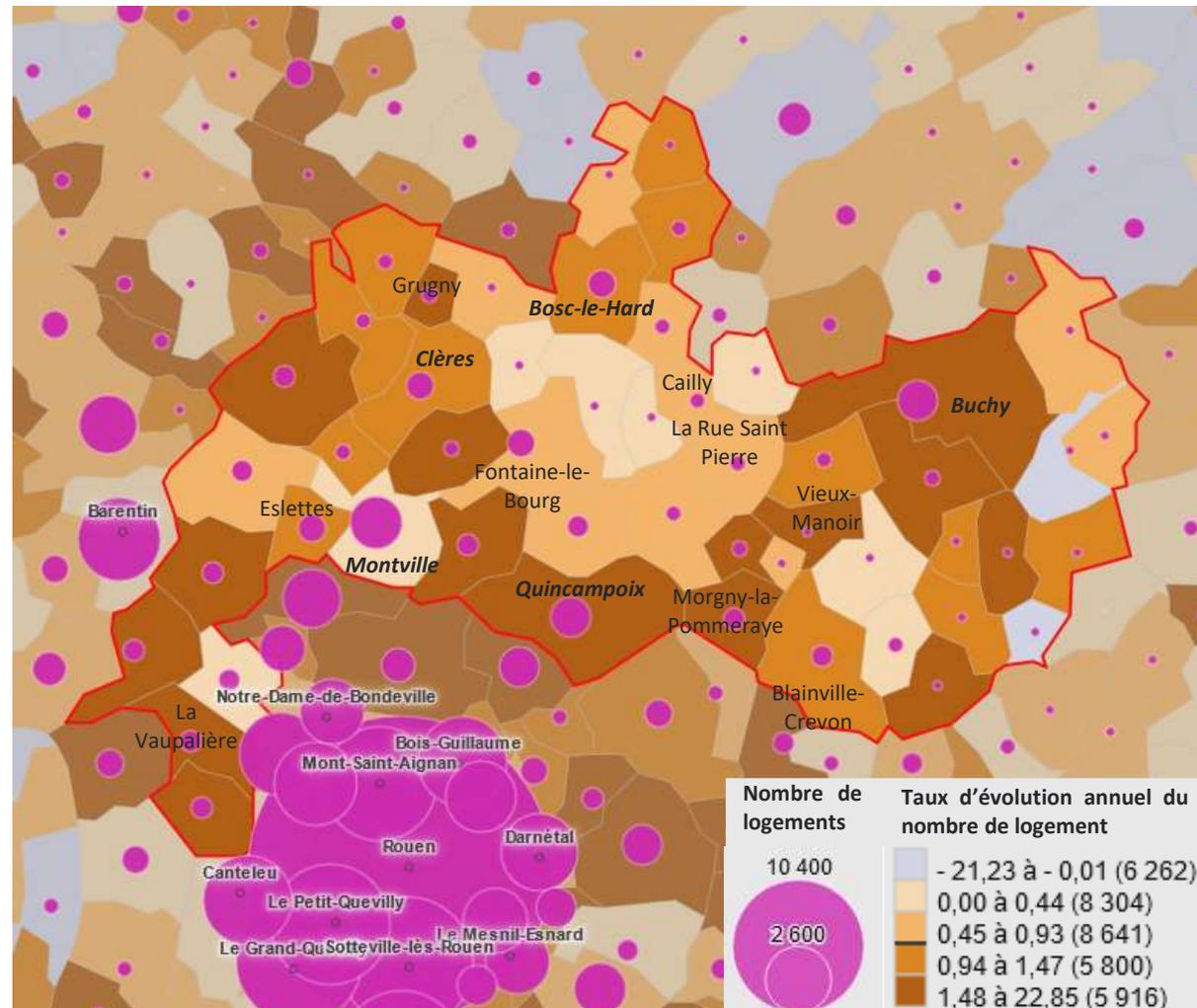
### ENJEUX

Continuer à maintenir le rythme de production de logements et adapter ce dernier aux perspectives démographiques projetées pour les 10 prochaines années.

Permettre un rééquilibrage du rythme de production de logements au regard de la nature des communes au sein de l'armature territoriale et de leurs besoins singuliers

### Taux d'évolution annuel et nombre de logements entre 2014 et 2020

Source : Observatoire des territoires

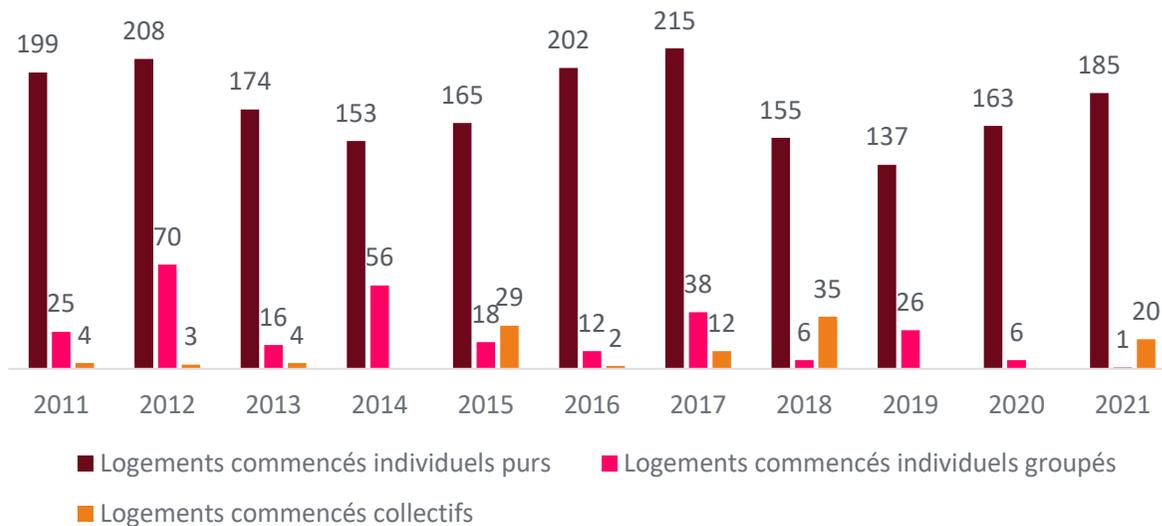


# Logement

## Évolution du nombre de logements

### Nombre de logements commencés par type entre 2012 et 2021

Données Sitadel 2



### ENJEU

Promouvoir l'essor de typologies de logements plus denses (logements individuels groupés, intermédiaires, voire collectifs) dans un contexte de raréfaction du foncier et de recherche de sobriété foncière

## Un rythme de production de logements relativement constant à l'échelle du PLUi 51

- **2 831 logements** produits entre 2011 et 2021, dont **83,6% de logements individuels « purs »** (11,7% de logements individuels groupés, 4,7% de logements collectifs)
- Un rythme de production de **logements individuels groupés** qui tend à **diminuer**
- Un **rythme de construction cohérent avec l'armature territoriale** malgré certaines **exceptions** :
  - Buchy et Quincampoix : **222 et 203** logements produits, **19% du total**
  - Mont-Cauvaire, Fontaine-le-Bourg, Roumare, Montigny : une **production de logements proportionnellement importante** par rapport à d'autres communes de même taille

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX  
**Équipements**

# Équipements

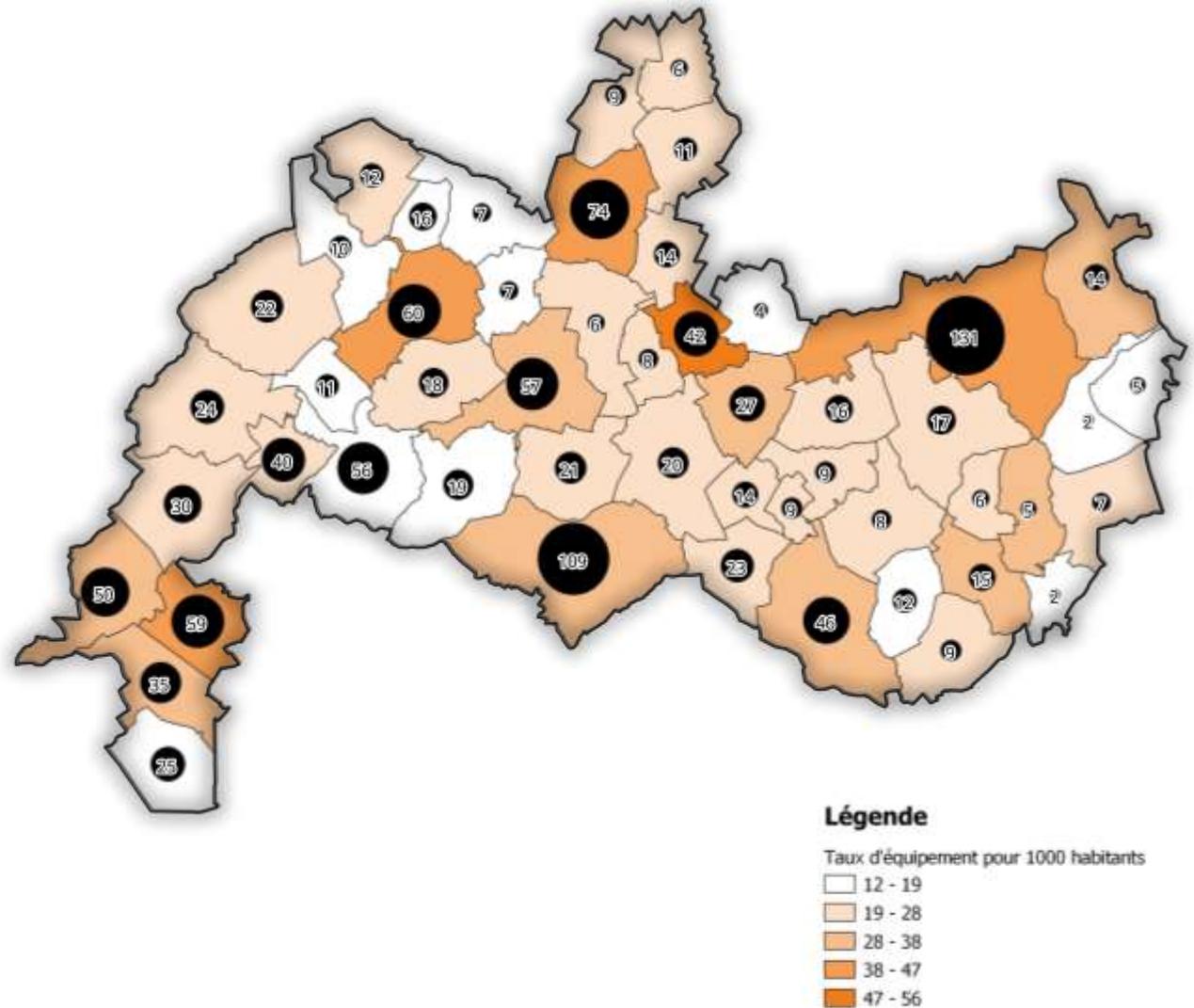
## L'offre d'équipements globale

Des communes disposant d'un tissu d'équipements satisfaisant au regard du profil des communes et de la taille de leur population

- 1300 équipements en 2021
- Buchy (131 équipements) et Quincampoix (103 équipements) : deux premières polarités territoriales
- **Suites aux Rencontres communales** : une minorité des communes estimant leur tissu d'équipements insuffisant au regard des besoins de leur population
- Un territoire bien maillé en équipements de proximité (845) ou intermédiaires (185) mais présentant un moindre tissu d'équipements de gamme supérieure (38)

Nombre d'équipements par commune et taux d'équipement pour 1 000 habitants en 2021

Source : BPE 2021



### ENJEUX

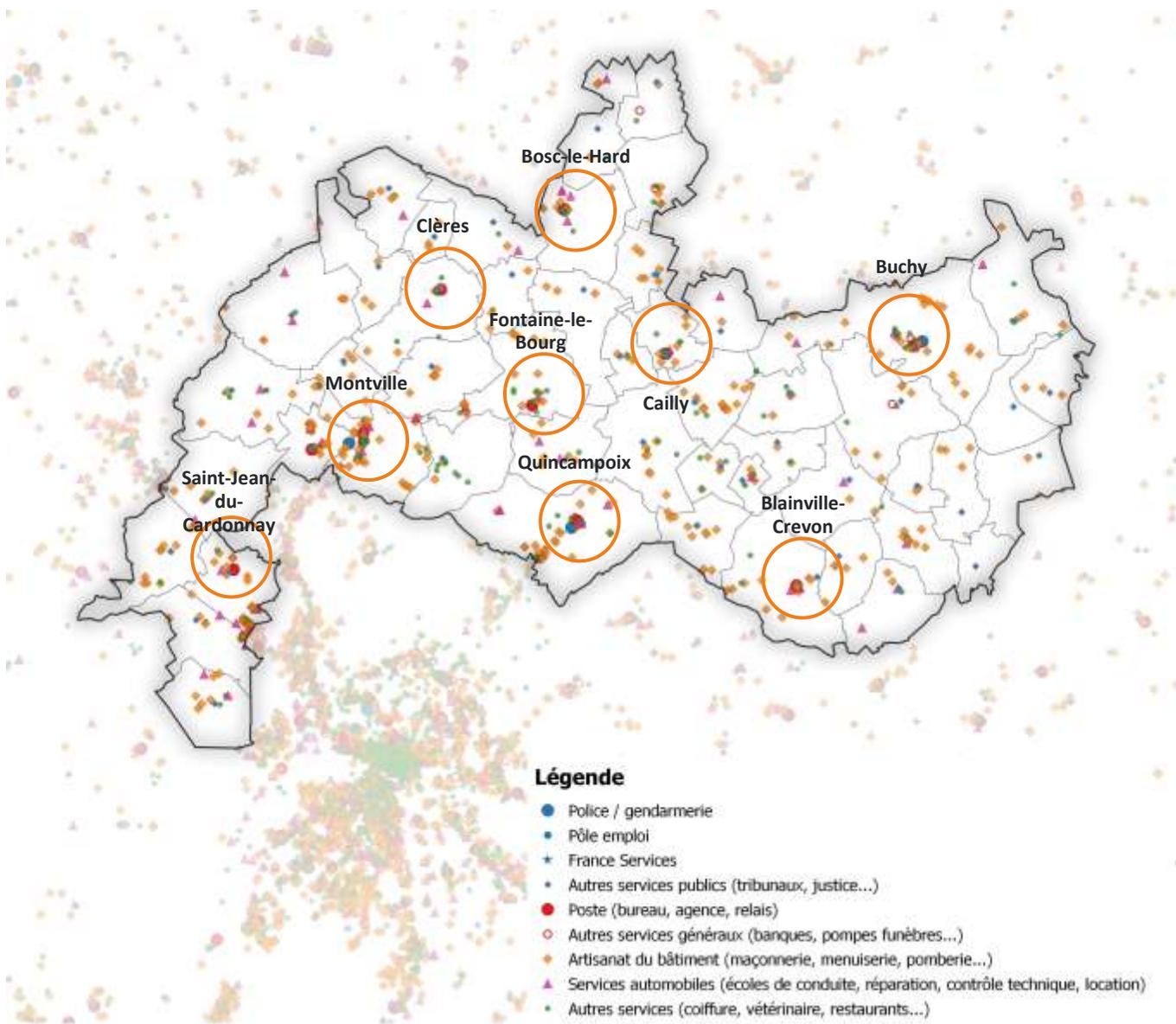
Maintenir le maillage d'équipements au sein des différentes communes, en fonction du profil de celles-ci (équipements de proximité, structuration de pôles d'équipements plus spécialisés au sein des polarités...)

Compléter l'offre, au sein ou à proximité des communes situées à distance de certains équipements, en matière d'équipements de santé, de services aux particuliers, de structure d'accueil de la petite enfance...

Mener une réflexion sur les liens du territoire aux communes et intercommunalités voisines en matière d'équipements « supérieurs » : structurer ponctuellement l'offre en interne par des équipements de gamme intermédiaire ou supérieure, favoriser l'accès aux équipements des territoires voisins...

# Équipements

## Services aux particuliers

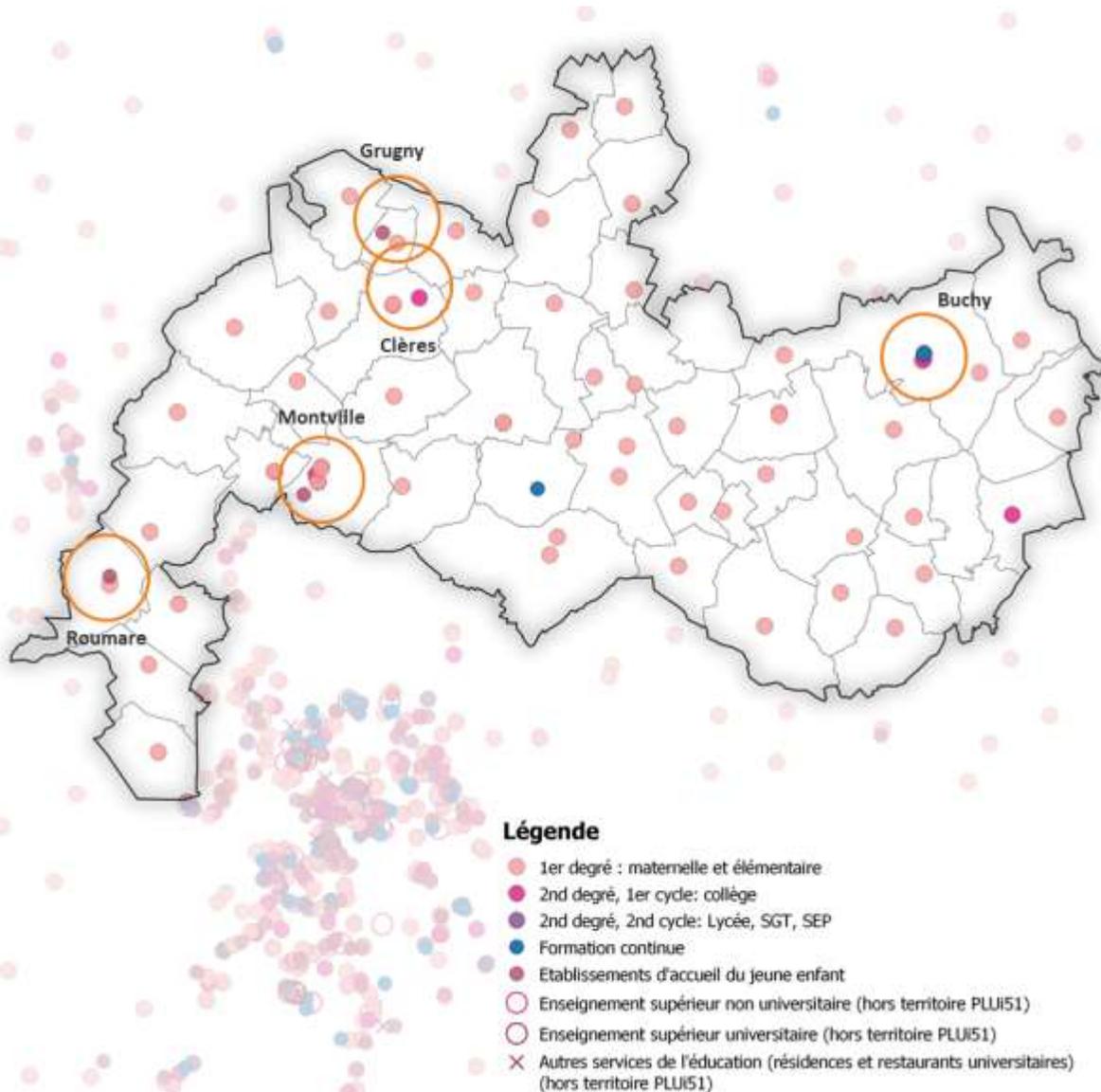


## Des services aux particuliers présents dans l'ensemble des communes

- Environ **700 services aux particuliers**
- Des **polarités de services présentes au sein de chaque secteur du PLUi 51** (77 services à Montville, 70 à Buchy...) et concentrant une offre plus **diversifiée**
- Répartition des services aux particuliers :
  - Artisanat du bâtiment : **49%**
  - Autres services (coiffeur, vétérinaire, restaurants...) : **27%**
  - Services publics : **8%**

# Équipements

## Équipements scolaires et de la petite enfance



Une répartition équilibrée des établissements du premier degré mais des disparités d'accès aux polarités d'enseignement

- **67 établissements d'enseignement**, dont **85%** représentés par les écoles maternelles ou primaires
- **3 collèges publics**
- Des **disparités d'accès** aux polarités d'enseignement
- **3 structures d'accueil de la petite enfance**

### ENJEU

Assurer la subsistance des écoles, notamment en poursuivant les actions de revitalisation des centralités urbaines villageoises, et organiser un regroupement scolaire permettant l'emploi des écoles des différentes communes concernées

# Équipements

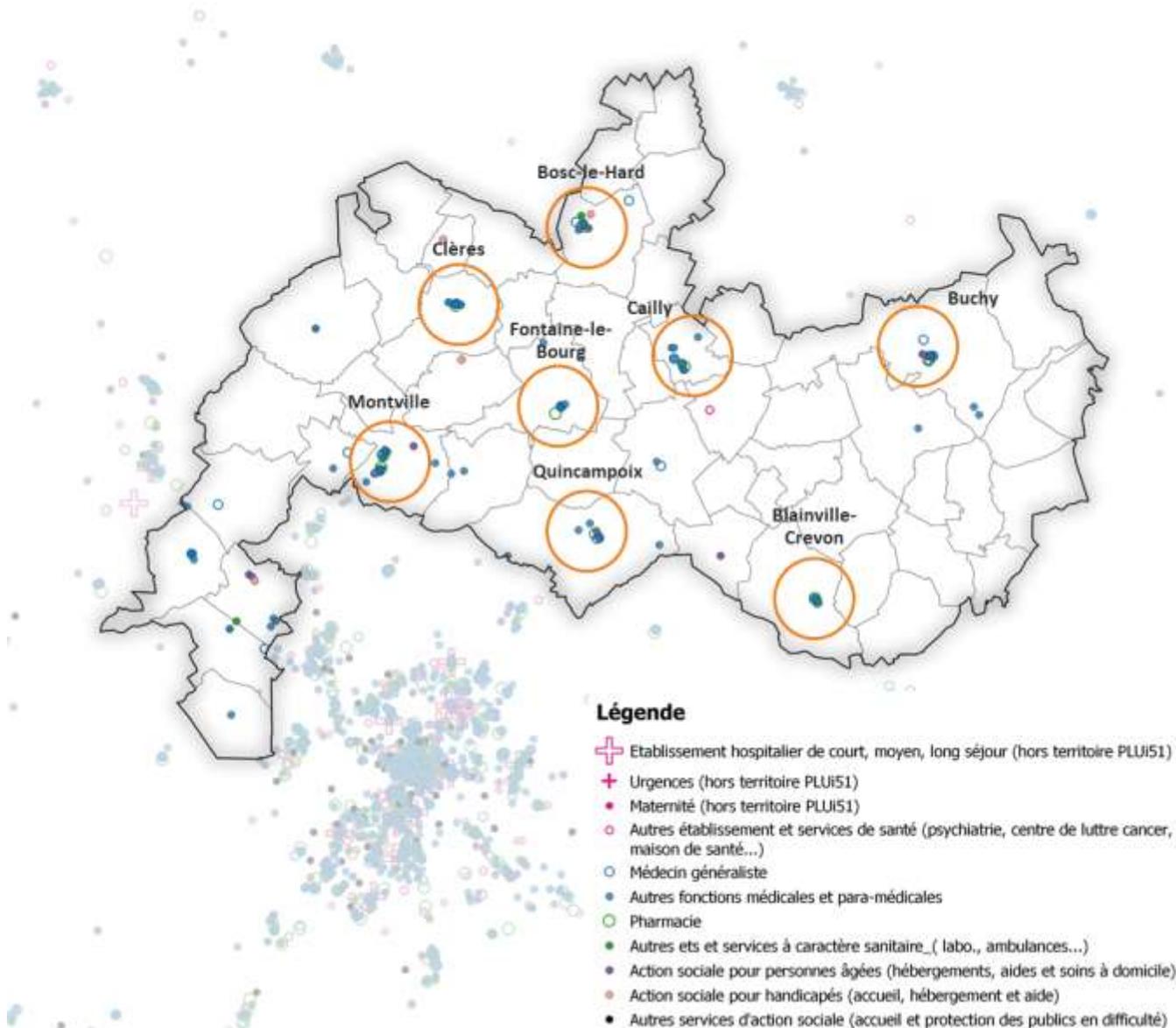
## Équipements de santé et d'action sociale

### Une offre médicale fragile, dont l'évolution est à surveiller

- **216 établissements de santé et d'action sociale, dont :**
  - **7 établissements et services de santé (3,2% du total)**
  - **166 professionnels (85%)**
  - **30 services d'action sociale (13,9%).**
- Un **maillage** plutôt favorable
- Une **densité d'équipements médicaux inférieure** à la moyenne régionale

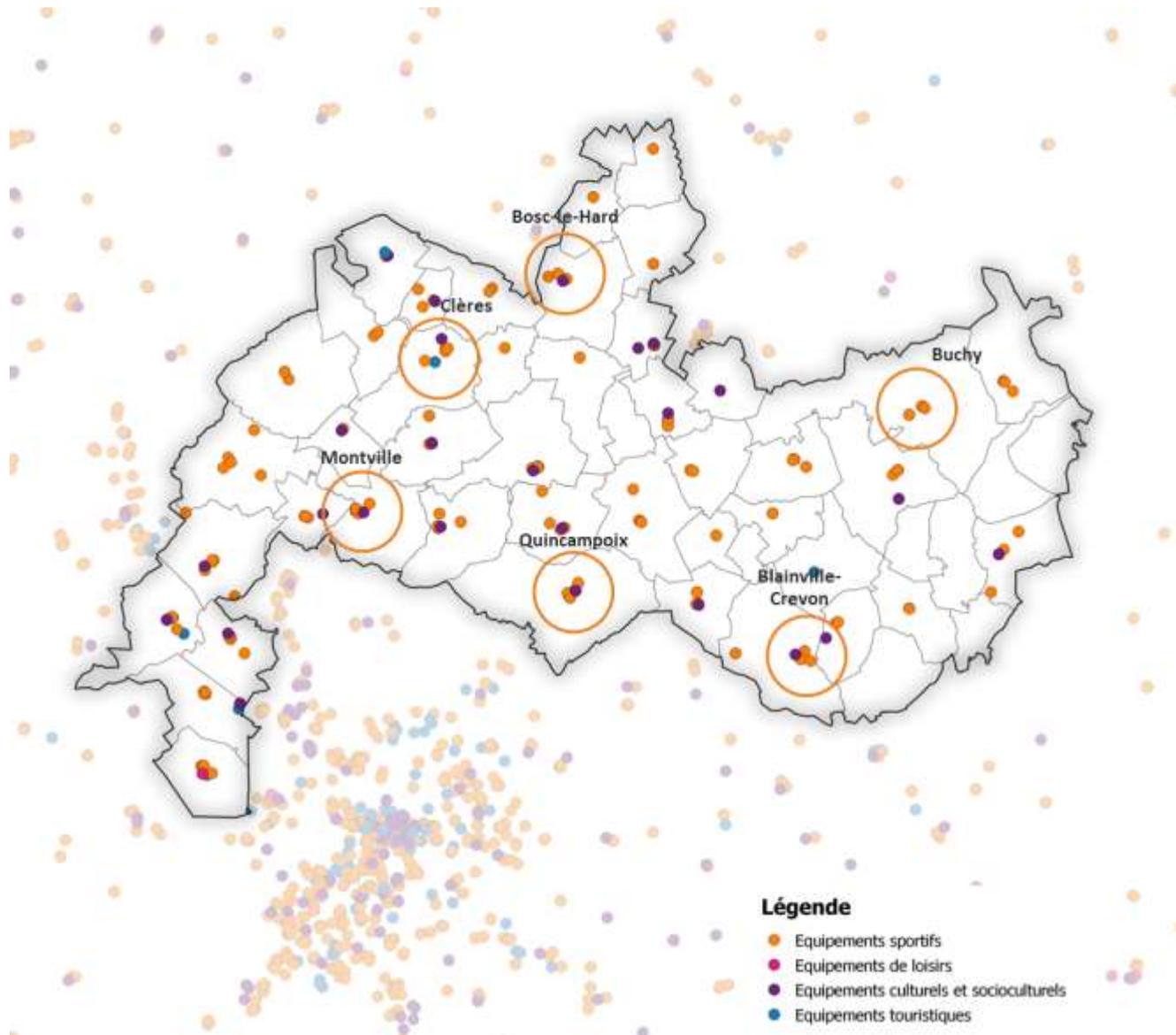
### ENJEU

**Consolider l'offre médicale du territoire, en assurant le maintien des professionnels de santé au sein des communes, et en encourageant l'installation de nouveaux professionnels généralistes ou spécialistes**



# Équipements

## Équipements sportifs, culturels et touristiques



## Une offre sportive, culturelle et touristique qui se structure

- 172 équipements sportifs
- 26 équipements culturels et socio-culturels
- 6 équipements touristiques
- Une **diversité d'équipements** qui se retrouve principalement au sein des **polarités**
- Le **monde associatif** : un **acteur majeur** du dynamisme culturel et sportif local

### ENJEU

Accompagner la dynamique associative au sein des différentes communes en prenant en compte leurs besoins

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX  
**Activités économiques**

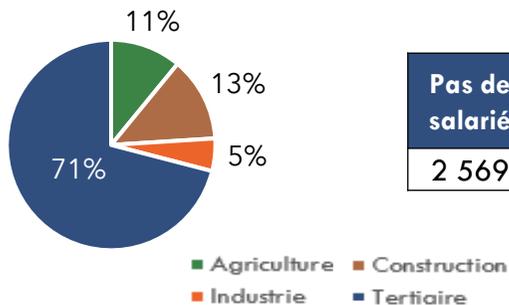
# Activités économiques

## Un tissu économique local dynamique

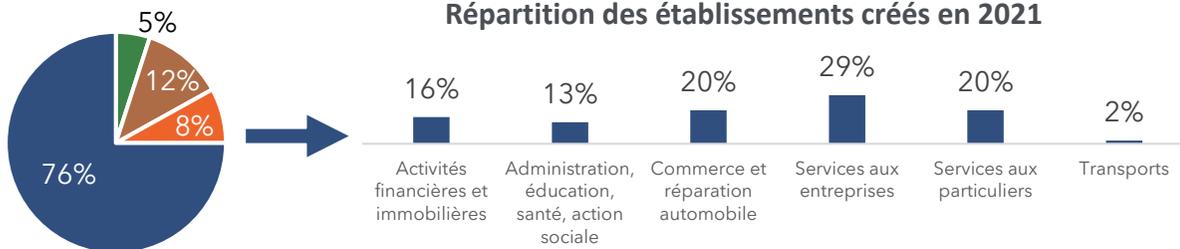
### Répartition des établissements existants par secteurs en 2020

Secteur d'activité	PLUI 51	Région Normandie	Seine Maritime
Agriculture	11 %	8 %	5 %
Tertiaire	71 %	75 %	79 %
Industrie	5 %	7 %	7 %
Construction	13 %	10 %	9 %

Source : Stock des établissements de l'INSEE 2020



Pas de salarié	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 100 salariés	+ de 100 salariés
2 569	886	229	18	7



### Le tissu économique local

**3 709 établissements actifs hors exploitations agricoles** représentant 3% du département :

- **Plus de 70% issus du secteur tertiaire** (commerces, services, administrations publiques, etc.) mais une part moins importante qu'au niveau départemental et régional
- Un **poids des établissements agricoles** dans l'environnement économique maintenu à un niveau important

**441 établissements créés en 2021** : le secteur tertiaire représente plus des ¾ des établissements créés en 2021.

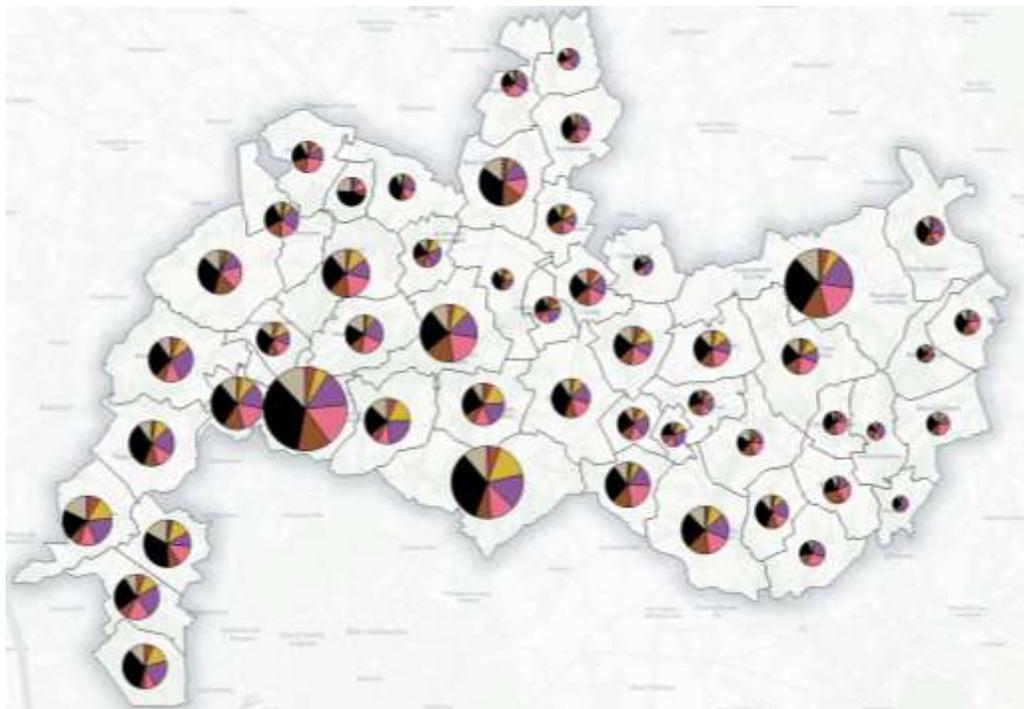
Principales entreprises de plus de 100 salariés :

- **LEGRAND France** à Fontaine-Le-Bourg (*fabrication de matériel d'installations électrique du bâtiment*)
- **Onet Propreté et services Barentin** à Eslettes (*nettoyage pour entreprises*)
- **CLINITEX** à Saint-Jean-du-Cardonnay (*nettoyage et entretien du bâtiment*)
- **Securitas France SARL** à Saint-Jean-du-Cardonnay (*sécurité*)

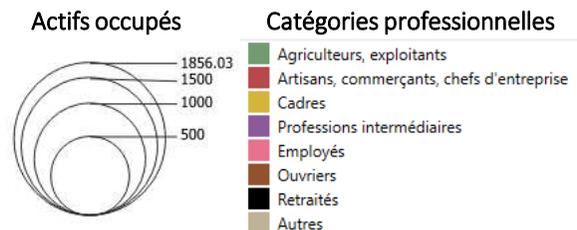
# Activités économiques

## Une population active en nette augmentation

Nombre d'actifs par commune



Source : INSEE 2020



Evolution du nombre d'actifs par secteur d'activité

CSP	Agriculteurs	Artisans, Comm., Chefs entr.	Cadres, Prof. intel. sup.	Prof. Intermédiaires	Employés	Ouvriers
2020	328	1479	3199	5839	5320	3857
2014	321	1330	3004	5529	5284	4002
Evolution 2014-2020 (en nombre)	+7	+149	+195	+309	+36	-145
Evolution 2014-2020 (en point de %)	+2%	+11%	+6%	+6%	+1%	-4%

Source : INSEE 2020

- 20 022 actifs occupés en 2020, en augmentation
- Un **taux de chômage** (au sens de l'INSEE) faible de 7,2%, mais en augmentation : 6% en 2009. (Seine Maritime : 14,2% en 2020)
- Cadres et employés constituent plus de la moitié des actifs occupés (55%)
- Une évolution significative du nombre d'actifs occupés depuis 2014 : + 552
- Un **gain important de cadres et de professions intermédiaires**, et dans une moindre mesure d'artisans/commerçants et d'employés
- Un **recul du nombre d'ouvriers**

# Activités économiques

## Un territoire en légère perte d'emplois

### Structure des emplois par secteur d'activité

	PLUI 51	Seine Maritime	Région Normandie
Nb d'emplois	9 996	497 917	1 280 332
Agriculture	5%	2%	3%
Industrie	11%	15%	16%
Construction	10%	6%	7%
Commerce, transports, services divers	40%	44%	41%
Administration, enseignement, santé, action sociale	33%	33%	33%

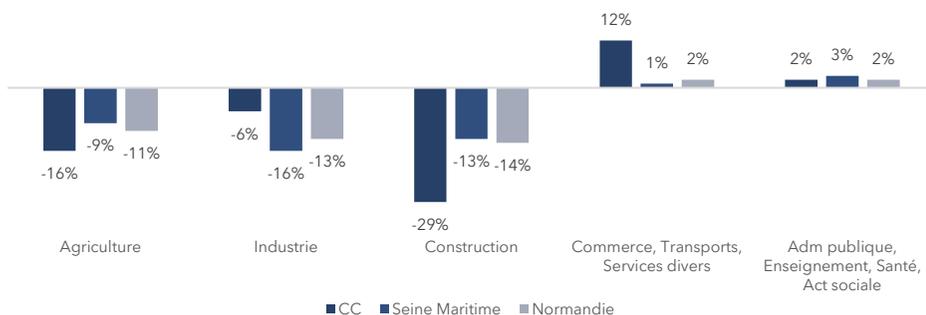
Source : INSEE 2020

9 996 emplois en 2020 (10 076 en 2014)

2% des emplois du département de la Seine Maritime

- Secteur tertiaire : 73% des emplois du territoire
- Spécificité du territoire dans l'agriculture et la construction
- Une perte de 80 emplois entre 2014 et 2020 avec des disparités selon les secteurs d'activité : **des baisses constatées dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de la construction**
- Le secteur du commerce, des transports et des services est le secteur le plus dynamique en matière d'emploi : +12% entre 2014 et 2020 (436)

### Evolution de l'emploi par filière 2014-2020



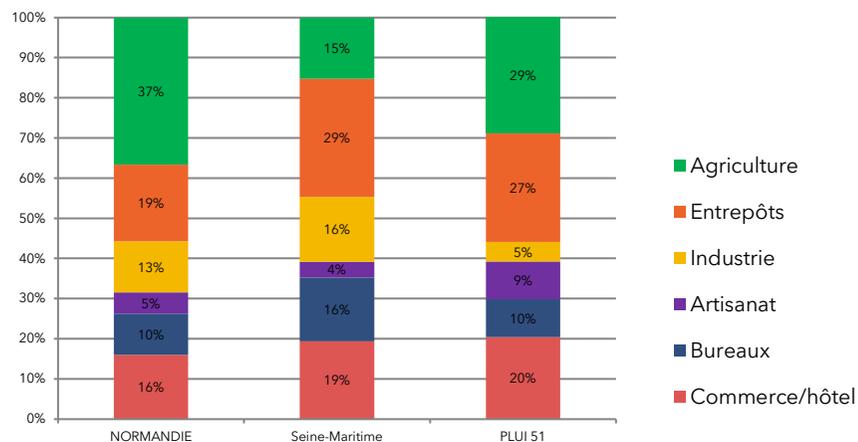
Source : INSEE 2014-2020

Un ratio emplois sur actifs occupés de 0,49 (indice très faible) : il y a 2 fois plus d'actifs occupés qui résident le territoire que d'emplois sur le territoire

# Activités économiques

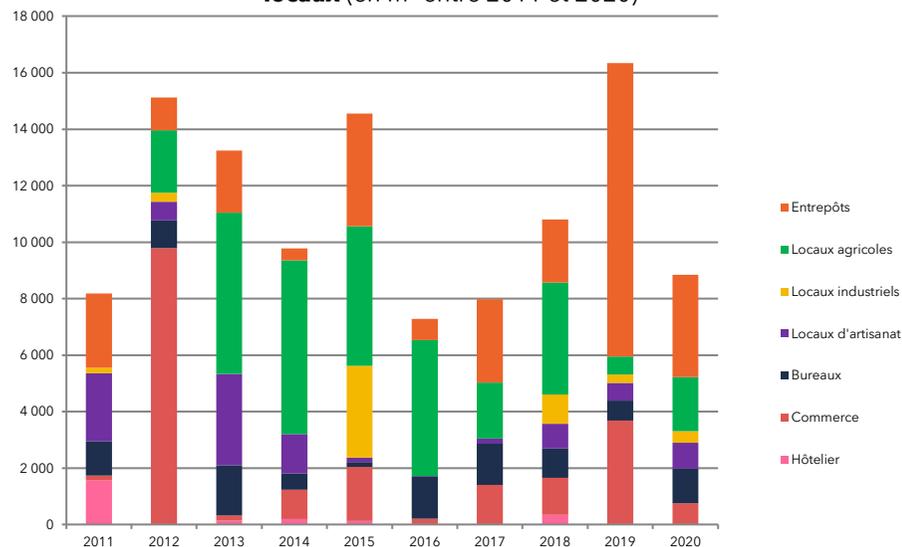
## Un rythme de construction de locaux économiques stable

**Répartition des surfaces construites par type de locaux**  
(en % entre 2011 et 2020)



Source : Sit@del2, 2023

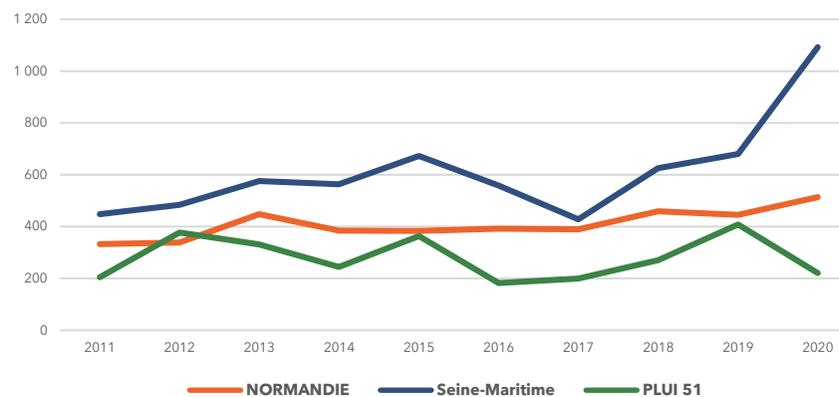
**Rythme de construction depuis 10 ans réparti selon le type de locaux**  
(en m<sup>2</sup> entre 2011 et 2020)



Source : Sit@del2, 2023

- 112 149 m<sup>2</sup> de construction sur 10 ans pour l'ensemble de l'activité économique, soit plus de 11 000 m<sup>2</sup> par an en moyenne.
- Près d'un tiers de la construction pour des locaux agricoles (29%), et un quart pour des entrepôts (27%). Les constructions industrielles sont quant à elles anecdotiques (5 482 m<sup>2</sup> en 10 ans, soit 5% au total)
- Le rythme annuel de construction évolue selon les projets économiques et suit la tendance et les dynamiques départementales et régionales (hormis l'année 2020), mais à un niveau bien inférieur en proportion par habitant.

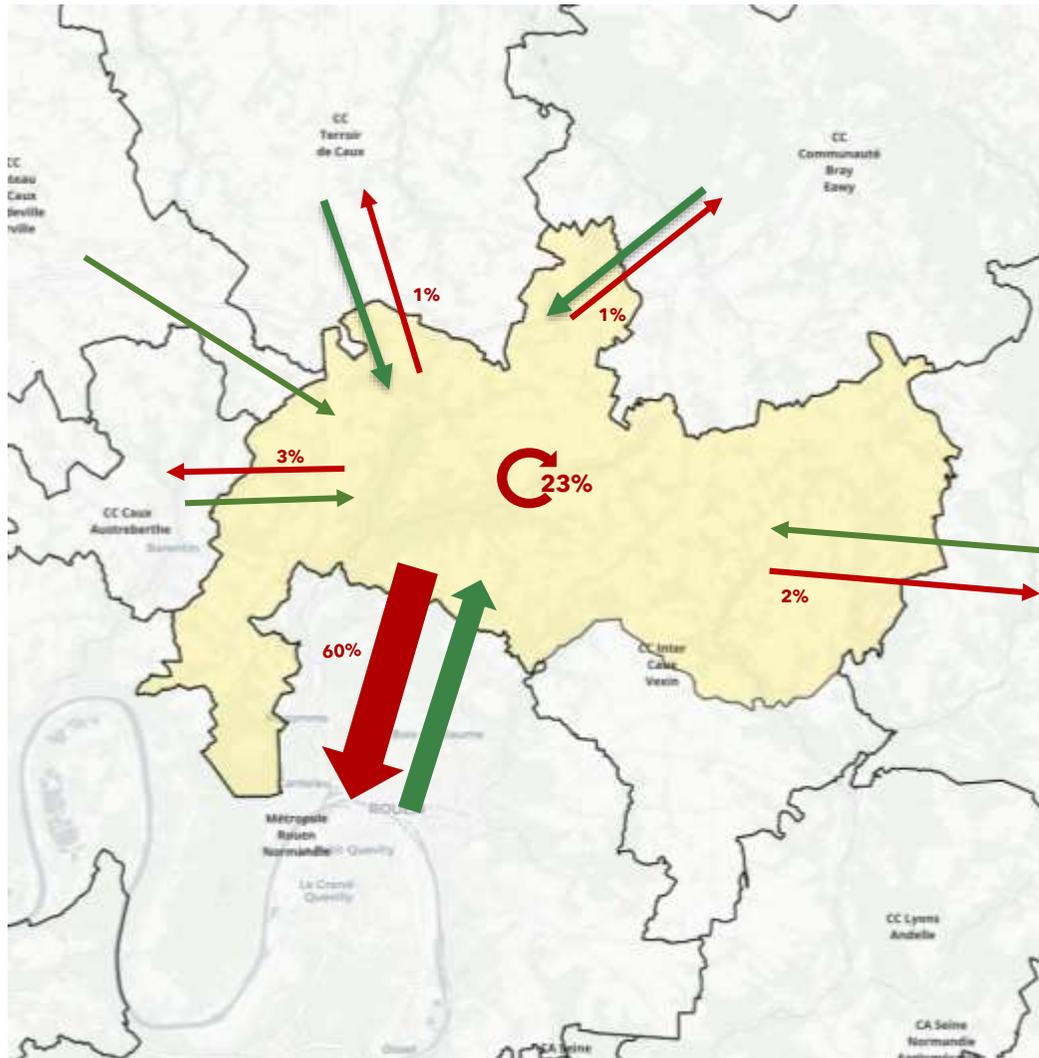
**Rythme annuel pour 1 000 habitants (en m<sup>2</sup>)**



Source : Sit@del2, 2011-2020

# Activités économiques

## Les flux domicile-travail : un territoire résidentiel polarisé par la Métropole Rouen Normandie



Source : INSEE 2020

- ← Actifs résidants en dehors du territoire et travaillant à l'intérieur
- Actifs résidants dans le territoire du PLUI51 mais travaillant en dehors
- ↻ Actifs travaillants et résidants dans le territoire du PLUI51

On comptabilise **20 000 actifs résidant sur le territoire**, dont **77%** travaillant en dehors.

- Un taux de navetteurs important s'élevant à **77%** (**60%** sur la **Métropole Rouen Normandie**)
- Un territoire avec un très faible taux de rétention des actifs : **4 600 (23%)**
- Des flux domicile-travail majoritairement limités aux territoires limitrophes
- **Des flux de navetteurs limités entre les communes du territoire** : sur les **4 600 actifs** qui résident et travaillent sur le territoire du PLUI51, **1 900 (42%) travaillent sur une commune différente** de leur commune d'habitation. Les communes qui polarisent le plus les flux internes sont Buchy (11%) et Montville (10%), suivies de Bosc-le-Hard (7%), Grugny (7%) et Quincampoix (7%).
- **5 400 actifs entrants**, dont 42% en provenance de la Métropole Rouen Normandie.

**10 000 emplois sur le territoire.**

Un ratio **emplois** sur **actifs** de 0,49, indicateur d'un territoire résidentiel attirant des ménages actifs travaillant pour une majorité sur la Métropole.

# Activités économiques

## Des zones d'activités économiques structurant le paysage économique



Source : IAURBSE, CCICV 2023

28 espaces d'activités économiques, dont 9 constituant des zones d'activités économiques = ensembles fonciers réservés à l'implantation d'activités économiques d'entreprises ou mixtes (entreprises et commerces) circonscrites dans un périmètre donné, aménagés et gérés par des opérateurs publics ou privés, hors zones commerciales pures et activités économiques isolées ou diffuses.

L'ensemble de ces 28 espaces d'activités représente environ 261 hectares.

9 zones d'activités économiques, de gestion intercommunale, pour une superficie totale d'environ 178 hectares.

Trois niveaux de rayonnement différents :

- 2 ZAE majeures : les ZAC Polen 1 et 2 (Eslettes) et Les Portes de l'Ouest (La Vaupalière/Saint-Jean-du-Cardonnay) au rayonnement dépassant le territoire du PLUI51
- 1 ZAE structurante pour le territoire : Le Moulin d'Ecalles (La Rue-Saint-Pierre/Vieux-Manoir)
- 7 ZAE relais à l'intérêt plus local

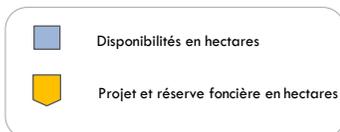
Communes	Nom de la ZAE	Niveau
Eslettes	Polen	MAJEUR
La Vaupalière Saint-Jean-du-Cardonnay	Les Portes de l'Ouest	MAJEUR
La Rue-Saint-Pierre Vieux-Manoir	Le Moulin d'Ecalles	STRUCTURANT
Anceaumeville	Les Cambres	RELAIS
Bosc-le-Hard	Zone artisanale	RELAIS
Buchy	Les Cateliers	RELAIS
Montville	Cardonville	RELAIS
Quincampoix	La Ventelette	RELAIS
Vieux-Manoir	La Gare	RELAIS

Inventaire des ZAE, AURBSE 2023 : ZAE de gestion intercommunale

Les zones d'activités économiques sur le territoire sont le plus souvent mixtes, entre activités artisanales / industrielles et commerciales. Voir le détail pages suivantes.

# Activités économiques

## Des disponibilités foncières en ZAE



- 6 ZAE sans disponibilité foncière
- 3 ZAE comprenant environ **35 hectares de disponibilités** :

Communes	Nom de la ZAE	Surface disponible (ha)
Eslettes	ZAC Polen 2	27
La Rue-Saint-Pierre Vieux-Manoir	Le Moulin d'Ecalles	4,3
Quincampoix	La Ventellete	3,1

- 1 projet d'extension et 1 réserve foncière, totalisant près de 40 hectares :

Commune	Nom de la ZAE	Surface (ha)
La Rue-Saint-Pierre Vieux-Manoir	Le Moulin d'Ecalles	6,1
La Vaupalière	Renfeugère	34

# Activités économiques

## Synthèse de l'analyse foncière des ZAE

	Surface totale de la zone	Surface du bâti	CES	Disponibilité foncière	Surface occupée	%	Surface activités économiques	% des parcelles bâties occupées par une activité économique
Zone d'Activités de Bosc-le-Hard	18 985	2 290	0,12	-	18 985	100 %	18 985	100%
Zone Artisanale Les Cambres	20 632	3 620	0,17	-	20 632	100 %	20 632	100%
Cardonville	53 316	14 079	0,26	-	53 316	100 %	45 282	85%
Les Cateliers	123 208	15 452	0,12	-	123 208	100 %	117 826	96%
Zone d'Activités de la Gare	147 377	33 622	0,23	-	147 377	100 %	147 377	100%
Le Moulin d'Ecalles	197 176	17 759	0,12	44 932	152 244	77%	138 319	91%
Zone d'Activité de la Ventelette	90 487	10 676	0,12	31 000	90 487	100 %	81 149	90%
Polen	420 579	24 922	0,17	274 677	145 902	35%	133 113	91%
Portes de l'Ouest + Renfeugère	704 373	61 333	0,17	339 129	365 244	52%	364 529	100%
<b>Total</b>	<b>177,81 ha</b>	<b>183 753 m<sup>2</sup></b>	<b>0,16</b>	<b>75,07 ha</b>	<b>111,74 ha</b>	<b>63%</b>	<b>106,72 ha</b>	<b>96%</b>

# Activités économiques

## Les activités économiques hors ZAE



**Plusieurs entreprises**, certaines parmi les plus gros employeurs, sont implantées sur le territoire **hors zone d'activités économiques**. Elles constituent des espaces économiques diffus représentant des surfaces parfois significatives, au total sur le territoire **plus de 80 hectares**, notamment :

- La société Legrand France à Fontaine-le-Bourg (fabrication de matériel d'installations électriques du bâtiment), de plus de 100 salariés, située à l'ouest du bourg de Fontaine-le-Bourg sur la route vers Montville et implantée sur un site industriel de près de 5 hectares.
- La société Brenntag à Montville (distribution de produits chimiques, moins de 100 salariés), implantée à proximité des surfaces commerciales Intermarché et Bricomarché à Montville, sur un site d'environ 8 hectares.
- La société Linière de Bosc Nouvel (groupe Depestele) au Bocasse (extraction de la fibre de lin, moins de 50 salariés), située au sein du hameau de Bosc Nouvel sur un site d'un peu moins de 4 hectares.

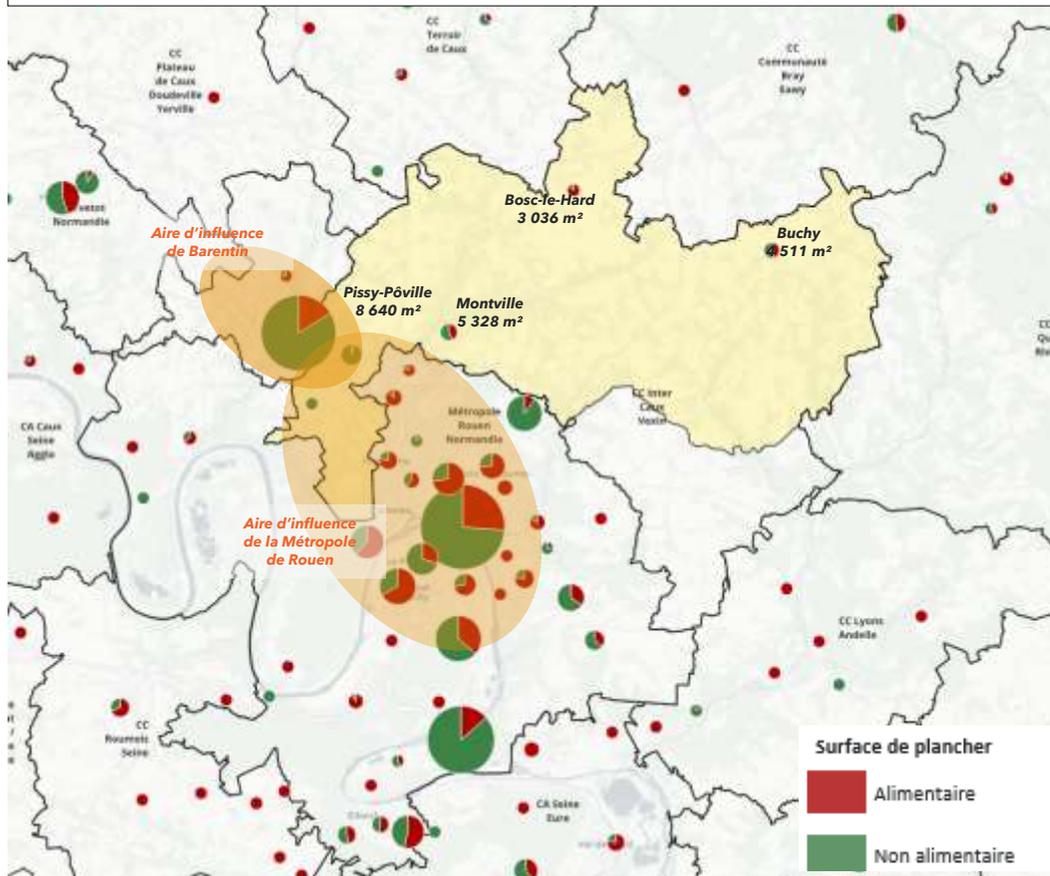
Ainsi que de nombreuses autres activités type TPE/PME implantées de manière plus ou moins diffuse en milieu rural.

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX  
**Commerces**

# Commerces

## Un contexte concurrentiel polarisé par Barentin et la Métropole Rouen Normandie

Répartition du plancher commercial en Grandes et Moyennes Surfaces (> 300 m<sup>2</sup> de surface de vente)



Source : LSA Expert, 2023 – Traitement AID

### INDICATEURS



**26 210 m<sup>2</sup> de plancher**  
 470 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants  
 (moy. France : 990 m<sup>2</sup> / 1 000 hab.)



**500 000 m<sup>2</sup> de plancher**  
 1 000 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants



**110 000 m<sup>2</sup> de plancher**  
 4 200 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants



**35 000 m<sup>2</sup> de plancher**  
 1 200 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants



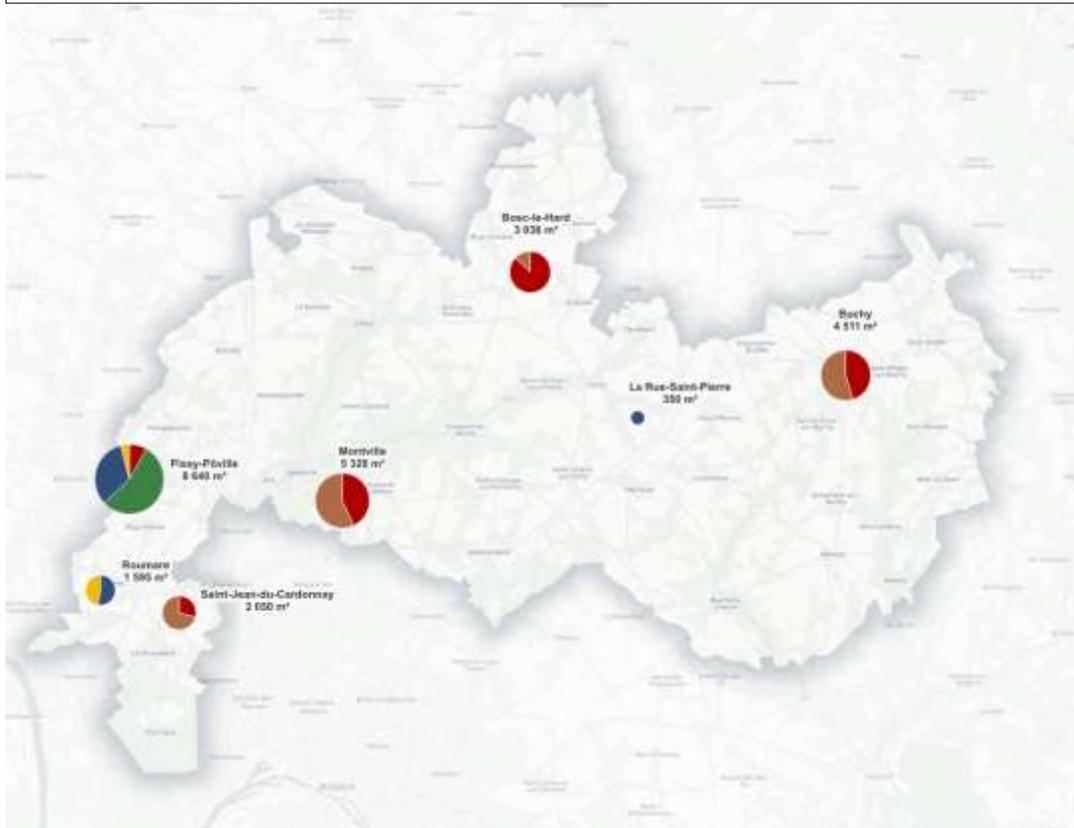
**25 000 m<sup>2</sup> de plancher**  
 950 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants

- Une faible représentation des grandes et moyennes surfaces sur le territoire, due à la proximité des agglomérations de Rouen et de Barentin qui concentrent l'offre, essentiellement non alimentaire

# Commerces

## Un territoire peu dense en grandes et moyennes surfaces commerciales

Répartition du plancher commercial en Grandes et Moyennes Surfaces par typologie d'activité (> 300 m<sup>2</sup> de surface de vente)



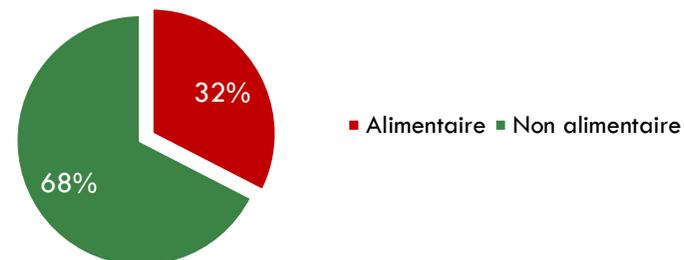
### Surface de plancher



Source : LSA Expert, 2023 – Traitement AID

### INDICATEURS

**26 210 m<sup>2</sup> de plancher > 300 m<sup>2</sup>**  
470 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants

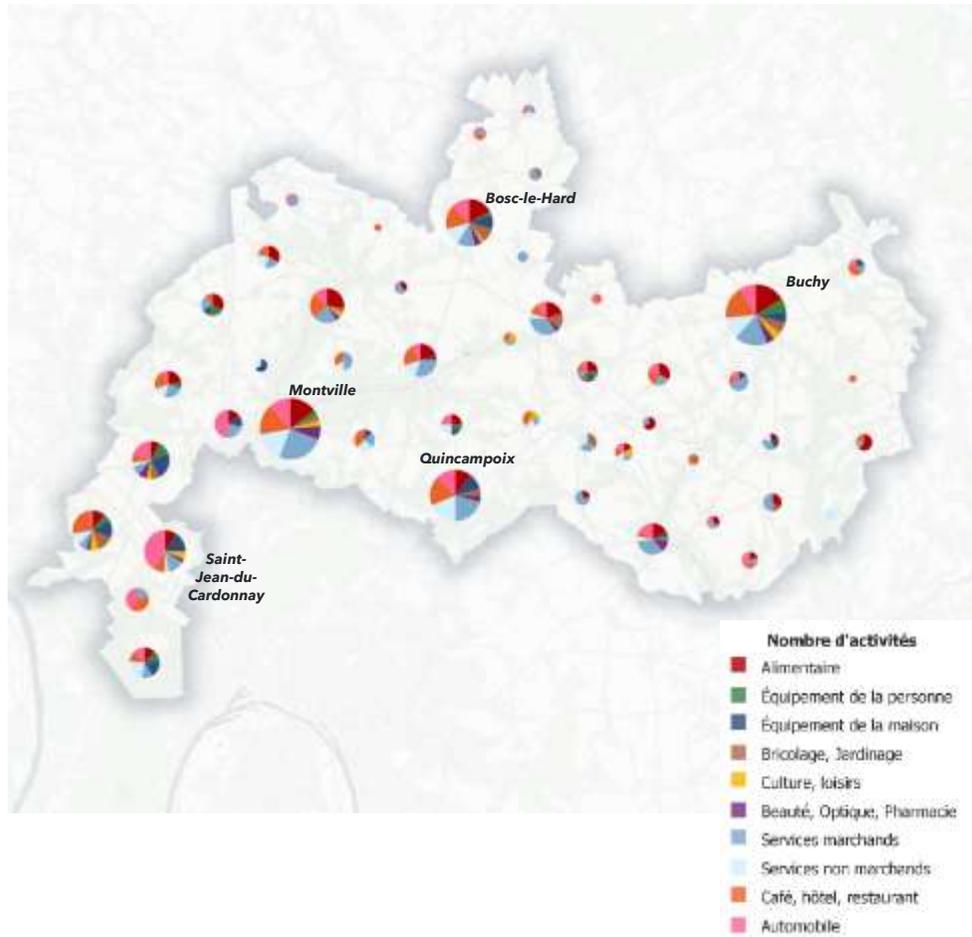


**182 m<sup>2</sup> en alimentaire** pour 1 000 habitants  
**377 m<sup>2</sup> en non alimentaire** pour 1 000 habitants

- Une offre en Grandes et Moyennes Surfaces de faible densité, plus concentrée au sud-ouest du territoire
- Une part importante des commerces de bricolage/jardinage et équipement de la maison, surtout sur les zones de Montville et de Pissy-Pôville
- Une offre de Grandes et Moyennes Surfaces alimentaires présente sur toutes les extrémités du territoire, permettant une desserte relativement satisfaisante des besoins de consommation courante

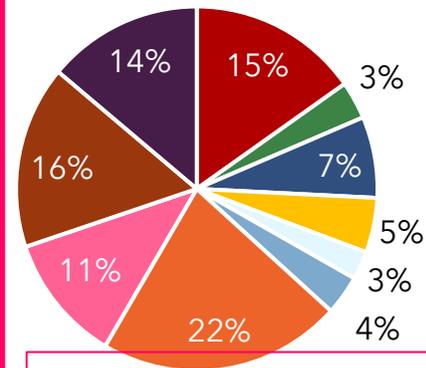
# Commerces

## Une couverture inégale des commerces et services de proximité



### PRINCIPAUX INDICATEURS

**597 activités** < 300 m<sup>2</sup>  
**13 activités pour 1 000 habitants**



**219 activités de commerce**  
 4,8 activités pour 1 000 hab.

**198 activités de services**  
 4,3 activités pour 1 000 hab.

**97 activités de CHR**  
 2,1 activités pour 1 000 hab.

#### 2 communes sans activité et 14 sans commerce

Taux de vitalité : 75% (part des activités de détail, des services marchands et de la restauration sur le total des activités)

- Une bonne desserte du territoire en commerces alimentaires
- Un nombre important de communes sans commerce

Source : Stock des établissements de l'INSEE 2020

# Commerces

## Une offre marchande non sédentaire diversifiée

Une offre non sédentaire qui complète l'offre commerciale des bourgs

5 communes ont un marché hebdomadaire, 9 ont 1 à 4 points de vente de produits locaux.

Les marchés fréquentés par la population permettent de compléter l'offre sédentaire des communes, majoritairement représentée par de l'offre alimentaire. Ils remplissent également une fonction de desserte des besoins de première nécessité.

La plupart des marchés ont lieu dans les cœurs de bourgs générant des flux supplémentaires pour les commerces à proximité.



# Activités économiques

## Une couverture des réseaux de distribution de colis aux particuliers cohérente avec la géographie du commerce physique

Les principaux réseaux de livraison et de retrait colis  
(hors livraison directe)



11 communes desservies par le réseau de distribution de proximité du Groupe La Poste



7 communes desservies par Mondial-Relay



6 communes desservies par Relais Colis



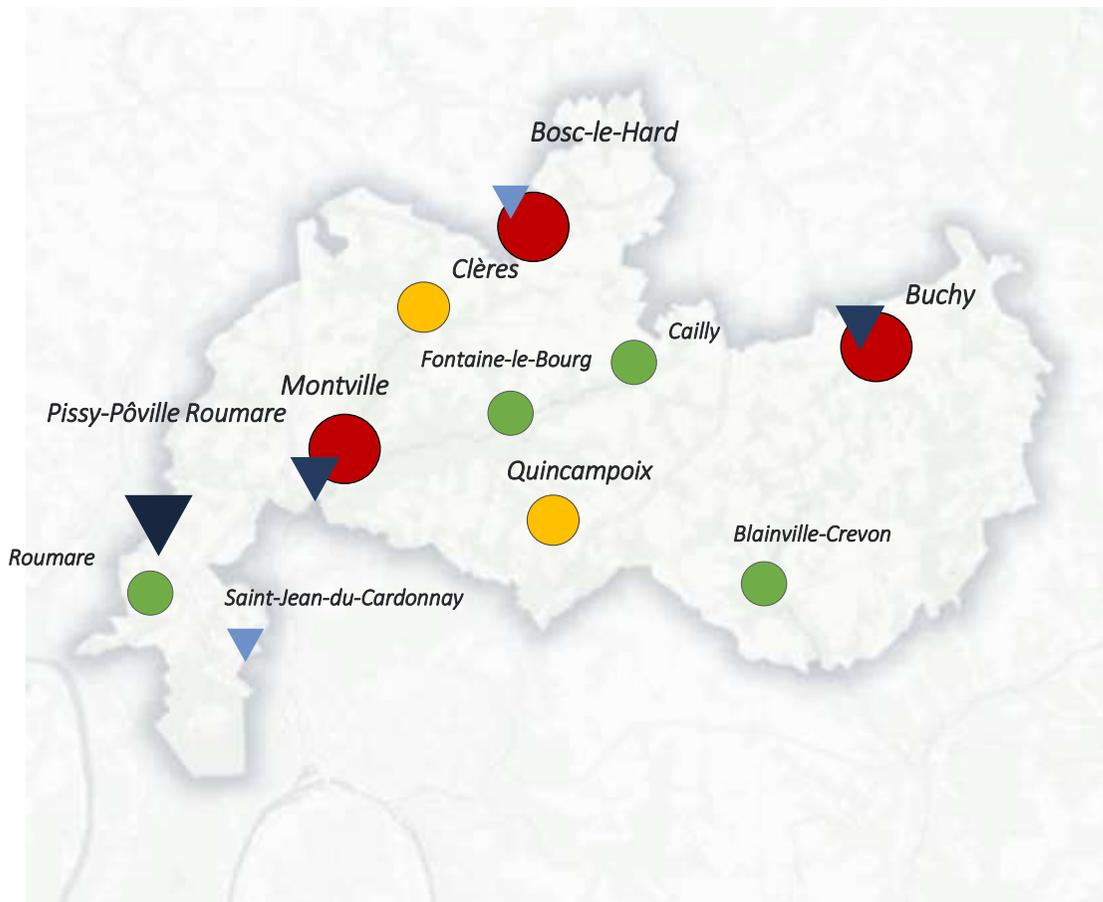
Sources : La Poste, Amazon, Mondial Relay, relais colis, retraitement AID

0 commune desservie directement par Amazon



# Commerces

## Synthèse de l'armature commerciale du PLUI51



### Centralités



Centralité principale



Centralité intermédiaire



Centralité relais



### Pôles Marchands Périphériques



PMP structurant



PMP relais



PMP de proximité

## Commerces

### Synthèse de l'analyse foncière des PMP

Nom des PMP	Superficie totale des parcelles (ha)	Superficie des parcelles libres (non artificialisées) (ha)	Superficie des parcelles commerciales (ha)	surface des bâtiments commerciaux (ha)	CES sur parcelles commerciales	Part de commerce dans la zone
Roumare Pissy-Pôville	9,5	0,1	6	1,9	0,29	63%
U-Express St-Jean-du-Cardonnay	1,6	0	1,6	0,6	0,41	100%
Intermarché Montville	13,9	0	2,1	0,7	0,29	15%
LIDL Bosc Le Hard	3,2	0,67	2,5	0,4	0,15	79%
Carrefour Market Buchy	12,3	0	8,4	1,3	0,14	68%
<b>Total</b>	<b>40,6</b>	<b>0,8</b>	<b>21,1</b>	<b>4,2</b>	<b>0,20</b>	<b>52%</b>

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX  
**Tourisme**

# Tourisme

## De nombreux atouts

### ✓ Positionnement du territoire :

Une proximité avec la Métropole Rouen Normandie, et dans une moindre mesure avec la région parisienne

Une accessibilité facile : autoroutes A28, A29, A150, A151

### ✓ Principaux atouts touristiques :

Un territoire riche par son patrimoine bâti et naturel :

- Nombreux parcs et jardins
- Tourisme vert, des grands espaces
- Patrimoine important (châteaux, églises, villages au bâti traditionnel bien conservé, ...)



*Le lac de Montville*



*© Normandie Caux Vex*

*Le château de style Renaissance (XVI<sup>ème</sup> siècle) de Clères au sein du parc*

*Principaux sites touristiques (fréquentation > 5 000 visiteurs sur l'une des années )*

Site	Commune	2019	2020	2021
Château de Blainville-Crevon	Blainville-Crevon	6 461	500	628 2022 : 7 500
Jardin des Sculptures	Bois-Guilbert	14 700	7 300	8 200
Parc de Clères	Clères	110 621	64 000	N.C./Travaux
Centre Abbé Pierre Emmaüs	Esteville	9 590	1 327	3 098
Musée des Sapeurs-Pompiers	Montville	9 919	5 195	5 290 2022 : 9 207

# Tourisme

## Des parcs et jardins variés et reconnus

**5 parcs et jardins** (sur les 13 référencés par Normandie Caux Vexin) diversifiés et qualitatifs

- Le parc animalier et botanique de Clères, le plus célèbre et le plus visité, sur près de 13 hectares avec son château de style Renaissance (XVI<sup>ème</sup> siècle)
- Le parc du Domaine de Bois-Hérault, sur 22 hectares, comprenant un château, l'ensemble étant inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques
- Le jardin des sculptures à Bois-Guilbert sur 7 hectares
- Les Jardins de Bellevue à Beaumont-le-Hareng, comprenant de nombreuses espèces botaniques
- Le Jardin d'Agapanthe à Grigneuseville, jardin contemporain



*Le parc animalier de Clères*



*Parc du Domaine de Bois-Hérault*

# Tourisme

## Le tourisme de nature : un fort axe de développement

### Les activités de loisirs :

- Le parc d'attractions du Bocasse, attirant plus de 200 000 visiteurs par an
- Le parcours pédagogique du Bois de Fécamp, instruisant sur les fonctions de la forêt et l'évolution de la vie d'un arbre
- UGOLF la Forêt Verte, qui s'étend sur 6 KM

### Les circuits de randonnées :

- 250KM d'itinéraires (sur la communauté de communes) ; territoire traversé par le GR 210 : valorisé à l'échelle régionale (volonté forte de développement du tourisme sans voiture)
- Processus de classement au niveau départemental à travers le label PDESI
- Travail en cours de mise en tourisme des itinéraires, à travers notamment l'installation de mobilier ludique, et la création d'un site internet dédié

### Le cyclotourisme :

- 3 boucles de cyclotourisme au départ de Clères
- Au sein du circuit « le tour de la seine maritime à vélo » : tronçon en cours de finalisation
- Volonté de valorisation à travers le classement PDESI et l'intégration de programmes LEADER



*Parc d'attraction du Bocasse*



*De nombreux chemins de randonnée*

# Tourisme

## Le tourisme culturel et religieux : un important patrimoine

### Les nombreux châteaux :

- Site médiéval de Blainville-Crevon, site de visite et de recherche archéologique renommé
- Clères (XVI<sup>ème</sup>), Bois Guilbert, Ernemont-sur-Buchy, Esteville et Roumare (XVII<sup>ème</sup>), Bois-Hérault (XVIII<sup>ème</sup>)

Les églises, dont l'église saint-Waast-et-Saint-Nicolas de Clères, caractérisée par son plan en croix latine.

Les musées dont celui des Sapeurs-Pompiers de France à Montville

Les circuits dans les villages (Authieux-Ratiéville, Blainville-Crevon, Cailly, Clères, Esteville, La-Rue-Saint-Pierre, Montville, Saint-André-sur-Cailly et Yquebeuf)

Au total **23 Monuments Historiques classés** sur le territoire, dont :

- 8 châteaux
- 6 églises
- 1 chapelle
- 1 halle (Buchy)



Les ruines du château de Blainville-Crevon



Martainville-Epreville



Eglise de Clères



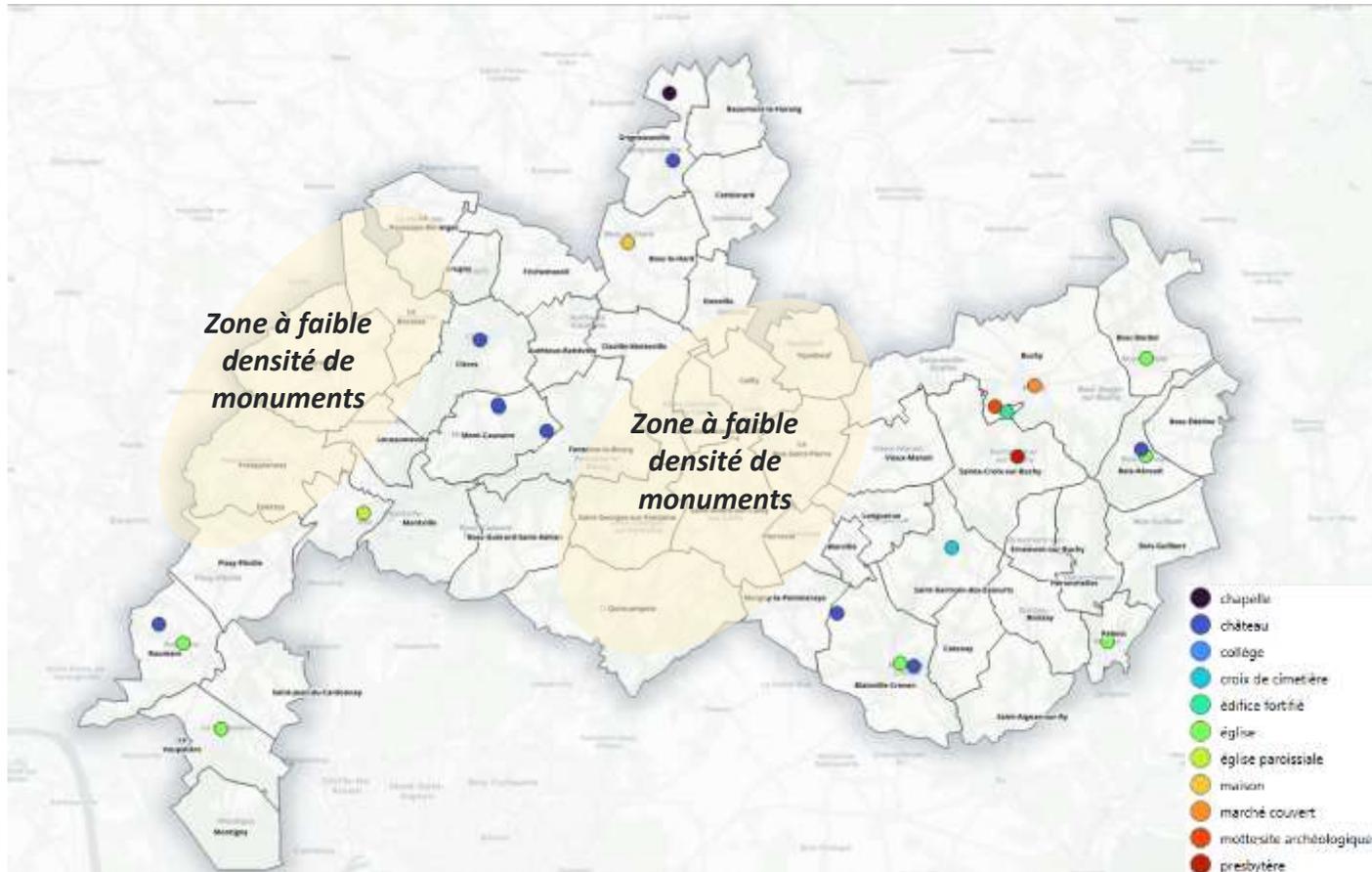
Musée des Sapeurs-Pompiers



Panneau du circuit touristique audio à Clères

# Tourisme

## Une densité de monuments classés et historiques inégalement répartie



Source : Liste des Immeubles protégés au titre des Monuments Historiques, DATA.GOUV, retraitement AID

23 sites et monuments protégés au titre des Monuments historiques

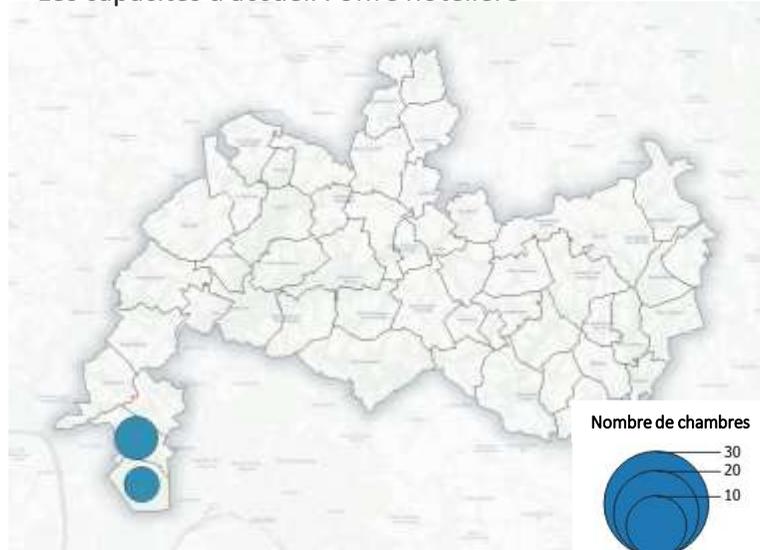
Une concentration des sites sur l'est et l'ouest du territoire

Absence totale de ces sites sur le centre et l'ouest du territoire

# Tourisme

## Un faible équipement en hébergement touristique

Les capacités d'accueil : offre hôtelière



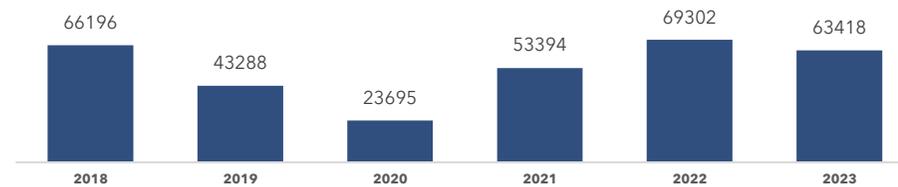
Source : INSEE 2020

Les capacités d'accueil : logement Airbnb



Source : airbnb

Les nuitées déclarées par an



Source : CCICV

263 résidences secondaires soit 1% des logements (INSEE 2020)

Les principales unités d'hébergement référencées sur le territoire du SCOT :

- Un **parc hôtelier peu développé** : 50 chambres pour 2 hôtels (Montigny et La Vaupalière, 3 étoiles)

Collectivité	Nombre d'hôtels pour 1000 habitants	Nombre de chambres pour 1000 habitants
CC Inter-Caux-Vexin	0,04	1,09
Seine-Maritime	0,17	6,71

- 62 emplacements dans 1 camping (Roumare)
- 139 logements Airbnb
- Nombreuses chambres d'hôtes
- Une quinzaine de gîtes
- Quelques hébergements insolites (wagon, roulotte, cottage...)
- **4 aires de camping-cars** (Buchy, Catenay, Clères et Montville)

Réflexions menées autour de la réhabilitation et la mise en valeur de châteaux pour du tourisme d'affaire

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX  
**Transports et mobilités**

# Transports et mobilités

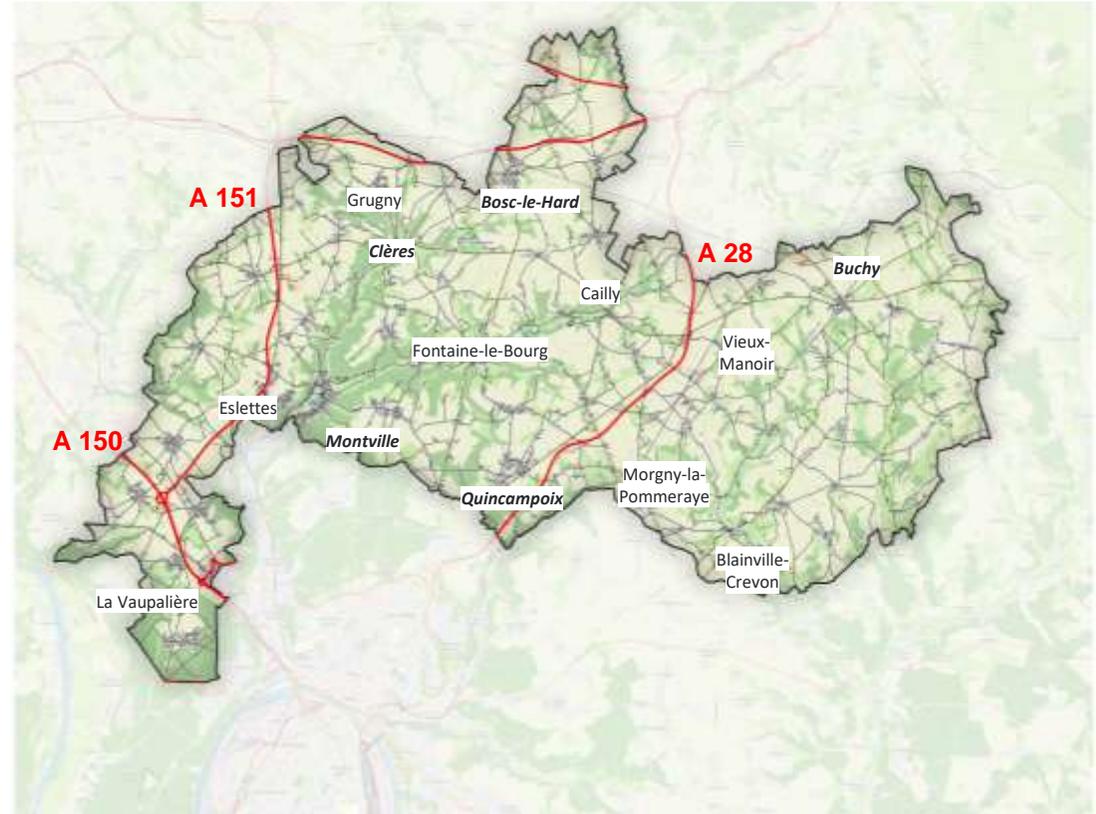
## Le réseau routier

### Le réseau routier

Source : BD TOPO 2021, OSM, réalisation VE2A 2024

### Un territoire bien connecté

- **3 autoroutes** ((A 150, A 151, A 28) en radiale par rapport à Rouen
- Un **maillage important de routes départementales** assurant la connexion des communes
- Un réseau routier également source de **nuisances** :
  - Importants **ralentissements du trafic** en heure de pointe
  - Trafic **poids-lourds**
  - **Sécurité**



### ENJEUX

Agir sur les nuisances issues du trafic (bruit, pollution, sécurité) par des aménagements adaptés et par une réflexion sur l'implantation des futurs projets

Mener une réflexion sur l'impact des futurs projets en matière de mobilité : trafic routier généré, accessibilité aux gares, commerces et services...

Agir sur la résorption des coupures urbaines et paysagères générées par les infrastructures routières

## Transports et mobilités

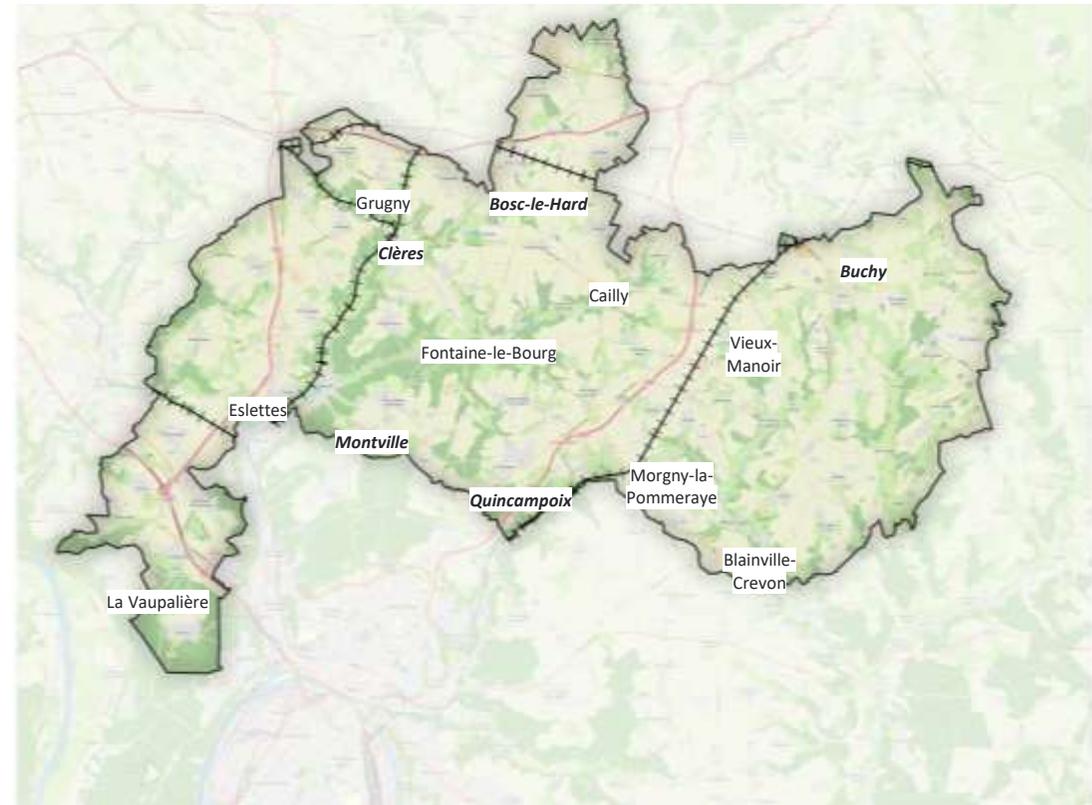
### Le réseau ferroviaire

#### Un potentiel ferroviaire existant mais encore peu exploité

- **5 gares** : Morgny-la-Pommeraye, Longuerue – Vieux-Manoir, Montérolier – Buchy, Montville, Clères
- **2 lignes de train express régionaux** permettant de rejoindre Dieppe ou Amiens
- Une **baisse de la fréquentation des gares du territoire** : en moyenne **-10%** de fréquentation entre 2015 et 2020 et 2022, mais des situations très contrastées (**+11%** de fréquentation de la gare de Clères)
- La **Ligne Nouvelle Paris Normandie**, un impact à anticiper

### Le réseau ferroviaire

Source : BD TOPO 2021, OSM, réalisation VE2A 2024



#### ENJEU

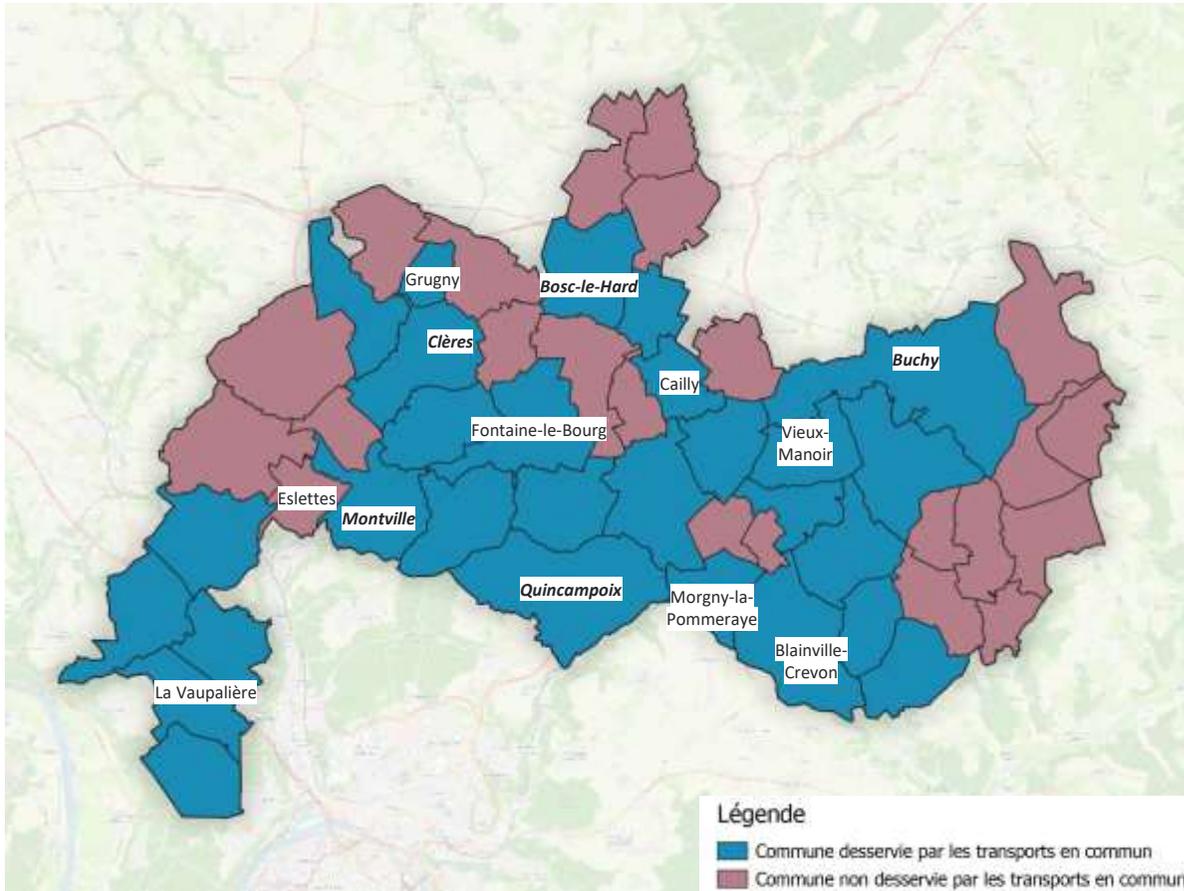
Un aménagement des pôles gare à poursuivre de manière à encourager le report modal et capter une partie des actifs se rendant aux arrêts desservis pour travailler

# Transports et mobilités

## Le réseau de transports en commun

### Desserte en transports collectifs (bus et trains)

Source : Région Normandie. Réalisation VE2A 2024



### Une couverture partielle du territoire en transports en commun

- **28 communes** bénéficiant d'une **desserte en transports en commun**
- **5 lignes** de transports en commun
- **Un impact encore limité** : offre radiale, peu de passage, longs temps de trajets...

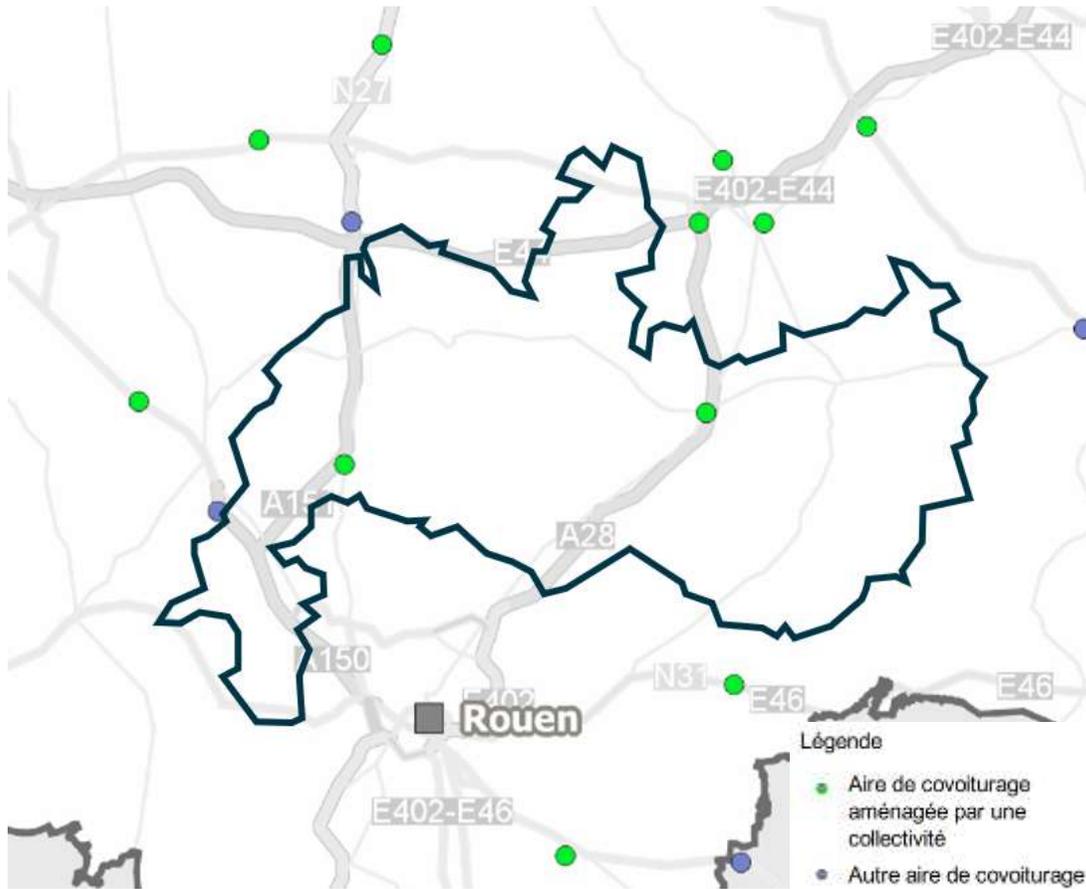
### ENJEUX

Encourager le développement de la fréquence de passage des bus et trains auprès des acteurs compétents

Améliorer les liens avec la Métropole Rouen Normandie et la connexion avec son réseau de transports en commun (parcs relais aux terminus Tram et TEOR...)

## Transports et mobilités

### Le réseau de transports en commun



#### Les aires de covoiturage du territoire

Source : Préfecture de la Région Normandie ; CC Inter Caux Vexin

## Une couverture partielle du territoire en transports en commun

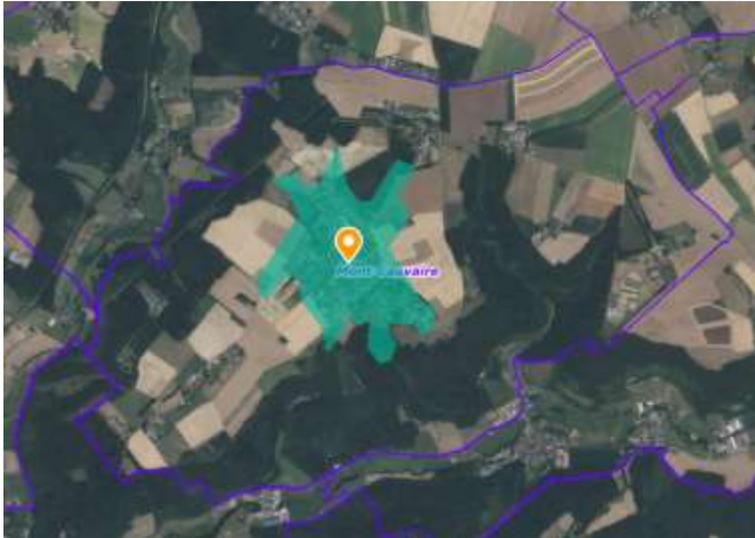
- **3 aires de co-voiturage:**
  - **L'aire de Vieux-Manoir** (31 places de stationnement)
  - **L'aire d'Eslettes** (30 places) ; régulièrement saturée.
  - **L'aire de la Rue-Saint-Pierre** située au sein de la ZAE du Moulin d'Ecalles – en cours d'aménagement (*hors carte*)
- Des pratiques de plus en plus courantes : **mise en relation de particuliers, utilisation officieuse de certains parkings** comme aire de co-voiturage (**cf rencontres communales**)...

### ENJEU

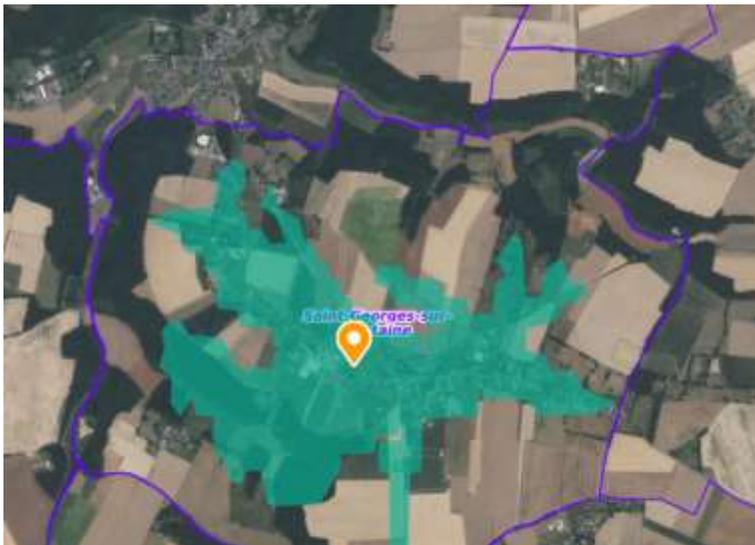
Encourager et organiser le développement du co-voiturage sur le territoire

## Transports et mobilités

### Le réseau de mobilités douces



Mont-Cauvaire – exemple de bourg concentré, totalité du centre-bourg accessible en 10 minutes à pied



Saint-Georges-sur-Fontaine – exemple de bourg linéaire, totalité du centre-bourg accessible en 20 minutes à pied

## Une excellente accessibilité à pied des cœurs de bourg des différentes communes

- Une **excellente accessibilité à pied des cœurs de bourg** des différentes communes :
  - 10 minutes ou moins pour **44 communes**
  - 15 minutes ou moins pour **4 communes**
  - 20 minutes ou moins pour **3 communes**
- De nombreuses **randonnées** référencées dont certains sentiers sont **entretenus et aménagés par la CC ICV**
- Un **Schéma Intercommunal de la Randonnée** en cours

### ENJEU

Favoriser l'accessibilité à pied des cœurs de bourg et plus généralement, les circulations piétonnes et cyclables, par le biais d'aménagements visant à faire cohabiter les différents types de mobilités, ou par la préservation et l'aménagement de sentes

Poursuivre la sécurisation des centre-bourgs en y questionnant la place de la voiture, ainsi que les vitesses pratiquées

## Transports et mobilités

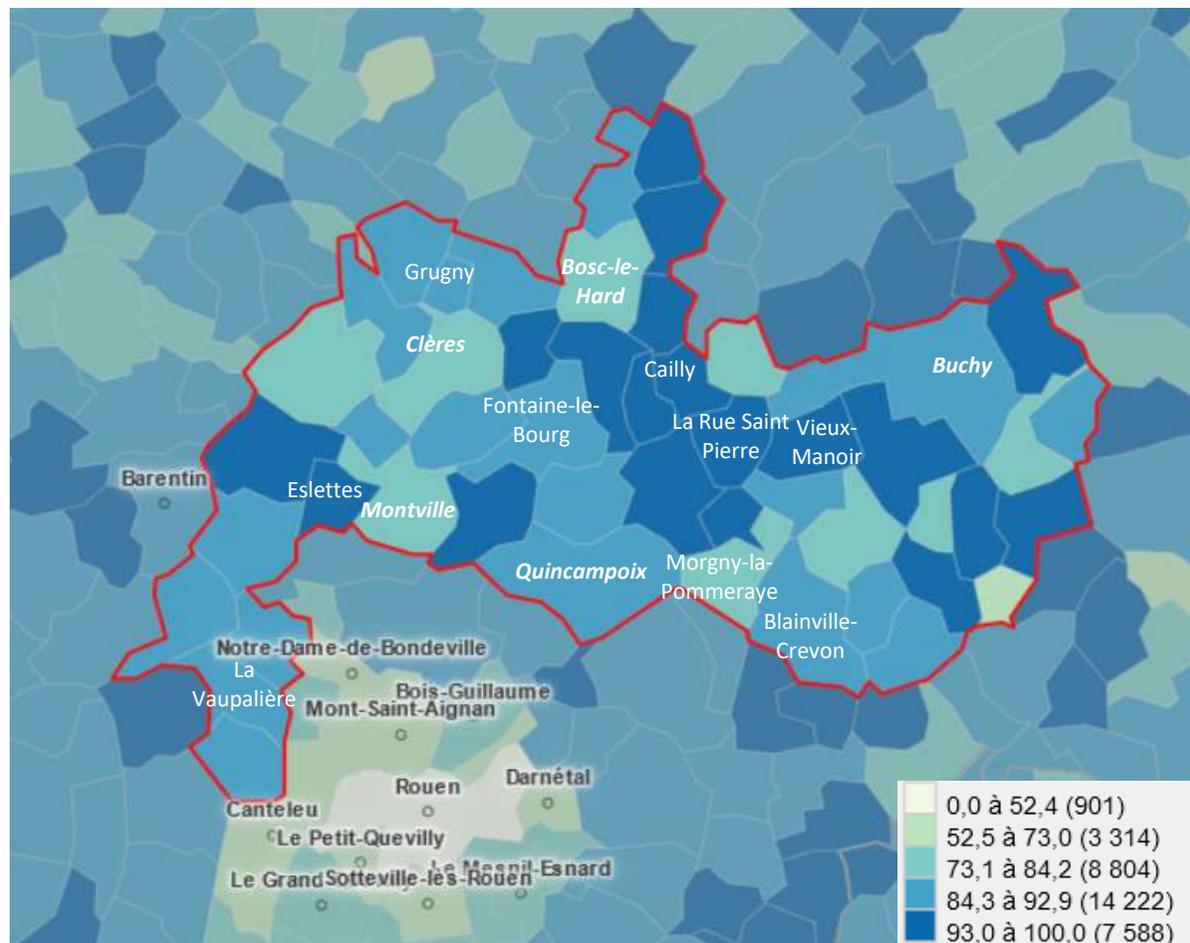
### Comportements mobilitaires

#### Une excellente accessibilité à pied des cœurs de bourg des différentes communes

- **88,9% des déplacements domicile-travail réalisés en voiture en 2020** – **3,5%** pour les transports en commun
- Une **progression de la part modale de la voiture de près de 5 points** entre 2009 et 2020 à l'échelle de la CCICV
- **61% des actifs** du territoire travaillent au sein de la **métropole rouennaise**
- Une **progression de la motorisation des ménages** : 94,6% des ménages possèdent une voiture, dont 57,3% en possèdent 2 ou plus

Par des déplacements domicile-travail réalisés voiture en 2020 (en %)

Source : Observatoire des Territoires



#### ENJEU

Favoriser une réponse locale aux besoins d'emploi de la population de manière à limiter les déplacements interterritoriaux

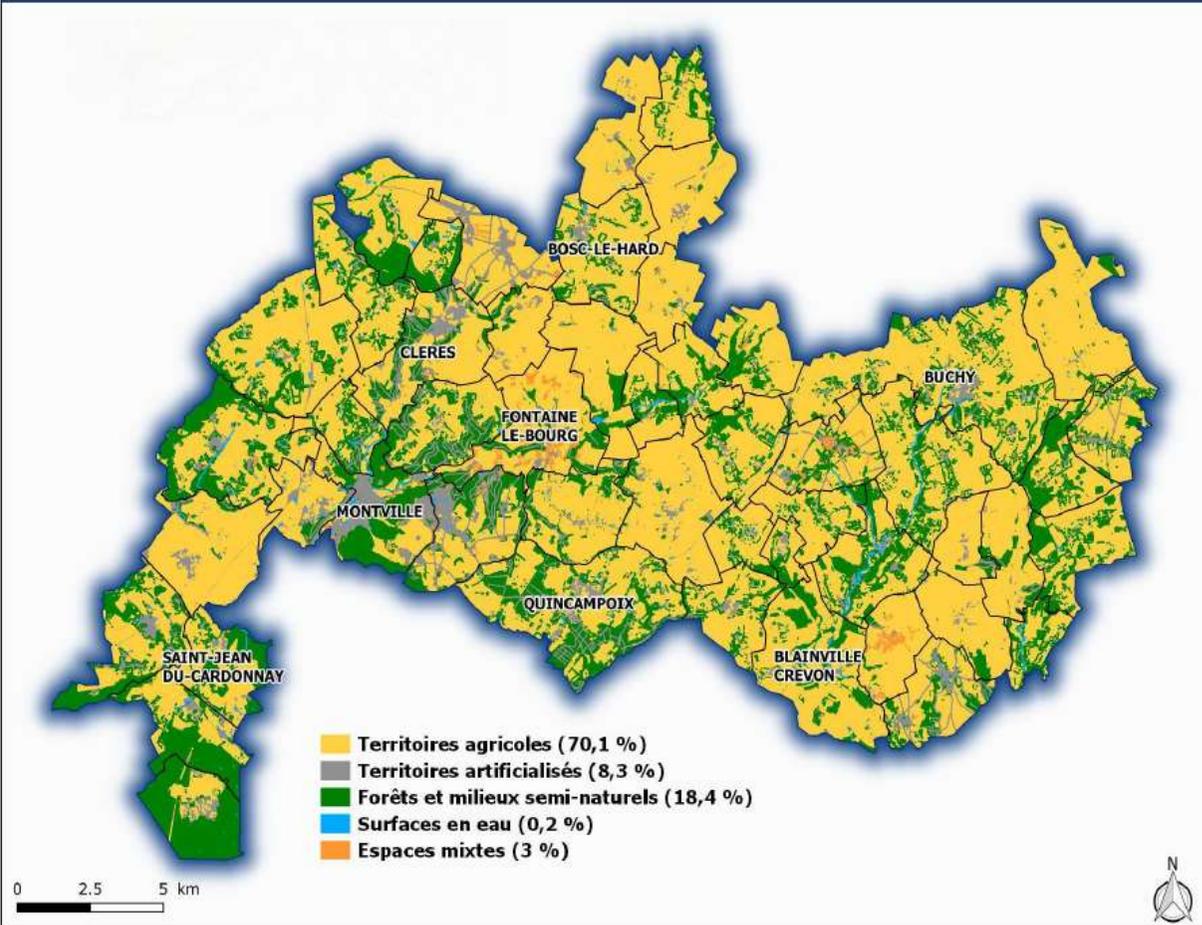
# SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX

## Agriculture

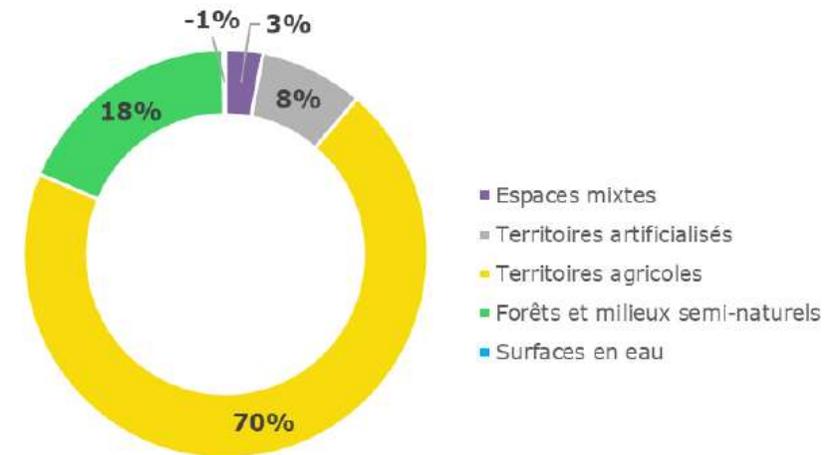


# LES SURFACES VALORISEES PAR L'AGRICULTURE

Mode d'occupation des sols

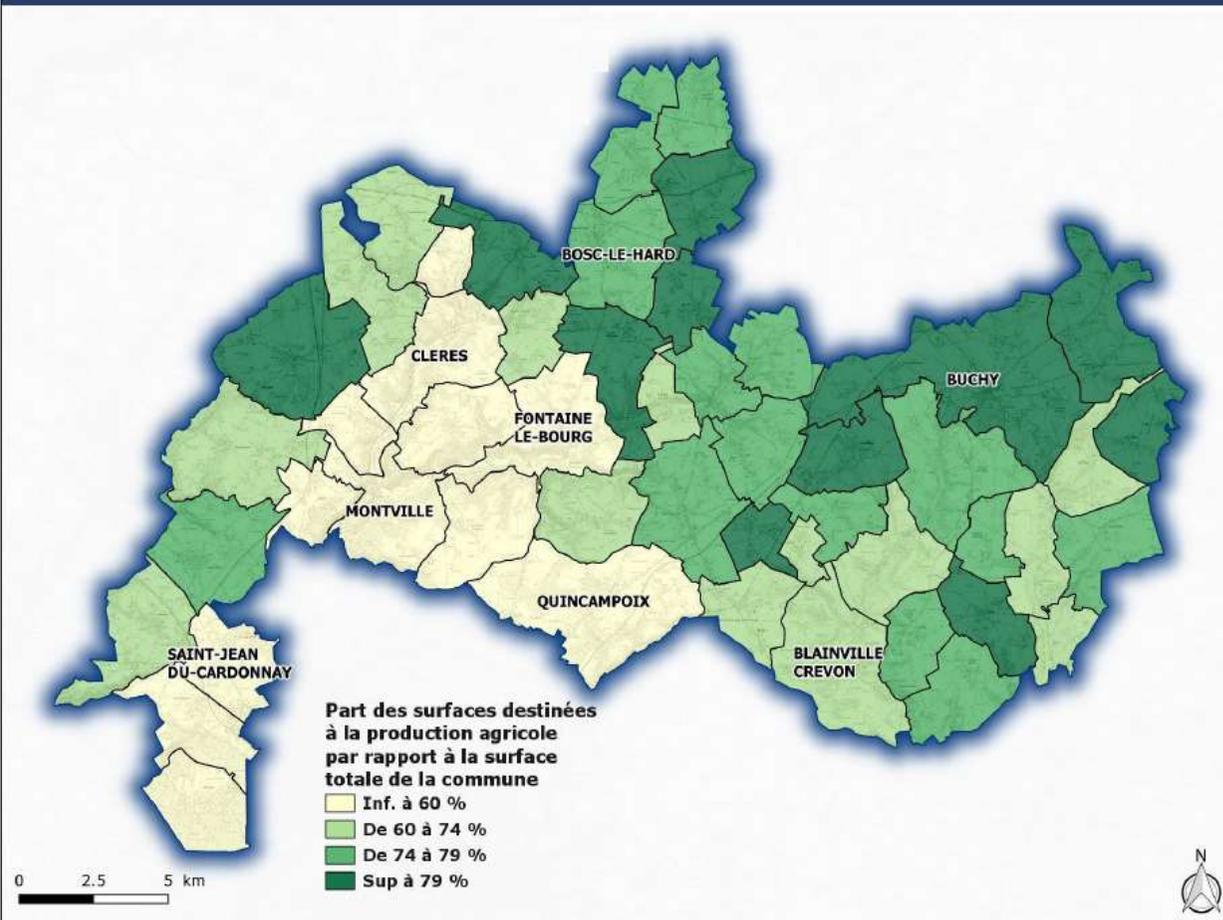


70% du territoire est valorisé par l'agriculture



# LES SURFACES VALORISEES PAR L'AGRICULTURE

Surface communale destinée à la production agricole

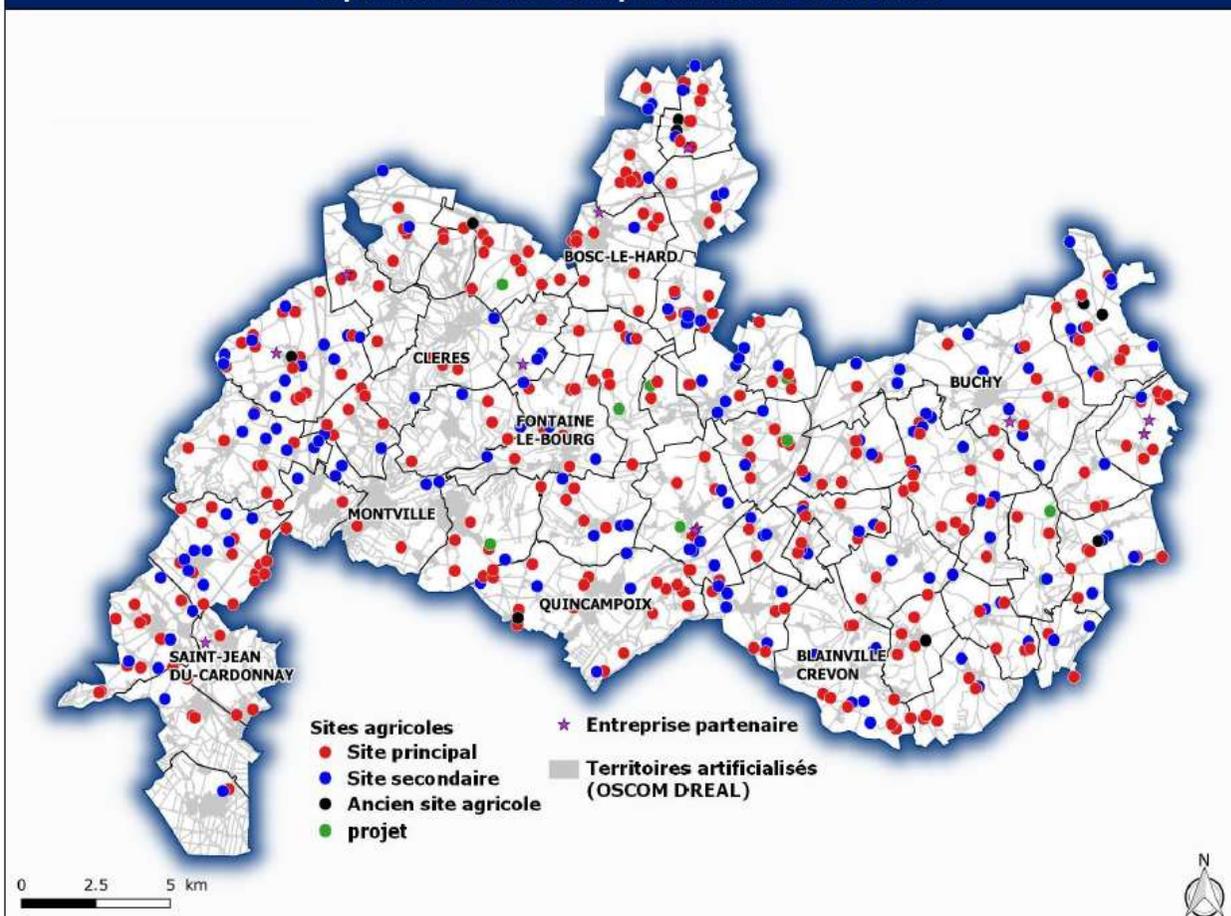


## Il est observé :

- ✓ Une dichotomie agricole Est/Ouest entre les communes du territoire ;
- ✓ Les SAU communales les plus importantes : Boissay (83%), Bosc-Bordel (84%) ou encore Bosc-Edeline (84%), en partie Ouest d'Inter Caux Vexin ,
- ✓ A l'inverse, la topographie des petites vallées affluentes de la Seine, le développement des communes périurbaines comme Quincampoix, Montville (...) ou encore la présence plus marquée de bois et forêts, ont pris peu à peu le pas sur les espaces agricoles des communes situées plus à l'Ouest en périphérie Sud du territoire.

# LES SITES AGRICOLES RECENSES

Répartition des sites d'exploitations sur le territoire

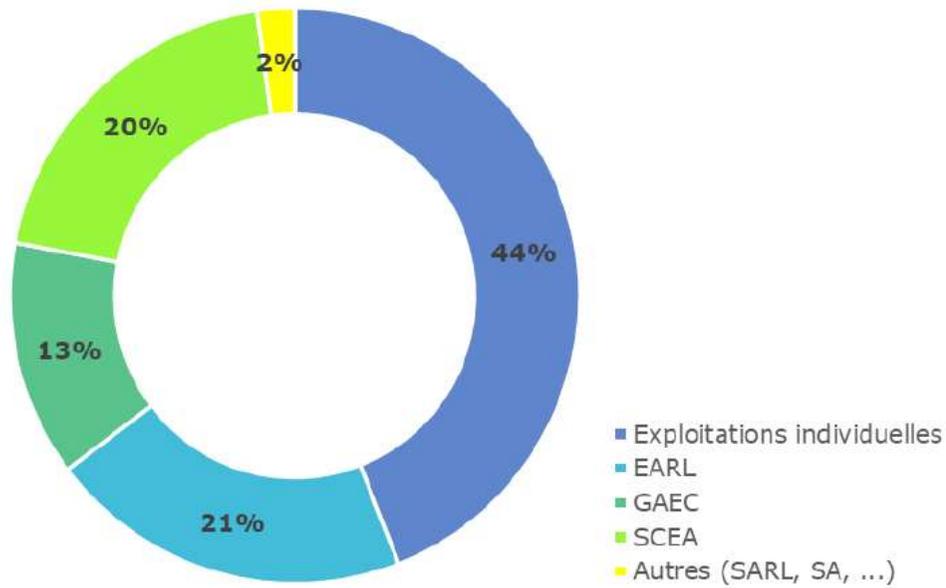


## Quelques données chiffrées :

- ✓ 453 sites agricoles recensés :
  - 289 sites d'exploitations principaux ;
  - 164 sites secondaires. Il s'agit souvent de corps de ferme ou bâtiments isolés.
- ✓ 284 agriculteurs enquêtés  
(Bilan d'enquête : 98% de réussite)
- ✓ Répartition des sites relativement homogène ;
- ✓ Podium des communes/sites agricoles : Sierville (25), Pissy-Pôville (24) et Sainte-Croix-sur-Buchy (20).

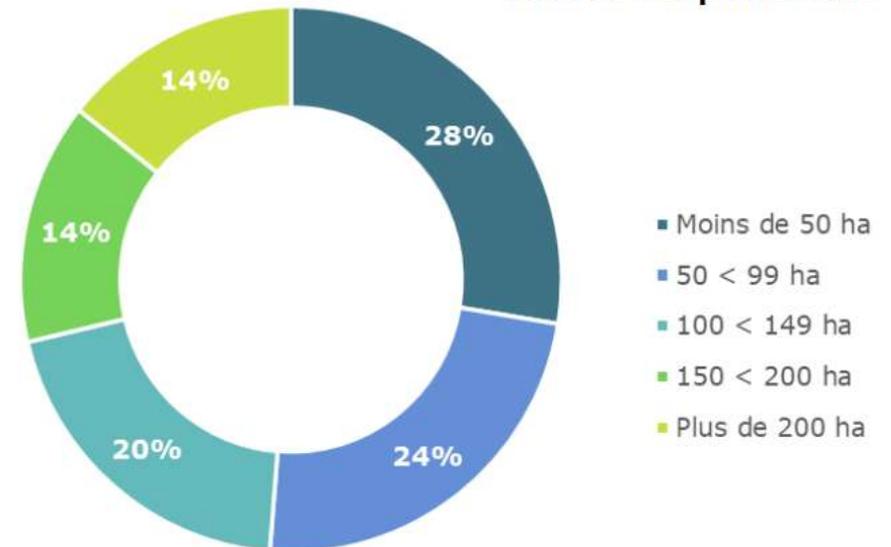
# TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS

## Statut juridique des exploitations



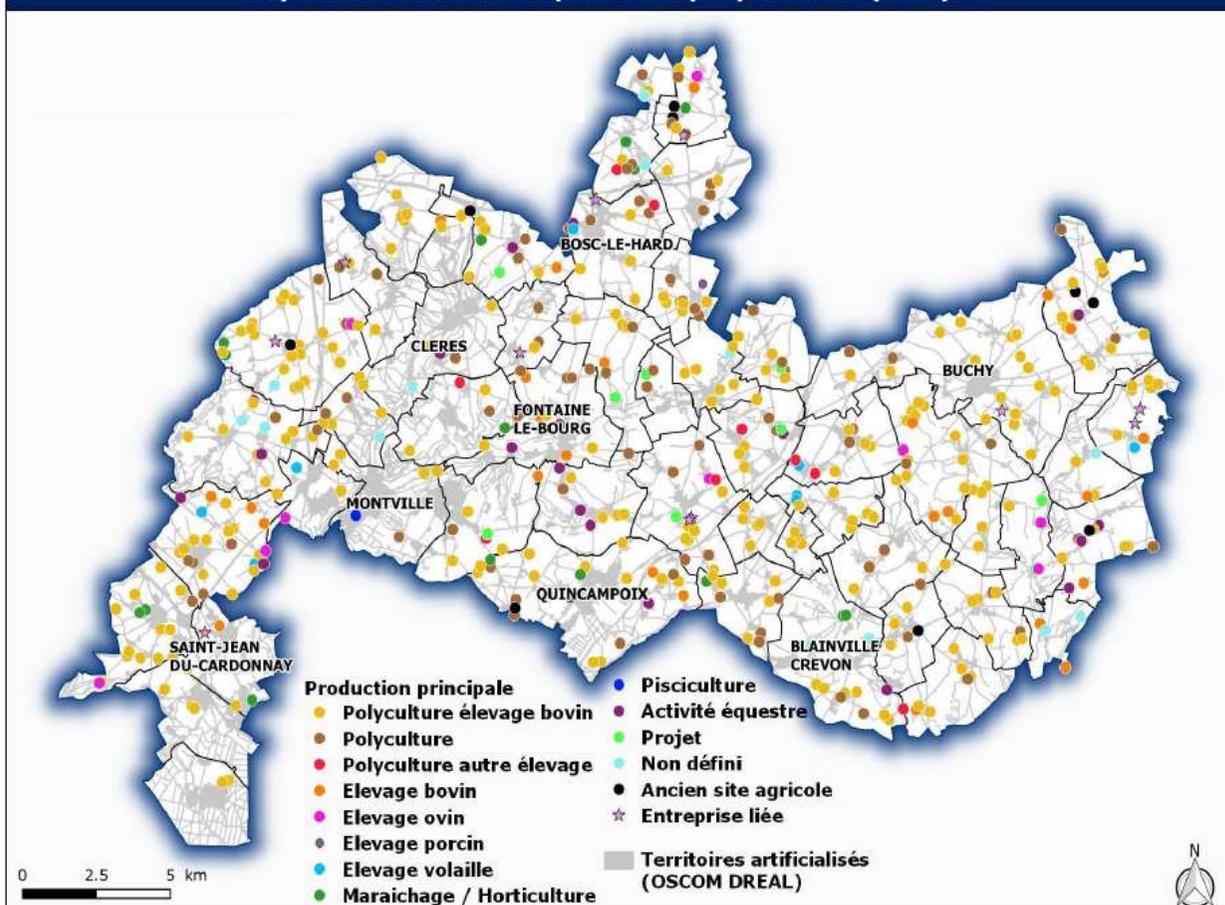
SAU par exploitation (en ha)	
SAU moyenne exploitée	112
SAU moyenne en propriété	43
SAU moyenne en prairie	30

## SAU des exploitations



# LES OTEX DES EXPLOITATIONS

Répartition des sites d'exploitations par production principale

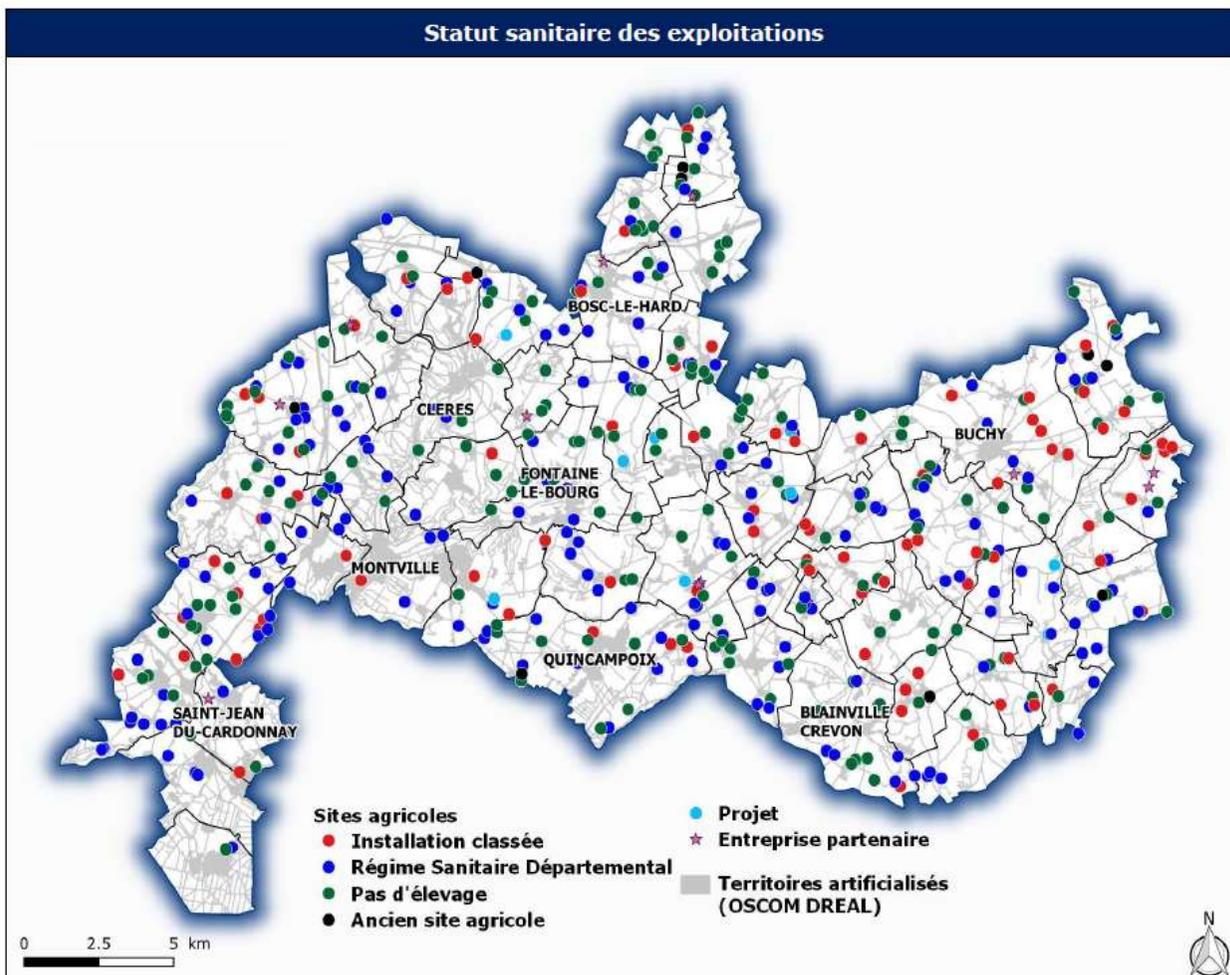


## Les systèmes de production

- ✓ 59% des exploitations enquêtées pratiquent un système polyculture-élevage et 96% d'entre elles avec un atelier bovin ;
- ✓ 19% des exploitations ont développé un système polyculture ;
- ✓ 10% des exploitations sont uniquement en élevage (bovin, ovin, porcin, volaille).
- ✓ Dans des proportions plus réduites, sont présentes des exploitations avec des activités équestres (5%) ou de maraichage/horticulture (4%).

# LE STATUT SANITAIRE DES EXPLOITATIONS ET LA PROXIMITE DES TIERS

Statut sanitaire des exploitations



✓ **266 sites d'élevage recensés :**

- 88 installations classées (ICPE) ;
- 178 sites soumis au RSD ;

Les tiers à proximité des sites agricoles

